

PEc 2015 – MP1 Arts

MP 1

Plan d'Études cantonal de Maturité Professionnelle

Filière : *Arts visuels et arts appliqués*

Formation en 6 semestres

juin 2018

(Édition 2015 révisée)



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
1.1. Le PEc MP.....	5
1.2. Le PEc MP1 Arts.....	6
1.3. La maturité professionnelle et ses objectifs	7
1.4. Modèle de compétences du PEC MP 2012, du PER MP 2014 et du PEc MP1 Arts 2015.....	8
1.5. Structure de l'enseignement MP (PEC MP, PER-MP, PEc MP).....	9
1.6. Tableau des périodes d'enseignement.....	11
2. DOMAINE FONDAMENTAL	13
2.1. Première langue nationale : Français	15
2.2. Deuxième langue nationale : Allemand	33
2.3. Deuxième langue nationale : Italien.....	53
2.4. Troisième langue : Anglais.....	73
2.5. Mathématiques	97
3. DOMAINE SPECIFIQUE	107
3.1. Branche 1 : Arts appliqués, art et culture.....	109
3.2. Branche 2 : Information et communication.....	137
4. DOMAINE COMPLEMENTAIRE	149
4.1. Histoire et institutions politiques.....	151
4.2. Technique et environnement.....	165
5. TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE.....	177
5.1. Objectifs généraux.....	177
5.2. Objectifs spécifiques	177
5.3. Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB)	179
5.4. Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)	180
5.5. Evaluation finale du Travail interdisciplinaire de MP	181
6. EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE	183
6.1. Disciplines fondamentales	183
6.2. Disciplines spécifiques.....	185
ANNEXE 1 : Liste des compétences transdisciplinaires.....	187
ANNEXE 2 : Critères généraux pour l'évaluation du TIP.....	191
ANNEXE 3 : Descripteurs B1, selon le CECR	193
ANNEXE 4 : Evaluations et barème "fédéral"	195
ANNEXE 5 : Description des niveaux taxonomiques selon B. Bloom	197
ANNEXE 6 : Reconnaissance des certificats internationaux de langues	199

ANNEXE 7 : Travail Interdisciplinaire en MP.....	209
ANNEXE 8 : Examen de Maturité Professionnelle.....	215
Versions du PEc	221
Rédaction du PEc	222

1. INTRODUCTION

1.1. Le PEc MP

Conformément aux exigences de l'Ordonnance du 24 juin 2009 sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr art.29 et 36 al.5) et suite à la publication par le Secrétariat à l'éducation, à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) du Plan d'Etudes Cadre pour la Maturité Professionnelle (PEC MP, 18 décembre 2012), la Suisse romande a édité un Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle (PER-MP, 18 septembre 2014), validé par la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP) et référence pour l'ensemble des cantons romands. Pour organiser les différents parcours de formation de chacune des orientations de maturité professionnelle et les caractériser dans leurs spécificités, le canton de Genève a établi un Plan d'Etudes cantonal pour chacune des filières de MP (PEc MP janvier 2015).

A Genève, la formation de Maturité Professionnelle peut être suivie dans cinq orientations, chacune reliée à un domaine d'étude des HES apparentée aux professions CFC. Le tableau ci-après présente la dénomination des domaines d'études HES, telle qu'indiquée à l'art. 1 de la Loi Fédérale sur les Hautes Ecoles Spécialisées (LHES). Les domaines d'études HES pour lesquels il n'y a pas ou quasiment pas de formations professionnelles initiales apparentées en amont ne sont pas mentionnés en particulier le sport, la musique, les arts de la scène et autres arts, la linguistique appliquée et la psychologie appliquée.

Filières MP	Orientations de la maturité professionnelle	Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC
TASV	Technique, architecture et sciences de la vie	Technique et technologies de l'information Architecture, construction et planification Chimie et sciences de la vie
NPA	Nature, paysage et alimentation	Agriculture et économie forestière
ES	Economie et services, économie (ESe) Economie et services, services (ESs)	Economie et services
Arts	Arts visuels et arts appliqués	Design
S2	Santé et social	Santé Travail social

1.2. Le PEc MP1 Arts

La filière de maturité professionnelle "Arts visuels et arts appliqués" est offerte au Centre de Formation Professionnelle Arts (CFP Arts) pendant la formation initiale, MP1, en 6 et en 8 semestres.

Une filière MP2 Arts, après la formation initiale, est offerte au Centre de Formation Professionnelle Commerce, Ecole de Commerce Nicolas-Bouvier (CFPCom-NB).

Le canton de Genève dispose d'un **Plan d'études cantonal de la filière MP1 Arts en 6 semestres**, et d'un Plan d'études cantonal de la filière MP1 Arts en 8 semestres, le PEc MP ARTSrts, version 2015, incluant la partie spécifique au canton et à la filière "Arts visuels et arts appliqués", en particulier la structuration par semestre des heures d'enseignement, la réglementation détaillée concernant les travaux interdisciplinaires (TIB et TIP), les ouvrages de référence ou supports de cours utilisés par les maîtres et par les élèves ainsi que les dispositions concernant les procédures de qualifications spécifiques à la MP1 Arts (PEc MP1 Arts).

En vertu de l'OMPr, le PEC MP 2012 définit les orientations de la maturité professionnelle en relation avec les domaines d'études des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) apparentés aux professions de niveau de certificat fédéral de capacité (CFC). Le Plan d'Etudes MP1 Arts positionne ainsi explicitement le CFC et la MP orientation "Arts visuels et appliqués" en tant que voie d'accès aux études dans une HES du domaine des arts.

Le PEc MP1 Arts est structuré en quatre parties :

- Une *Introduction* : Cette partie générale du PEc MP1 Arts décrit les objectifs de la formation de maturité professionnelle; elle explique la structure de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Par ailleurs, elle présente le modèle de compétences sur lequel repose la formation tel qu'exigé par le Plan d'Etudes Cadre fédéral, le PEC MP 2012.
- Le *Plan d'Etudes cadre spécifique aux branches de l'orientation MP1 Arts* qui définit, dans une structure uniforme, quelle que soit la branche, les contenus selon une répartition semestrielle des sujets traités par discipline. La progression des contenus est reprise du Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle, le PER-MP de septembre 2014.
- La présentation du *travail interdisciplinaire* : Le PEc MP1 Arts définit la structure organisationnelle mise en place par le CFP Arts pour soutenir la réalisation du travail interdisciplinaire dans les branches (TIB) et du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP), ainsi que leur évaluation définie dans le cadre de la directive et du guide méthodique cantonaux relatifs au TIP.
- Les *Examens finaux* : Le PEc MP1 Arts fixe la procédure de qualification propre à la filière en particulier la forme et la durée des examens finaux de MP arts.

1.3. La maturité professionnelle et ses objectifs

L'enseignement menant à la maturité professionnelle englobe une formation générale approfondie qui complète une formation professionnelle initiale CFC de trois ou quatre ans sanctionnée par le certificat fédéral de capacité (CFC). Les titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle ont appris une profession dans le cadre du CFC et peuvent se présenter sur le marché du travail comme professionnels qualifiés; ils ont aussi acquis, grâce à la maturité professionnelle, une solide formation générale qui leur garantit l'accès aux HES sans examen d'entrée conformément à l'art. 25, al. 1, de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE), qui garantit l'accès aux HES pour autant que les étudiants possèdent « *une maturité professionnelle liée à une formation professionnelle initiale dans une profession apparentée au domaine d'études* ». Dans certains cas, " *le Conseil des hautes écoles précise les conditions d'admission applicables aux différents domaines d'études. Il peut aussi prévoir des conditions supplémentaires.*" Les détenteurs d'un certificat de maturité professionnelle ont également la possibilité, après avoir subi un examen complémentaire (examen passerelle), d'accéder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

La maturité professionnelle comme combinaison du CFC et de la formation générale approfondie de MP vise les objectifs suivants, conformément à l'OMPr 2009, art. 3, al.1 et 2 :

1 *Les titulaires de la maturité professionnelle fédérale sont notamment aptes :*

- a. *à entreprendre des études dans une haute école spécialisée et, ce faisant, à se préparer à assumer des tâches exigeantes dans l'économie et la société ;*
- b. *à appréhender et à comprendre le monde du travail et ses processus complexes et à s'y intégrer ;*
- c. *à penser leurs activités et leurs expériences professionnelles dans leurs relations avec la nature et la société ;*
- d. *à exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société, de l'économie, de la culture, de la technique et de la nature ;*
- e. *à s'ouvrir à l'acquisition de nouveaux savoirs, à développer leur imagination et leur capacité à communiquer ;*
- f. *à faire le lien entre le savoir acquis et leurs expériences générales et professionnelles et à mettre ce savoir à profit pour le développement de leur carrière professionnelle ;*
- g. *à se faire comprendre dans deux langues nationales et dans une troisième langue et à comprendre le contexte culturel lié à ces langues.*

2 *L'enseignement menant à la maturité professionnelle favorise l'acquisition de structures de connaissance systématiques sur la base de compétences axées sur la profession et de l'expérience professionnelle des personnes en formation et permet d'acquérir une certaine ouverture d'esprit et une maturité personnelle. Il encourage l'apprentissage autonome et durable, le développement global et le travail interdisciplinaire des personnes en formation ».*

1.4. Modèle de compétences du PEC MP 2012, du PER MP 2014 et du PEC MP1 Arts 2015

Le PEC MP, le PER MP et le PEc MP reposent sur un modèle de compétences qui s'articule autour des trois dimensions suivantes:

- **Compétences spécifiques :**

Les compétences spécifiques sont au cœur du modèle et de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Il s'agit des compétences minimales qui doivent être maîtrisées par les personnes¹ en formation à la fin de l'étude d'une branche. Toutes les compétences peuvent être évaluées. Les compétences spécifiques sont directement rattachées aux domaines de formation arts visuels et arts appliqués et aux contenus de la branche concernée. Le savoir-faire spécifique devant être maîtrisé à la fin de l'enseignement menant à la maturité professionnelle Arts peut donc être décrit avec clarté et permet de cibler l'enseignement.

- **Compétences transdisciplinaires :**

Les compétences transdisciplinaires favorisent l'acquisition des compétences spécifiques et recouvrent des capacités générales et les ressources personnelles des personnes en formation (par exemple la capacité de réflexion, les compétences sociales). Certaines de ces compétences peuvent être vérifiées, pour autant qu'elles puissent être observées et évaluées à l'aune de critères établis. Le succès de l'apprentissage dans la branche et dans le cadre du travail interdisciplinaire est lié à ces compétences. L'annexe 1 présente en détail les compétences transdisciplinaires.

Le plan d'études cantonal reprend les compétences transdisciplinaires décrites dans le PEC et le PER-MP qui présentent un intérêt dans les différentes branches et qui doivent être stimulées dans le cadre de l'enseignement des branches. Les compétences transdisciplinaires, telles que la planification et la mise en œuvre de projets ou la communication et la présentation, revêtent une importance capitale pour le travail interdisciplinaire. Elles sont mises en pratique dans le travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et dans le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP). Les compétences transdisciplinaires peuvent aussi être vérifiées dans ce cas, pour autant qu'elles se prêtent à une observation et à une évaluation définie sur la base de critères. La directive cantonale sur le travail interdisciplinaire contient de plus amples informations à ce sujet.

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux définissent les objectifs supérieurs et la valeur formative d'une branche et du travail interdisciplinaire. Ils se fondent sur des tâches actuelles et futures ainsi que sur des compétences de base qui sont importantes pour la société, pour l'économie et pour la vie personnelle. Ils sont décrits dans le paragraphe introductif du plan d'études spécifique à chaque branche et à celui consacré au travail interdisciplinaire.

¹ Dans le but de faciliter la lecture de ce plan d'études, l'adoption de formes épiciques n'est pas systématique. Il va de soi qu'il faut comprendre les tournures de langage sexuées aussi bien au masculin qu'au féminin.

1.5. Structure de l'enseignement MP (PEC MP, PER-MP, PEc MP)

L'enseignement à la maturité professionnelle est structuré pour l'ensemble des orientations de MP sur un même modèle, conformément aux articles 7 à 11 de l'OMPr 2009, comprenant :

- **Le domaine fondamental.**
Le domaine fondamental englobe quatre branches qui sont enseignées dans toutes les orientations : le français, la deuxième langue nationale (allemand ou italien), l'anglais et les mathématiques. En fonction de l'orientation de MP, une différenciation interne à la branche s'applique aux mathématiques pour les différentes orientations, à la deuxième langue nationale et à la troisième langue/anglais pour l'orientation économie et services, type économie. La première langue nationale constitue la seule exception : les domaines de formation et les compétences spécifiques sont les mêmes pour toutes les orientations de MP.
- **Le domaine spécifique**
Le domaine spécifique englobe sept branches pour l'ensemble des orientations de MP. En règle générale, deux branches spécifiques sont enseignées par orientation. Les branches spécifiques dépendent étroitement des formations professionnelles initiales CFC du domaine. Elles sont également axées sur les domaines d'études HES apparentés.
Pour la MP ARTSRTS, la première branche spécifique est " Arts appliqués, art, culture" et la seconde " Information et communication".
- **Le domaine complémentaire**
Le domaine complémentaire est défini dans l'OMPr par trois branches au total. Deux branches sont imposées pour le domaine complémentaire de chaque orientation de MP, enseignées en complément des branches du domaine spécifique.
L'orientation MP1 Arts inclut dans son plan d'études les branches complémentaires "Histoire et Institutions politiques" et "Techniques et environnement".
- **Le travail interdisciplinaire**
Le travail interdisciplinaire couvre 10 % de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et des heures de formation. Le travail interdisciplinaire englobe d'une part l'approche pédagogique interdisciplinaire dans les branches (TIB) qui implique tous les domaines d'enseignement et exige de la part des élèves un certain nombre de prestations et d'autre part le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) réalisé par les élèves en fin de formation.
La partie 5 du PEc MP1 Arts spécifie les caractéristiques du travail interdisciplinaire au CFP ARTS.

Compétences et exigences identiques pour la MP 1 et la MP 2

Le PEC MP détaille les compétences à acquérir et les exigences auxquelles doivent répondre les filières de formation quels que soient le moment et le modèle de formation de maturité professionnelle :

- soit pendant la formation professionnelle initiale, parallèlement à l'apprentissage (MP1). Dans le domaine des Arts visuels et appliqués, le CFP Arts offre une MP1 qui permet l'obtention du titre en 6 semestres et une MP1 qui délivre le titre après 8 semestres de formation.
- soit après l'obtention du CFC clôturant la formation professionnelle initiale (MP2). Dans une formation MP2, les compétences qui ont déjà été acquises et évaluées dans le cadre de la formation professionnelle initiale sont prises en compte dans le plans d'études de la filière de formation MP2 du domaine, toutefois sans réduction du nombre minimal de périodes d'enseignement (1440) et du nombre d'heures de formation (1800) (OMPr art. 5).

1.6. Tableau des périodes d'enseignement

Semestre de formation n°		1	2	3	4	5	6	TOTAL
Domaine fondamental : 720 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres								
Première langue nationale	Français	40	40	40	40	40	40	240
Seconde langue nationale	Allemand / Italien	20	20	40	40	-	-	120
Troisième langue	Anglais	20	20	20	20	40	40	160
Mathématiques		20	20	40	40	40	40	200
Domaine spécifique : 440 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres								
Arts appliqués, arts et culture		60	60	60	60	40	40	320
Information et communication		20	20	-	-	40	40	120
Domaine complémentaire : 240 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres								
Histoire et institutions politiques		20	20	40	40	20	20	160
Technique et environnement		-	-	-	-	40	40	80
Interdisciplinarité								
Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB)		<i>Défini sous chapitre 5.3</i>						(104)
Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)		-	-	-	-	20	20	40*

* L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, il travaille en autonomie accompagné par un ou plusieurs enseignants

2. **DOMAINE FONDAMENTAL**

Le domaine fondamental englobe quatre branches qui sont enseignées dans l'orientation A: le français, l'allemand ou l'italien comme deuxième langue nationale, l'anglais et les mathématiques.

Dans l'orientation MP ARTSRTS, une différenciation interne s'applique aux mathématiques. L'enseignement de la deuxième langue nationale, d'allemand ou d'italien, et celui de l'anglais sont identiques dans les orientations MP Arts, TASV, NPA, ESs et S2. Les domaines de formation et les compétences spécifiques à l'enseignement du français sont les mêmes pour toutes les orientations de MP.

Domaine fondamental : 720 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres								
Semestre n°		1	2	3	4	5	6	TOTAL
Première langue nationale	Français	40	40	40	40	40	40	240
Seconde langue nationale	Allemand / Italien	-	40	40	40	-	-	120
Troisième langue	Anglais	20	20	20	20	40	40	160
Mathématiques		20	20	40	40	40	40	200

2.1. Première langue nationale : Français

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> L'enseignement dans la première langue nationale vise une maîtrise de la langue supérieure à la moyenne par les personnes en formation, afin que ces dernières puissent s'épanouir sur le plan professionnel, non professionnel et scientifique. Le recours réfléchi et ciblé à la langue d'une part, ainsi que l'analyse approfondie de ses règles, de ses possibilités, de son impact, de sa forme dans les médias et de son expression artistique d'autre part, encouragent le sens des responsabilités, l'approche critique ainsi que l'action autonome et soutiennent de manière générale l'épanouissement personnel. Ces objectifs supérieurs sont mis en œuvre dans les domaines de formation « communication orale », « communication écrite » et « littérature et médias ». Les contenus des domaines de formation sont reproduits dans l'enseignement et génèrent un contexte dans lequel notre société se reflète. Les capacités notamment encouragées sont celles consistant à s'exprimer de manière correcte et appropriée, à comprendre les autres (compétence de communication), à s'ouvrir au monde grâce aux outils linguistiques, à développer et à systématiser une réflexion basée sur la langue (compétence de réflexion basée sur la langue), ainsi qu'à développer continuellement une identité linguistique et culturelle (compétence culturelle).
Compétences transdisciplinaires	<p>Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité de réflexion : penser de manière critique et différenciée ; formuler ses propres opinions de façon précise et structurée ; saisir l'élément clé d'un message ; saisir les motifs dans un contexte plus large ; développer une capacité de jugement ; développer une attitude critique vis-à-vis d'un texte et autres supports médiatiques Compétence sociale : formuler son propre point de vue ; écouter les autres ; faire preuve d'empathie ; communiquer de manière respectueuse ; collaborer en vue d'obtenir des résultats Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer l'aptitude à se pencher sur des problèmes scientifiques ; utiliser des documents écrits en tant que sources scientifiques dans le cadre de recherches ; gérer correctement les sources et les références bibliographiques ; utiliser les bibliothèques en tant que sources de recherches ; planifier et exécuter des travaux individuels et des travaux de groupe Capacité à s'intéresser : développer un intérêt pour les questions contemporaines, l'art et la culture ; faire preuve d'ouverture d'esprit dans le domaine de la culture Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser des moyens auxiliaires électroniques lors de la recherche, de la documentation et de la présentation de contenus spécialisés

Références pour les enseignants (suggestions) :**L'ouvrage de référence pour la révision de la terminologie, des règles de grammaire et d'orthographe est le suivant :**

- **BELTRANDO, Béatrice et al.** (ouvrage adapté sous l'égide de la CIP de la Suisse romande et du Tessin par Cherpillod Annie et al., membres du groupe d'experts romand), *L'atelier du langage 11^e*, Hatier, mai 2011. ISBN 978-2-218-94624-0
- **D'ATABEKIAN, Caroline et al.**, *Guide TICE pour le professeur de français*, "Repères pour agir", coédité par le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Créteil et l'association Weblettrés, sous licence *Creative Commons*, 2012. (Compléments en ligne : www.weblettrés.net/guidetice et www.cndp.fr/rpadc/guidefr).
- **BIETRY, Roland**, *Précis d'histoire de la littérature française, volumes I et II*, LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- **BIETRY, Roland**, *Des mots aux textes*, (Le livre du maître), LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- **CHARTRAND, Suzanne**, *Apprendre à argumenter, 5^{ème} secondaire* (corrigé), Editions du **Renouveau Pédagogique Inc.**, Québec, 2001.
- **CHOVELON, Bernadette et BARTHE, Marie**, *Expression et style, "grammaire et style"*, (corrigés des exercices), Presses Universitaires de Grenoble, 2010.
- **DAMAS, Xavier et al.**, *Terres littéraires, Français 2nd, livre unique, textes et méthodes*, (livre du professeur, DVD-Rom, 32 documents iconographiques, 15 vidéos, 20 extraits de textes, 18 documents audio), Hatier, 2011.
- **GALUS, Jean-Luc**, *Le français en BAC PRO*, (Le livre du maître), éditions Nathan, 1996.
- **PEGORARO-ALVADO, Fabienne et al.**, *Empreintes littéraires, Français 2e, livre unique, textes et méthodes* (Le livre du maître), Magnard, 2011.
- **PRESSELIN, Valérie et al.**, *L'Ecume des Lettres, Français seconde, livre unique, textes et méthodes* (Le livre du professeur), Hachette Education, 2011.
- **SENDRE-HAÏDAR, Michèle et al.**, *Français BAC PRO*, (Le livre du maître), Editions Foucher, 2011.

Liste de lecture (suggestions) :

- Une liste d'œuvres littéraires sera éditée par chaque centre de formation. L'élève devra étudier minimum 6 à 8 oeuvres, dont :
 - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal)
 - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés)

Références de documents et livres pour les élèves :

Aucun manuel proposé ne couvre l'ensemble du programme de français de la maturité professionnelle.

- **BIÉTRY, Roland**, *Des mots aux textes*, LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- **CHARTRAND, Suzanne**, *Apprendre à argumenter, 5ème secondaire*, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., Québec, 2001.
- **CHOVELON; Bernadette et BARTHE, Marie**, *Expression et style, "grammaire et style"*, Presses Universitaires de Grenoble, 2010.
- **DAMAS, Xavier et al.**, *Terres littéraires, Français 2nd, livre unique, textes et méthodes*, Hatier, 2011.
- **GALUS, Jean-Luc**, *Le français en BAC PRO*, éditions Nathan, 1996.
- **DE LIGNY C. et ROUSSELOT M.**, *La littérature française, Repères pratiques*, Editions Nathan, 2006.
- **PEGORARO-ALVADO, Fabienne et al.**, *Empreintes littéraires, Français 2e, livre unique, textes et méthodes*, Magnard, 2011.
- **PRESSELIN, Valérie et al.**, *L'Ecume des Lettres, Français seconde, livre unique, textes et méthodes*, Hachette Education, 2011.
- **SENDRE-HAÏDAR, Michèle et al.**, *Français BAC PRO*, Editions Foucher, Paris, 2011.
- **TORREGROSA, Françoise et al.**, *BAC PRO 3 ans*, Editions Magnard, Paris, 2011.

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)

Evaluation semestrielle	<ul style="list-style-type: none"> • 3 tests par semestre portant sur les domaines enseignés
Examen final MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Temps à disposition : 150 minutes • rédaction argumentative : <ul style="list-style-type: none"> ▪ introduction, développement, conclusion - 500 mots au minimum, ▪ deux sujets communs au canton et deux sujets choisis par chacun des CFP.
Examen final MP oral	<ul style="list-style-type: none"> • Temps à disposition : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 minutes de préparation ▪ 20 minutes d'examen • analyse de textes littéraires <ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 extraits analysés chez soi, sans préparation en classe, sur trois œuvres étudiées en classe pendant toute la durée de la formation, appartenant à des genres différents (roman, théâtre, poésie). ▪ La liste des extraits est distribuée aux élèves au début du 6^{ème} semestre. Ils passent leur examen avec leurs livres annotés.

Domaine fondamental : Français

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			9
1.1. Compréhension et expression orale	<ul style="list-style-type: none"> comprendre des discours de manière différenciée et en saisir le message principal 	<ul style="list-style-type: none"> analyses des discours registres de langue 	2
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	<ul style="list-style-type: none"> réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique utiliser différentes formes de présentation 	<ul style="list-style-type: none"> formation à l'utilisation d'un centre de documentation maîtrise des manuels linguistiques de référence théorie de la prise de notes méthodologie de l'exposé littéraire 	2 2 1
1.3. Théorie de la communication	<ul style="list-style-type: none"> comprendre des stratégies et des comportements de communication décrire des modèles linguistiques, rhétoriques ou sociologiques de communication orale (p. ex. von Friedemann Schulz v. Thun ou Paul Watzlawick) 	<ul style="list-style-type: none"> analyses des discours médiatique et politique situation de communication 	2
2. Communication écrite			13
2.1. Lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> appliquer de manière ciblée des techniques et des stratégies de lecture comprendre des textes écrits de manière différenciée et en saisir le message principal écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée 	<ul style="list-style-type: none"> méthodes de lecture (rapide, cursive, etc.) typologie des textes résumé, compte rendu étude de la langue en fonction des productions des élèves 	2 2 9

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			13
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	<ul style="list-style-type: none"> • lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : <ul style="list-style-type: none"> - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) • étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture, compréhension et analyse d'un roman au minimum • lecture, compréhension et analyse de textes courts 	2
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration) • utiliser la terminologie littéraire 	<ul style="list-style-type: none"> • étude de la narratologie (organisation du récit, les temps, les indices d'énonciation, le point de vue, le dialogue, la description, la focalisation, etc.) • exposés : analyse d'un extrait du roman étudié, présentée oralement 	3 6
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : Mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman 	<ul style="list-style-type: none"> • entraînement à la prise de notes • étude des périodes et mouvements littéraires en fonction du roman choisi 	2
Evaluations	<ul style="list-style-type: none"> • 3 tests portant sur les domaines enseignés dont un oral 		5

Domaine fondamental : Français
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			13
1.1. Compréhension et expression orale	<ul style="list-style-type: none"> formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire comprendre des discours de manière différenciée et en saisir le message principal décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale 	<ul style="list-style-type: none"> méthodologie du débat organisation d'un débat en lien avec la thématique traitée dans le rapport le discours théâtral, la dramaturgie : genres, double énonciation, types de personnages, mise en scène, etc. enchaînement des répliques, types d'implicites : présumés, sous-entendus mise en scène d'un extrait du texte théâtral étudié langage corporel 	<p>2</p> <p>2</p> <p>4</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p>
2. Communication écrite			8
2.1. Lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits 	<ul style="list-style-type: none"> recherche documentaire en lien avec la pièce de théâtre étudiée 	1
2.2. Analyse et production de textes	<ul style="list-style-type: none"> réunir des informations relatives à une thématique donnée et les exploiter, utiliser les sources correctement du point de vue scientifique comprendre différents types de textes et décrire leur impact (p. ex. textes journalistiques, textes scientifiques de vulgarisation, etc.) comprendre, résumer et commenter des textes spécialisés complexes (p. ex. informations sur le contexte, textes de fond dans les domaines de l'histoire et des sciences sociales) 	<ul style="list-style-type: none"> recherches documentaires rédaction d'une bibliographie texte explicatif, ses caractéristiques stylistiques entraînement à la prise de notes résumé du texte explicatif 	<p>2</p> <p>2</p> <p>3</p>

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			15
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	<ul style="list-style-type: none"> • lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : <ul style="list-style-type: none"> - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture et compréhension d'une pièce de théâtre au minimum, si possible une œuvre mise en scène dans le courant de l'année 	0
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser la terminologie littéraire 	<ul style="list-style-type: none"> • exposés : analyse d'un extrait de la pièce de théâtre étudiée, présentée oralement 	6
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman 	<ul style="list-style-type: none"> • entraînement à la prise de notes • étude des périodes et mouvements littéraires en fonction de la pièce de théâtre choisie 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias (suite)			(15)
3.4. Médias	<ul style="list-style-type: none">• formuler leurs propres impressions, réactions et observations concernant différents produits médiatiques• décrire les particularités des médias traditionnels et des nouveaux médias et en utiliser une sélection• analyser leur propre utilisation des médias, classer de manière critique des produits médiatiques en tenant compte des tendances manipulatrices et idéologiques• classer de manière critique des produits médiatiques en tenant compte des tendances manipulatrices et idéologiques	<ul style="list-style-type: none">• rédaction d'un rapport en lien avec les médias • analyse de l'image, du dessin de presse	5 2
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un rapport		4

Domaine fondamental : Français
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			5
1.1. Compréhension et expression orale	<ul style="list-style-type: none"> formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale 	<ul style="list-style-type: none"> synthèse orale dissertation orale 	5
ou			
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	<ul style="list-style-type: none"> utiliser différentes formes de présentation réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique donner des retours complets sur une présentation 	<ul style="list-style-type: none"> débat auto-évaluation 	(5)
2. Communication écrite			29
2.1. Lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques 	<ul style="list-style-type: none"> étude de la langue en fonction des productions des élèves (lettre et rédaction argumentative) rédaction argumentative, analyse sujet, plan, introduction, développement, conclusion connecteurs argumentatifs, stylistique de l'argumentation 	5 20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Communication écrite (suite)			(29)
2.2. Analyse et production de textes	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs) 	<ul style="list-style-type: none"> • présentation de la lettre commerciale • rédaction d'une lettre au courrier des lecteurs, en lien avec l'actualité 	2 2
3. Littérature et médias			(2)
3.4. Médias	<ul style="list-style-type: none"> • formuler leurs propres impressions, réactions et observations concernant différents produits médiatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • analyse d'une problématique en lien avec la rédaction d'une lettre de lecteur 	(2)
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés		6

Domaine fondamental : Français
Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			10
1.1. Compréhension et expression orale	<ul style="list-style-type: none"> s'exprimer correctement dans la langue standard du point de vue grammatical, de manière adaptée à la situation et avec un vocabulaire différencié utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale 	<ul style="list-style-type: none"> exposés : analyse d'un poème, présentée oralement 	10
OU			
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	<ul style="list-style-type: none"> utiliser différentes formes de présentation réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique donner des retours complets sur une présentation 		(10)
2. Communication écrite			10
2.1. Lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> comprendre des textes écrits de manière différenciée et en saisir le message principal écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits 	<ul style="list-style-type: none"> texte poétique étude de la langue en fonction des productions des élèves rédaction argumentative, y compris en lien avec le poète étudié 	 2 6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Communication écrite (suite)			(10)
2.2. Analyse et production de textes	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger plusieurs types de textes (p. ex. textes créatifs) 	<ul style="list-style-type: none"> • composition de poèmes, de chansons • participation à des concours d'écriture 	2
3. Littérature et médias			16
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	<ul style="list-style-type: none"> • lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : <ul style="list-style-type: none"> - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) • étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel • appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture, compréhension et analyse d'un recueil ou d'un florilège de poèmes • préparation des exposés à domicile • rédaction de commentaires et de textes d'invention (composition de poèmes, de chansons, participation à des concours d'écriture) 	4
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration) • utiliser la terminologie littéraire 	<ul style="list-style-type: none"> • étude des différentes formes de poèmes, versification, figures de style, etc. • exposés : analyse d'un poème, présentée oralement 	4 6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias (suite)			(16)
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman 	<ul style="list-style-type: none"> entraînement à la prise de notes étude des périodes et mouvements littéraires en fonction des poèmes choisis 	2
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un exposé oral		3

Domaine fondamental : Français
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			2
1.1. Compréhension et expression orale	<ul style="list-style-type: none"> s'exprimer correctement dans la langue standard du point de vue grammatical, de manière adaptée à la situation et avec un vocabulaire différencié s'exprimer librement dans des situations appropriées 	<ul style="list-style-type: none"> argumentation orale en lien avec l'étude des médias (voir point 3.4) 	2
2. Communication écrite			20
2.1. Lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits 	<ul style="list-style-type: none"> rédaction argumentative en vue de l'examen final 	15
	<ul style="list-style-type: none"> écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée 	<ul style="list-style-type: none"> étude de la langue en fonction des productions écrites des élèves 	5
3. Littérature et médias			12
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	<ul style="list-style-type: none"> lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société 	<ul style="list-style-type: none"> lecture, compréhension et analyse d'une œuvre littéraire à choix 	8

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias (suite)			(12)
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman 	<ul style="list-style-type: none"> entraînement à la prise de notes étude des périodes et mouvements littéraires en lien avec l'œuvre choisie 	2
3.4. Médias	<ul style="list-style-type: none"> décrire les particularités des médias traditionnels et des nouveaux médias et en utiliser une sélection 	<ul style="list-style-type: none"> étude et comparaison d'extraits d'articles de presse traditionnelle et en ligne 	2
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés		6

Domaine fondamental : Français
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	40	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			2
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	<ul style="list-style-type: none"> planifier de manière ciblée diverses situations de communication structurées, y participer et réagir de manière adaptée à la situation 	<ul style="list-style-type: none"> entretien d'embauche auto-évaluation 	2
2. Communication écrite			19
2.1. Lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits 	<ul style="list-style-type: none"> remédiation en langue en fonction des erreurs relevées dans les productions des élèves rédaction argumentative en vue de l'examen final 	15
2.2. Analyse et production de textes	<ul style="list-style-type: none"> rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs) 	<ul style="list-style-type: none"> lettre de motivation, offre de service, curriculum vitae 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			13
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration; approche personnelle, psychologique, historique ou sociétale) • utiliser la terminologie littéraire (p. ex. poésie épique, dramatique ou lyrique, thème, motivation, métaphore, monologue intérieur, dialogue, vers et rime, acte et scène, perspective du narrateur, niveau de langue, ironie) 	<ul style="list-style-type: none"> • étude des caractéristiques des trois genres littéraires (romanesque, dramatique et poétique) • révision des trois œuvres littéraires étudiées pendant la formation • étude des liens entre les œuvres étudiées et les dimensions personnelle, psychologique, historique et sociétale 	13
Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés		6

2.2. Deuxième langue nationale : Allemand

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Objectifs généraux	
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la cohésion nationale. • Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation. • L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique. • Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. • L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle A, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1.

Compétences transdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage • Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits • Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire • Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web
--	--

Références, documents, livres et site WEB

Méthodes : « *Begegnungen* » A2+ / B1+ (Schubert Verlag), « *Prüfungstraining Goethe-Zertifikat B2* » (Cornelsen), « *Schritte International* » 4+5 (Hueber), Netzwerk A2 / B1 (Klett), « *Unternehmen Deutsch* » (Klett), « *Angebot Deutsch* » (Klett), « *Mit Erfolg zum Goethe-Zertifikat B2* » (Klett), « *Ausblick B2* » (Hueber), « *Fit fürs Goethe-Zertifikat B2* » (Hueber), « *Berliner Platz 3 neu* » (Langenscheidt), « *Tangram Aktuell* » 2+3 (Hueber), « *So geht's noch besser* » (Klett), « *Studio d B1* » (Cornelsen), « *Menschen B1* » (Hueber), « *Aspekte 1 B1+* » (Klett-Langenscheidt), ...

Manuel de grammaire : « *Grundstufen-Grammatik für Deutsch als Fremdsprache* » (Hueber), « *Schritte Übungsgrammatik* » (Hueber), « *Passage allemand collège-lycée* » (Spratbrow), « *Grammaire allemande par les exercices* » collègue (Bordas), « *Klipp und Klar Übungsgrammatik Grundstufe* » (Klett), « *Übungsgrammatik Grundstufe* » (Hueber), ...

Manuel de vocabulaire : « *La pratique du vocabulaire allemand* » (Nathan), « *Vocabulaire allemand de base* » (Langenscheidt), « *Grundwortschatzübungsbuch* » (Langenscheidt), « *Vocabulaire de base* » (Hachette), « *Lernwortschatz Deutsch* » (Hueber), ...

Sites web : www.goethe.de, www.dw.de, les sites des maisons d'édition, portail langues dip, <http://www1.wdr.de/mediathek/video>, www.lostindeutschland.de, www.arte.tv/fr/Karambolage/104016.html, <http://podster.de/>, <http://www.srf.ch/sendungen/schreckmuempfehi>, ...

Films : « *Lola rennt* », « *Im Juli* », « *Emil und die Detektive* », « *Das doppelte Lottchen* », ...

Thèmes suggérés : données personnelles, habitat et environnement, vie quotidienne et monde du travail, loisirs et divertissements, voyage et moyens de transport, relations humaines-culture-traditions, la santé et le bien-être, éducation et formation, nature et écologie, commerce et consommation, alimentation, prestations de service, aspects culturels et géographiques, média et communication, institutions et société.

* Ces thèmes sont à adapter selon les compétences spécifiques détaillées ci-dessus au niveau B1.

Matériel pédagogique cantonal

Un Matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences clé en main intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous Portail langues à l'adresse suivante :

<http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia>

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions.... - production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel - compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM).... - production orale : décrire une image, se présenter.... • 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées • 2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4. • L'examen de MP Artsttete de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. <p>L'examen écrit comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations.... - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel....
Examen MP oral	<ul style="list-style-type: none"> • Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue...) et de longueurs différentes. • La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : <ul style="list-style-type: none"> - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

Domaine fondamental : Allemand

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			4.5
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, ... suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	2.5
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, ... (cf. 4.2) 	2
2. Production et interaction orales			4.5
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(4.5)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, ...) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, ... • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, ... 	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, ... 	0.5
3. Production et interaction écrites			5
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			(5)
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> • échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, ... 	2
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> • rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne 	1
4. Réflexion linguistique et stratégies			2
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	<ul style="list-style-type: none"> • savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences 	0.5
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p.ex. recherche de synonymes ou antonymes 	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			(2)
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire 	0.5
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus 	0.5
5. Caractéristiques socio-culturelles			0.5
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • choisir un registre langagier adapté, formel ou familier 	0.5
6. Culture et compréhension culturelle			3.5
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, ... de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations 	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière 	1.5

Domaine fondamental : Allemand

Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			4.5
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, ... suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	2.5
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, ... (cf. 4.2) 	2
2. Production et interaction orales			4
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(4)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, ...) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, ... • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, ... 	2
3. Production et interaction écrites			5
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	2
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> • échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, ... 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			(5)
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne 	1
4. Réflexion linguistique et stratégies			2
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences 	0.5
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> transformer le texte en image (visualiser) méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... p. ex. utiliser une grille de lecture p. ex. recherche de synonymes ou antonymes 	0.5
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	<ul style="list-style-type: none"> mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire 	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			(2)
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus 	0.5
5. Caractéristiques socio-culturelles			1
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • choisir un registre langagier adapté, formel ou familier 	1
6. Culture et compréhension culturelle			3.5
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, ... de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations 	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière 	1.5

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			9
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, ... suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	5
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, ... (cf. 4.2) 	4
2. Production et interaction orales			9
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(9)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, ...) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, ... • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, ... 	4
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : oralement dans sa propre langue ou dans la langue cible	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, ... 	1
3. Production et interaction écrites			9
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			(9)
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> • échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, ... 	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible	<ul style="list-style-type: none"> • noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> • rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne 	1
4. Réflexion linguistique et stratégies			4
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	<ul style="list-style-type: none"> • savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences 	1
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p.ex. recherche de synonymes ou antonymes 	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			(4)
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire 	1
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus 	1
5. Caractéristiques socio-culturelles			2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • choisir un registre langagier adapté, formel ou familier 	2
6. Culture et compréhension culturelle			7
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, ... de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations 	4
6.7. Documentations, expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière 	3

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			7
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, ... suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques 	3
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, ... (cf. 4.2) 	4
2. Production et interaction orales			8
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(8)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, ...) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, ... • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, ... 	4
3. Production et interaction écrites			3
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			8
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p. ex. recherche de synonymes ou antonymes 	2
4.3 Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire 	2
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus 	4
5. Caractéristiques socio-culturelles			2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • choisir un registre langagier adapté, formel ou familier 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension culturelle			12
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, ... de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations 	3
6.2. Actualité et médias	<ul style="list-style-type: none"> identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> comparer le traitement de l'actualité par une rédaction germanophone et une autre francophone comparer la forme donnée aux messages publicitaires dans différentes cultures 	1
6.3. Economie et société	<ul style="list-style-type: none"> comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondant dans la langue cible présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> présenter les quatre régions linguistiques de la Suisse présenter la particularité des villes bilingues comme Biel-Bienne, Freiburg-Fribourg, ... 	0.5
6.4. Droit et Etat	<ul style="list-style-type: none"> comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> comparer le système éducatif suisse avec celui d'un pays germanophone 	1.5
6.5. Science, environnement et culture	<ul style="list-style-type: none"> identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> comparer les différentes habitudes dans les domaines du développement, du clonage, des OGM, de la protection de l'environnement, du respect des minorités, ... 	3
6.6. Littérature et autres arts	<ul style="list-style-type: none"> lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler ses propres réactions. décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique 	<ul style="list-style-type: none"> donner son avis en allemand sur différentes productions artistiques telles que livres, photos, musiques, film, ... 	1
6.7. Documentations, expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> rédiger un CV et une lettre de candidature raconter un séjour linguistique présenter sa biographie langagière 	2

2.3. Deuxième langue nationale : Italien

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Objectifs généraux	
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la cohésion nationale. • Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation. • L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique. • Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. Dans le type « économie » du domaine d'études HES « Economie et services » apparenté à la profession CFC, l'appréhension des formes d'expression littéraires et autres formes d'expression artistiques occupe une part importante par rapport au nombre élevé de périodes d'enseignement. • L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1.

Compétences transdisciplinaires	<p>Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage • Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits • Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire • Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficace, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web
--	---

<p>Références et support de cours :</p> <p>A2 :</p> <p>TOFFOLO L - NUTI N, <i>Allegro 1</i>, Edilingua, Roma-Atene, 2011</p> <p>TOFFOLO L. - TOMMASINI M.G., <i>Allegro 2</i>, Edilingua, Roma-Atene, 2011</p> <p>MARIN T. - MAGNELLI S., <i>Nuovo Progetto Italiano 1</i>, Edilingua, Roma-Atene, 2009</p> <p>MARIN T. - MAGNELLI S., <i>Nuovo Progetto Italiano 2</i>, Edilingua, Roma-Atene, 2009</p> <p>BERGERO B. – SAVORGNANI G. de, <i>Chiaro A1</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2010</p> <p>BERGERO B. – SAVORGNANI G. de, <i>Chiaro A2</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2010</p> <p>ZIGLIO L. – RIZZO G., <i>Espresso 1</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2005</p> <p>ZIGLIO L. – RIZZO G., <i>Espresso 2</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2007</p> <p>B1 :</p> <p>TOFFOLO, L. – MERKLINGHAUS, R., <i>Allegro 3</i>, Edilingua, Roma-Atene, 2011</p> <p>MARIN T. - MAGNELLI S., <i>Nuovo Progetto Italiano 2</i>, Edilingua, Roma-Atene, 2009</p> <p>PELIZZA G - MEZZADRI M., <i>L'Italiano in Azienda</i>, Guerra Edizioni, Perugia, 2002</p> <p>BERGERO B. – SAVORGNANI G. de, <i>Chiaro A2</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2010</p> <p>BERGERO B. – SAVORGNANI G. de, <i>Chiaro B1</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2012</p> <p>ZIGLIO L. – RIZZO G., <i>Espresso 2</i>, Alma Edizioni, Firenze, 2007</p>

Matériel pédagogique

Un matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences clé en main intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous Portail langues à l'adresse suivante :

<http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia>

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions.... - production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel - compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM).... - production orale : décrire une image, se présenter.... • 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées • 2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4. • L'examen de MP Artsttete de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations.... - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel....
Examen MP oral	<ul style="list-style-type: none"> • Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue...) et de longueurs différentes.
	<ul style="list-style-type: none"> • La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : <ul style="list-style-type: none"> - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

Domaine fondamental : Italien

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			5
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire à compléter, activités vrai-faux, choix multiple dialogues vie quotidienne: temps libre (activités-projets), dans le magasin, à la gare entretien de travail, messages sur le répondeur, annonce à l'attention du public conversations téléphoniques: déplacement d'un rendez-vous avec un client, réservation d'une chambre/un vol 	4
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> mails, articles de journaux sur l'actualité du monde culturel/économique, annonces. CV, biographie d'une personnalité. 	1
2. Production et interaction orales			5
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> épeler des noms et prononciation précise demande et transmettre des renseignements (par ex. heures, chemin, prix, se débrouiller dans un restaurant, à la gare, réserver une chambre d'hôtel, fixer un rendez-vous) parler des hobbies, d'expériences personnelles et professionnelles par ex. pour les assistants en pharmacie, vocabulaire axé sur les soins et les maladies parler de leur stage ou séjour linguistique 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(5)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. discuter de l'organisation d'une activité au sein de l'entreprise, d'une soirée, d'un voyage, se mettre d'accord sur un sujet (négociation) • discussion sur une image • entretiens d'embauche, discuter de l'organisation d'une activité (un voyage, une sortie d'entreprise) • dialogues dans l'entreprise (débat simple sur le monde professionnel) • par ex. questionner un client mécontent et transmettre ces informations à un supérieur hiérarchique • transmettre une réclamation à un fournisseur/supérieur hiérarchique et trouver une solution pour le problème 	3
3. Production et interaction écrites			5
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • écrire une lettre, un mail en appliquant la mise en page requise pour ce type de document. • écrire des textes argumentatifs, des récits fictifs en utilisant les connecteurs comme tout d'abord, ensuite, finalement, cependant • décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens • rédiger un rapport sur un événement important personnel ou professionnel, sur une expérience • exprimer sa propre opinion sur un sujet d'actualité • répondre par écrit à une annonce et demander des informations supplémentaires 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			(5)
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> • échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. écrire des courriels, des lettres formelles et informelles • par ex. remplir un formulaire de réservation, transmettre une requête d'un client 	2
4. Réflexion linguistique et stratégies			1
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	<ul style="list-style-type: none"> • en utilisant les formules : je suis capable de..., je peux faire... • se questionner sur ses acquis et se fixer de nouveaux objectifs pour la suite • p. ex. être conscient des différences culturelles et être capable de communiquer en dépassant ces frontières 	0.5
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • synonymes – antonymes 	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Caractéristiques socio-culturelles			1
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • distinguer les différences culinaires, politiques, musicales, économiques,... d'un pays à l'autre • utiliser des expressions standards, telles que : « Bonjour », « comment allez-vous ? », « je vous remercie » 	1
6. Culture et compréhension culturelle			3
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> • sur les thèmes de la famille, du travail,... 	2
6.2. Actualité et médias	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture • comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> • lors d'une émission radio/un documentaire • p. ex. connaître les principaux journaux et la thématique générale de chacun 	1

Domaine fondamental : Italien

Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			5
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire à compléter, activités vrai-faux, choix multiple dialogues vie quotidienne: temps libre (activités-projets), dans le magasin, à la gare entretien de travail, messages sur le répondeur, annonce à l'attention du public conversations téléphoniques: déplacement d'un rendez-vous avec un client, réservation d'une chambre/un vol 	4
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> mails, articles de journaux sur l'actualité du monde culturel/économique, annonces. CV, biographie d'une personnalité. 	1
2. Production et interaction orales			5
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> épeler des noms et prononciation précise demander et transmettre des renseignements (par ex. heures, chemin, prix, se débrouiller dans un restaurant, à la gare, réserver une chambre d'hôtel, fixer un rendez-vous) parler des hobbies, d'expériences personnelles et professionnelles par ex. pour les assistants en pharmacie, vocabulaire axé sur les soins et les maladies parler de leur stage ou séjour linguistique 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(5)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. discuter de l'organisation d'une activité au sein de l'entreprise, d'une soirée, d'un voyage, se mettre d'accord sur un sujet (négociation) • discussion sur une image • entretiens d'embauche, discuter de l'organisation d'une activité (un voyage, une sortie d'entreprise) • dialogues dans l'entreprise (débat simple sur le monde professionnel) • par ex. questionner un client mécontent et transmettre ces informations à un supérieur hiérarchique • transmettre une réclamation à un fournisseur/supérieur hiérarchique et trouver une solution pour le problème 	3
3. Production et interaction écrites			5
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • écrire une lettre, un mail en appliquant la mise en page requise pour ce type de document. • écrire des textes argumentatifs, des récits fictifs en utilisant les connecteurs comme tout d'abord, ensuite, finalement, cependant • décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens • rédiger un rapport sur un événement important personnel ou professionnel, sur une expérience • exprimer sa propre opinion sur un sujet d'actualité • répondre par écrit à une annonce et demander des informations supplémentaires 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			(5)
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> • échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. écrire des courriels, des lettres formelles et informelles • par ex. remplir un formulaire de réservation, transmettre une requête d'un client 	2
4. Réflexion linguistique et stratégies			1
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 	<ul style="list-style-type: none"> • en utilisant les formules : je suis capable de..., je peux faire... • se questionner sur ses acquis et se fixer de nouveaux objectifs pour la suite • p. ex. être conscient des différences culturelles et être capable de communiquer en dépassant ces frontières 	0.5
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage • 	<ul style="list-style-type: none"> • transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • synonymes – antonymes 	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Caractéristiques socio-culturelles			1
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • distinguer les différences culinaires, politiques, musicales, économiques,... d'un pays à l'autre • utiliser des expressions standards, telles que : « Bonjour », « comment allez-vous ? », « je vous remercie » 	1
6. Culture et compréhension culturelle			3
6.2. Actualité et médias	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture • comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> • lors d'une émission radio/un documentaire • p. ex. connaître les principaux journaux et la thématique générale de chacun 	2
6.3. Economie et société	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondant dans la langue cible • présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • p. ex. petite étude des différents types de mafias • présentation des fêtes nationales et cantonales et leurs intérêts 	1

Domaine fondamental : Italien

Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			8
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire à compléter, activités vrai-faux, choix multiple dialogues vie quotidienne: temps libre (activités-projets), dans le magasin, à la gare entretien de travail, messages sur le répondeur, annonce à l'attention du public conversations téléphoniques: déplacement d'un rendez-vous avec un client, réservation d'une chambre/un vol 	6
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> mails, articles de journaux sur l'actualité du monde culturel/économique, annonces. CV, biographie d'une personnalité. 	2
2. Production et interaction orales			10
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> épeler des noms et prononciation précise demander et transmettre des renseignements (par ex. heures, chemin, prix, se débrouiller dans un restaurant, à la gare, réserver une chambre d'hôtel, fixer un rendez-vous) parler des hobbies, d'expériences personnelles et professionnelles par ex. pour les assistants en pharmacie, vocabulaire axé sur les soins et les maladies parler de leur stage ou séjour linguistique 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(10)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangelantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. discuter de l'organisation d'une activité au sein de l'entreprise, d'une soirée, d'un voyage, se mettre d'accord sur un sujet (négociation) • discussion sur une image • entretiens d'embauche, discuter de l'organisation d'une activité (un voyage, une sortie d'entreprise) • dialogues dans l'entreprise (débat simple sur le monde professionnel) • par ex. questionner un client mécontent et transmettre ces informations à un supérieur hiérarchique • transmettre une réclamation à un fournisseur/supérieur hiérarchique et trouver une solution pour le problème 	5
3. Production et interaction écrites			10
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • écrire une lettre, un mail en appliquant la mise en page requise pour ce type de document. • écrire des textes argumentatifs, des récits fictifs en utilisant les connecteurs comme tout d'abord, ensuite, finalement, cependant • décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens • rédiger un rapport sur un événement important personnel ou professionnel, sur une expérience • exprimer sa propre opinion sur un sujet d'actualité • répondre par écrit à une annonce et demander des informations supplémentaires 	6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			(10)
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> • échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. écrire des courriels, des lettres formelles et informelles • par ex. remplir un formulaire de réservation, transmettre une requête d'un client 	4
4. Réflexion linguistique et stratégies			3
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage • 	<ul style="list-style-type: none"> • transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • synonymes – antonymes 	2
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 	<ul style="list-style-type: none"> • p. ex. le langage publicitaire (moyen d'expression rapide et précis), création d'un slogan • faire un plan 	1
5. Caractéristiques socio-culturelles			2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • distinguer les différences culinaires, politiques, musicales, économiques,... d'un pays à l'autre • utiliser des expressions standards, telles que : « Bonjour », « comment allez-vous ? », « je vous remercie » 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension culturelle			7
6.3. Economie et société	<ul style="list-style-type: none"> comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondant dans la langue cible présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> p. ex. petite étude des différents types de mafias présentation des fêtes nationales et cantonales et leurs intérêts 	2
6.4. Droit et Etat	<ul style="list-style-type: none"> comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible 	<ul style="list-style-type: none"> faire ressortir les différences des systèmes politiques 	2
6.5. Science, environnement et culture	<ul style="list-style-type: none"> identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> UE, protocole de Kyoto 	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> documenter, p. ex. à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> p. ex. échanges linguistiques, voyages d'études 	1

Domaine fondamental : Italien

Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			8
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire à compléter, activités vrai-faux, choix multiple dialogues vie quotidienne: temps libre (activités-projets), dans le magasin, à la gare entretien de travail, messages sur le répondeur, annonce à l'attention du public conversations téléphoniques: déplacement d'un rendez-vous avec un client, réservation d'une chambre/un vol 	6
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> mails, articles de journaux sur l'actualité du monde culturel/économique, annonces. CV, biographie d'une personnalité. 	2
2. Production et interaction orales			10
2.1. Production orale (monologue suivi)	<ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> épeler des noms et prononciation précise demander et transmettre des renseignements (par ex. heures, chemin, prix, se débrouiller dans un restaurant, à la gare, réserver une chambre d'hôtel, fixer un rendez-vous) parler des hobbies, d'expériences personnelles et professionnelles par ex. pour les assistants en pharmacie, vocabulaire axé sur les soins et les maladies parler de leur stage ou séjour linguistique 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(10)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • par ex. discuter de l'organisation d'une activité au sein de l'entreprise, d'une soirée, d'un voyage, se mettre d'accord sur un sujet (négociation) • discussion sur une image • entretiens d'embauche, discuter de l'organisation d'une activité (un voyage, une sortie d'entreprise) • dialogues dans l'entreprise (débat simple sur le monde professionnel) • par ex. questionner un client mécontent et transmettre ces informations à un supérieur hiérarchique • transmettre une réclamation à un fournisseur/supérieur hiérarchique et trouver une solution pour le problème 	5
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : oralement dans sa propre langue ou dans la langue cible	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler avec ses propres mots l'information reçue d'une émission radio ou autre (par exemple: annonce à l'aéroport suite à une grève) 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			10
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> écrire une lettre, un mail en appliquant la mise en page requise pour ce type de document. écrire des textes argumentatifs, des récits fictifs en utilisant les connecteurs comme tout d'abord, ensuite, finalement, cependant décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens rédiger un rapport sur un événement important personnel ou professionnel, sur une expérience exprimer sa propre opinion sur un sujet d'actualité répondre par écrit à une annonce et demander des informations supplémentaires 	3
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> par ex. écrire des courriels, des lettres formelles et informelles par ex. remplir un formulaire de réservation, transmettre une requête d'un client 	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> p. ex. transmission d'une commande, d'une information, d'une réclamation 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			3
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • dialogues professionnels entre collaborateurs • brefs entretiens (avec un client/supérieur hiérarchique) • reformuler avec ses propres mots • en cas d'absence lors d'une réunion, relater le contenu de la séance au collègue/à la personne absent(e) • s'aider de gestes lors de l'expression orale 	3
5. Caractéristiques socio-culturelles			2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 	<ul style="list-style-type: none"> • distinguer les différences culinaires, politiques, musicales, économiques,... d'un pays à l'autre • utiliser des expressions standards, telles que : « Bonjour », « comment allez-vous ? », « je vous remercie » 	2
6. Culture et compréhension culturelle			7
6.6. Littérature et autres arts	<ul style="list-style-type: none"> • lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes-dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique 	<ul style="list-style-type: none"> • travailler sur une nouvelle et réagir par rapport aux thèmes présents dans le texte • p. ex. visualiser un extrait de film sur un thème connu et en discuter • p. ex. situer le roman dans le temps 	7

2.4. Troisième langue : Anglais

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Objectifs généraux	
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. • Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation. • L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique. • Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. • L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1

Compétences transdisciplinaires	<p>Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage • Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits • Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire • Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative. • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web.
--	--

Manuels, documents et livres, MANUELS amenant les élèves au niveau B1, soit par exemple :

- **OXENDEN, Clive, LATHAM-KOENIG Christina, et SELIGSON, Paul**, *English File: Pre-Intermediate Level*, Oxford University Press; 3rd Revised Edition, 2012.
- **CLARE, Antonia**, *Speakout: Pre-Intermediate Level*, Pearson Longman, 2011.
- **ROGERS, Mickey, TAYLORE-KNOWLES, Joanne, TAYLORE-KNOWLES, Steve, WISNIEWSKA, Ingrid et ZEMACH, Dorothy**, *Open Mind, Pre-Intermediate Level*, Macmillan Education, 2014.
- Fiction et non fiction

Matériel pédagogique cantonal

Créé par deux enseignants de MP – MM Cédric Voruz et Gaetano Vogler, un matériel pédagogique cantonal, conçu pour mieux préparer les élèves de terminale MP à la partie orale de l'examen de MP et destiné aux enseignants d'anglais des classes de MP des CFP, orientations MP TASV - NPA – Arts – S2 et ESs est disponible à l'adresse suivante :

<http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/creation-de-fiches-pour-lentrainement-a-loral-danglais-de-matu-pro>

Matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences "clé en main" intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous **Portail langues** à l'adresse suivante

<http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia>

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions.... - production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel - compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM).... - production orale : décrire une image, se présenter.... • 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées • 2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral en fin de semestre 6. • L'examen de MP Artstteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. <p>L'examen écrit comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations.... - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel....
Examen MP oral	<ul style="list-style-type: none"> • Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue...) et de longueurs différentes.
	<ul style="list-style-type: none"> • La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : <ul style="list-style-type: none"> - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

Domaine fondamental : Anglais

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			6
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes 	2
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale 	2
3.3. Traduction / médiation	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> développer un vocabulaire spécifique aux arts 	2
2. Production et interaction orales			6
2.1. Production orale	<ul style="list-style-type: none"> se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation,... parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(6)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de passer un entretien d'embauche 	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire 	2
1. Réception			5
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> • identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents 	2
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> • explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 		3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			3
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 		1
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 		2

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			6
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes 	2
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale 	2
3.3. Traduction / médiation	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> développer un vocabulaire spécifique aux arts 	2
2. Production et interaction orales			6
2.1. Production orale	<ul style="list-style-type: none"> se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de traduction,... parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(6)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de passer un entretien d'embauche 	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire 	2
1. Réception			4
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> • identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents 	2
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> • explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 		2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			2
6.7. Documentations expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 		2
4. Réflexion linguistique et stratégies			2
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • développer des stratégies de compréhension globale telles que repérage des mots clés, identifier les personnages principaux, champs lexicaux, ... • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les MITICS pour faciliter l'apprentissage 	2

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			6
3.1 Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes 	2
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale 	2
3.3. Traduction / médiation	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> développer un vocabulaire spécifique aux arts 	2
2. Production et interaction orales			6
2.1. Production orale	<ul style="list-style-type: none"> se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de traduction,... parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(6)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de passer un entretien d'embauche 	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire 	2
1. Réception			4
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> • identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents 	2
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> • explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 		2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			1
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 		1
4. Réflexion linguistique et stratégies			3
4.1. Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues 		1
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		2

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			6
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes 	2
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale 	2
3.3. Traduction / médiation	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> développer un vocabulaire spécifique aux arts 	2
2. Production et interaction orales			6
2.1. Production orale	<ul style="list-style-type: none"> se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation,... 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(6)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de passer un entretien d'embauche 	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire 	2
1. Réception			5
1.1 Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> • identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents 	2
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> • explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 		3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			3
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		1
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • développer des stratégies de compensation (fillers, paraphrase et reformulation) 	2

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			9
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédigier des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédigier de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes 	4
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédigier des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale 	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> développer un vocabulaire spécifique aux arts 	1
2. Production et interaction orales			7
2.1. Production orale	<ul style="list-style-type: none"> se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de traduction,... parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(7)
2.2. Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangementes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de passer un entretien d'embauche 	3
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire 	1
1. Réception			9
1.1 Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> • identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents 	4
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> • explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 		5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			12
6.1. Environnement personnel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des événements ou des situations semblables issues de cultures étrangères 		2
6.5. Science, environnement et culture	<ul style="list-style-type: none"> identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> établir des liens avec la Genève internationale 	3
6.6. Littérature et autres arts	<ul style="list-style-type: none"> lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique 	<ul style="list-style-type: none"> lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux 	4
6.3. Economie et société	<ul style="list-style-type: none"> comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondants dans la langue cible présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> comparer le système éducatif, sanitaire, politique et économique suisse à celui des pays anglophones 	3
4. Réflexion linguistique et stratégies			1
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Caractéristiques socio-culturelles			2
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none">• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée• appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		2

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			7
3.1. Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions 	<ul style="list-style-type: none"> décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes 	3
3.2. Interaction écrite	<ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples 	<ul style="list-style-type: none"> écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale 	3
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue 	<ul style="list-style-type: none"> développer un vocabulaire spécifique aux arts 	1
2. Production et interaction orales			9
2.1. Production orale	<ul style="list-style-type: none"> se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques 	<ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de traduction,... parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			(9)
2.2 Interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de passer un entretien d'embauche 	4
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	<ul style="list-style-type: none"> • reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible. 	<ul style="list-style-type: none"> • reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire 	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			8
1.1 Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> • identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio) 	<ul style="list-style-type: none"> • être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents 	3
1.2. Compréhension écrite	<ul style="list-style-type: none"> • explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée 	<ul style="list-style-type: none"> • étudier des textes concernant des domaines abordés en classe • parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou collègues 	5
6. Culture et compréhension interculturelle			10
6.2. Actualité et médias	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer 	3
6.6. Littérature et autres arts	<ul style="list-style-type: none"> • lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique 	<ul style="list-style-type: none"> • lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction • analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux 	4
6.4. Droit et Etat	<ul style="list-style-type: none"> • comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible 		2
6.7. Documentations expériences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles 		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			3
4.2. Stratégies de réception	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage 		1
4.3. Stratégies de production	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) 		1
4.4. Stratégies d'interaction	<ul style="list-style-type: none"> • conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • développer des stratégies de compensation (fillers, paraphrase et reformulation) 	1
5. Caractéristiques socio-culturelles			3
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier) 		3

2.5. Mathématiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • La branche fondamentale « Mathématiques » transmet des connaissances, des capacités et des aptitudes spécifiques et interdisciplinaires. Elle apprend aux personnes en formation à analyser, à traiter et à résoudre des problèmes. De ce fait, l'approche exacte et logique, l'attitude critique et l'utilisation précise de la langue sont tout autant exercées que la vivacité d'esprit, la concentration et la persévérance. En encourageant la réflexion logico-mathématique, les mathématiques apportent une contribution essentielle à la formation et à la culture. • L'enseignement permet aux personnes en formation de se familiariser avec les méthodes spécifiques des mathématiques. Les moyens auxiliaires techniques actuels (calculatrice, ordinateur) permettent de visualiser les mathématiques et encouragent l'exploration de situations mathématiques. • La branche fondamentale « Mathématiques » développe aussi des compétences telles que la capacité d'abstraction, d'argumentation et de résolution expérimentale de problèmes et génère ainsi chez les personnes en formation la compréhension mathématique requise pour entamer des études HES.
Compétences transdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de réflexion : penser et évaluer de manière différenciée et critique ; argumenter de manière logique ; représenter et analyser de manière critique des modèles mathématiques (formules, équations, fonctions, formes géométriques, représentations structurées, planification de tâches mathématiques) • Compétence linguistique : perfectionner sa compétence linguistique générale à l'oral et à l'écrit en mathématiques en tant que vocabulaire formel ; traduire des expressions courantes en langage mathématique et inversement ; s'exprimer avec aisance et de manière compréhensible avec des spécialistes et des profanes par exemple lors d'un travail interdisciplinaire • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer la persévérance, le soin, la capacité de concentration, le souci de l'exactitude et la résolution de problèmes par la rigueur mathématique ; s'approprier de nouvelles connaissances sans perdre sa curiosité ni sa volonté de rendement
Compétences spécifiques	<p>Dans la branche « Mathématiques », les compétences spécifiques ci-après doivent être atteintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre, formuler, interpréter, illustrer et expliquer des lois mathématiques • effectuer des calculs numériques et symboliques en tenant compte des règles • mettre judicieusement à profit les moyens auxiliaires • traiter des problèmes interdisciplinaires avec des méthodes mathématiques

Matériel
calculatrice sans CAS ni capacité graphique (modèle de type TI-30XS)
Manuels, documents et livres, suggestions de support de cours :
<ul style="list-style-type: none"> • STUDER, Kurt et FROMMENWILER, Peter, <i>Algèbre et analyse de données</i>, Cornelsen Schulverlage Schweiz AG • STUDER, Kurt et FROMMENWILER, Peter, <i>Géométrie</i> (géométrie plane, trigonométrie, géométrie vectorielle, géométrie de l'espace), Cornelsen Schulverlage Schweiz AG • SWOKOWSKI, Earl W. et COLE, Jeffrey A., <i>Algèbre</i>, éd. LEP • SWOKOWSKI, Earl W. et COLE, Jeffrey A., <i>Trigonométrie, géométrie vectorielle et analytique</i>. éd. LEP • ASSOCIATION "SÉSAMATH SUISSE ROMANDE", <i>Sésamath, les mathématiques pour tous</i> : http://sesamath.ch/ (version PDF ou OpenOffice téléchargeable) • BOVET, Hubert, <i>Algèbre, calcul littéral, Equations</i>, éd. Polymaths • FAVRE, Jean-Pierre, <i>Mathématiques de gestion</i>, éd. Digilex • MARTHALER Hans et JAKOB Benno, <i>Mathematik 1. Algebra für Berufsmaturitätsschulen</i>, hep verlag ag • MARTHALER Hans et JAKOB Benno, <i>Mathematik 2. Geometrie für Berufsmaturitätsschulen</i>, hep verlag ag • COLLECTIF, SOCIÉTÉ SUISSE DES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES, <i>FUNDAMENTUM de mathématiques</i>, éd. Tricorne : <ul style="list-style-type: none"> Géométrie vectorielle et analytique plane - CRM N° 23 Géométrie vectorielle et analytique de l'espace - CRM N° 24 Analyse - CRM N° 25 Notions élémentaires - CRM N° 27 • Formulaires et tables / CRM

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. • On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives écrites par semestre.
Examen de MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations A de MP1 et MP2. • Les documents et matériels autorisés : <ul style="list-style-type: none"> - recueil de formules - calculatrice sans CAS et sans fonctions graphique (modèle type TI-30XS)

Domaine fondamental : Mathématiques

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Arithmétique / algèbre			15
1.1. Bases	<ul style="list-style-type: none"> identifier la structure d'expressions algébriques et en tenir compte lors de calculs ou de transformations 		1
1.2. Nombres et opérations de base correspondantes	<ul style="list-style-type: none"> comprendre la structure des nombres (signe, valeur absolue, arrondi, relations d'ordre) et classer les nombres en fonction de leur nature (\mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{Q}, \mathbb{R}) effectuer des opérations de base sur différents ensembles de nombres en respectant les règles (règle des signes, hiérarchie des opérations) 		14
5. Géométrie			5
5.1. Bases	<ul style="list-style-type: none"> faire une esquisse de l'exercice proposé permettant de confirmer un résultat calculé 		2
5.2. Géométrie du plan	<ul style="list-style-type: none"> décrire des situations géométriques d'objets élémentaires (carré, rectangle, triangle quelconque, triangle particulier, parallélogramme, losange, trapèze, cercle, polygones réguliers) calculer leurs caractéristiques (hauteurs, médiane, bissectrice, médiatrice, ligne médiane dans le trapèze, corde, sécante, tangente, secteur, segment, angle (en degrés) ainsi que leurs relations (périmètre, aire, distance)) utiliser la similitude pour des calculs comprendre et appliquer différentes constructions de la section d'or et construire des triangles et des rectangles d'or construire des polygones réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> Pythagore, hauteur, Euclide, Thalès, angles inscrits, aires: calculer des longueurs et des aires et donner les résultats en valeur exacte (sans calculatrice) 	3

Domaine fondamental : Mathématiques

Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Arithmétique / algèbre			20
1.4. Puissances	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les règles des puissances à exposants entiers et rationnels et les appliquer à des exemples simples identifier et appliquer la hiérarchie des opérations 	<ul style="list-style-type: none"> utiliser les puissances pour déterminer le nombre de nénuphars après n jours, sachant qu'on a démarré avec un nénuphar et qu'un nénuphar se dédouble en un jour de l'infiniment grand à l'infiniment petit, exploiter les notations et les propriétés des puissances dans l'étude des grandeurs (astronomie, microscopie, molécules,...) 	10
1.3. Opérations de base avec des termes algébriques	<ul style="list-style-type: none"> manipuler des termes algébriques en respectant les règles en vue d'effectuer les opérations de base, sans division polynomiale, décomposer des polynômes du second degré en facteurs linéaires 		10

Domaine fondamental : Mathématiques

Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Equations et systèmes d'équations			10
2.1. Bases	<ul style="list-style-type: none"> formuler des situations données sous forme d'équation ou de système d'équations comprendre et utiliser les équivalences algébriques déterminer le type d'une équation et en tenir compte pour sa résolution, appliquer des méthodes de résolution et de reformulation pour parvenir au résultat et vérifier les solutions 	•	5
2.2. Equations	<ul style="list-style-type: none"> résoudre des équations linéaires et quadratiques 	<ul style="list-style-type: none"> exploiter les notions de mouvements, mélanges et épargne 	5
5. Géométrie			30
5.2. Géométrie du plan	<ul style="list-style-type: none"> décrire des situations géométriques d'objets élémentaires (carré, rectangle, triangle quelconque, triangle particulier, parallélogramme, losange, trapèze, cercle, polygones réguliers) calculer leurs caractéristiques (hauteurs, médiane, bissectrice, médiatrice, ligne médiane dans le trapèze, corde, sécante, tangente, secteur, segment, angle (en degrés) ainsi que leurs relations (périmètre, aire, distance)) utiliser la similitude pour des calculs comprendre et appliquer différentes constructions de la section d'or et construire des triangles et des rectangles d'or construire des polygones réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> Pythagore, hauteur, Euclide, Thalès, angles inscrits, aires: calculer des longueurs et des aires et donner les résultats en valeur exacte (sans calculatrice) 	22

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Géométrie (suite)			(30)
5.3. Figures géométriques du plan	<ul style="list-style-type: none">• comprendre et savoir exécuter des isométries (similitudes) et des homothéties sur des figures• dessiner la composition de similitudes et, inversement, décomposer un enchaînement de similitudes en figures individuelles• décrire les lois qui régissent les ornements et les pavages et élaborer des exemples personnels		8

Domaine fondamental : Mathématiques

Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Analyse de données et calcul des probabilités			20
4.1. Bases	<ul style="list-style-type: none"> expliquer les concepts de base de l'analyse de données [population, données brutes, échantillon, taille d'échantillon, rang (statistiques d'ordre)] évaluer la récolte et la qualité des données 	•	2
4.2. Représentations graphiques	<ul style="list-style-type: none"> caractériser des données univariées (par catégories, discrètes, continues), les ordonner, les classer (statistiques d'ordre, répartition par classe) et les visualiser [diagramme en bâtons, diagramme circulaire, histogramme, boîte à moustaches (boxplot)] caractériser et interpréter des représentations graphiques (symétrique, asymétrique, unimodale, multimodale) caractériser, visualiser et interpréter des données bivariées choisir la représentation graphique appropriée en fonction de la situation 	•	10
4.3. Mesures	<ul style="list-style-type: none"> calculer et interpréter les mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et de dispersion (écart-type, intervalle interquartile) et vérifier la plausibilité de ces mesures choisir la mesure appropriée en fonction de la situation 	•	8
2. Equations et systèmes d'équations			10
2.3. Systèmes d'équations linéaires	<ul style="list-style-type: none"> résoudre un système d'équations linéaires à deux variables illustrer graphiquement et interpréter l'ensemble des solutions d'un système d'équations linéaires à deux variables 		10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Géométrie			10
5.4. Trigonométrie	<ul style="list-style-type: none">effectuer des calculs dans le triangle rectangle à l'aide des fonctions trigonométriques		10

Domaine fondamental : Mathématiques

Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Fonctions			25
3.1. Bases	<ul style="list-style-type: none"> comprendre et expliquer les fonctions réelles comme une correspondance / application d'un ensemble de définition (domaine) D vers un ensemble image E expliquer avec des fonctions comment la modification d'une grandeur indépendante influe sur une grandeur dépendante et saisir de ce fait le lien en tant qu'ensemble lire, écrire et interpréter des fonctions réelles sous forme verbale, sous forme de tableau, de graphe (dans un repère cartésien) et sous forme analytique utiliser les équations de fonction, les tableaux de valeurs et les graphes en fonction du contexte lire et écrire des fonctions réelles ($f:D \rightarrow E$) en utilisant différentes notations : <ul style="list-style-type: none"> - application $x \mapsto f(x)$ - équation de la fonction $f:D \rightarrow E$ par $y=f(x)$ - élément de la fonction $f(x)$ 	visualiser et interpréter des équations à l'aide de fonctions	10
3.2. Fonctions du 1er degré	<ul style="list-style-type: none"> interpréter géométriquement les coefficients de la fonction (pente, ordonnée à l'origine) visualiser le graphe d'une fonction du 1er degré comme une droite calculer les intersections de graphes de fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> tirer profit des propriétés des fonctions du 1er degré pour traiter la proportionnalité, la croissance utilisation des fonctions du 1er degré pour comparer les coûts de différentes assurances maladie (franchise, primes) 	15
2. Equations et systèmes d'équations			15
2.2. Equations	<ul style="list-style-type: none"> résoudre des équations linéaires et quadratiques 	<ul style="list-style-type: none"> exploiter les notions de mouvements, mélanges et épargne 	15

Domaine fondamental : Mathématiques

Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Fonctions			10
3.3. Fonctions quadratiques	<ul style="list-style-type: none"> interpréter géométriquement l'équation de la fonction (convexité, zéros, extremum, ordonnée à l'origine) visualiser le graphe d'une fonction quadratique sous sa forme générale comme une parabole 	<ul style="list-style-type: none"> mouvement et balistique : utilisation des fonctions affines et quadratiques pour décrire un mouvement ou un tir 	10
5. Géométrie			30
5.3. Figures géométriques du plan	<ul style="list-style-type: none"> comprendre et savoir exécuter des isométries (similitudes) et des homothéties sur des figures dessiner la composition de similitudes et, inversement, décomposer un enchaînement de similitudes en figures individuelles décrire les lois qui régissent les ornements et les pavages et élaborer des exemples personnels 		2
5.5. Géométrie de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> décrire des situations géométriques d'objets élémentaires [prisme, pyramide, cylindre de révolution, cône de révolution, sphère, polyèdre (convexe et concave)] calculer algébriquement leurs éléments (diagonale du corps, hauteurs, angle d'ouverture, génératrice) et leurs relations (volume, surface, développement) connaître et utiliser la formule d'Euler pour les polyèdres comprendre les lois de la perspective parallèle (affinité) et représenter des parallélépipèdes rectangles, des prismes et des solides de Platon en perspective parallèle [isométrie, dimétrie (ou perspective ingénieur), oblique] distinguer les solides réguliers et semi-réguliers et dessiner leurs développements 		28

3. **DOMAINE SPECIFIQUE**

Le domaine spécifique englobe deux branches spécifiques tel qu'exigé par le Plan d'Etudes Cadre fédéral de l'orientation MP Arts :

- Arts appliqués, art, culture
- Information et communication

Ces deux branches spécifiques dépendent étroitement des formations professionnelles initiales CFC du domaine des arts visuels et des arts appliqués. Elles sont également axées sur le domaine du design des HES apparentées.

Domaine spécifique : 440 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres							
Semestre n°	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Arts appliqués, arts, culture	80	80	60	60	20	20	320
Information et communication	40	-	-	-	40	40	120

3.1. Branche 1 : Arts appliqués, art et culture

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • La création est l'une des activités fondamentales de l'homme. La branche « Arts appliqués, art, culture » a pour but de faire prendre conscience de phénomènes créatifs, de les rendre visible et de les communiquer, ainsi que de développer une compréhension globale de leur contexte culturel et social. Les personnes en formation se confrontent ainsi à leur environnement immédiat, à différentes cultures et aux phénomènes de mondialisation. • L'objectif de formation principal est l'acquisition d'aptitudes créatives. La branche met donc l'accent sur l'activité créatrice pratique sous forme de projets, avec un libre choix des moyens créatifs en fonction de l'objectif pédagogique et professionnel. Les personnes en formation acquièrent des possibilités d'expression, des capacités et des savoir-faire créatifs ainsi que des connaissances de base dans une sélection représentative qui renonce volontairement à l'exhaustivité systématique. Au fil de ces projets, les personnes en formation développent leurs compétences et apprennent à les appliquer de manière pertinente. La théorie de la création artistique est transmise de préférence en introduction et en accompagnement des projets. Dans la confrontation théorique avec les aspects actuels et historiques, les personnes en formation acquièrent une compréhension des arts appliqués, de la culture et de l'art contemporains. • La flexibilité des cours et leur orientation sur les projets tiennent compte, d'une part, des antécédents professionnels hétérogènes des personnes en formation, et permettent, d'autre part, une préparation optimale aux offres d'études HES correspondantes (p. ex. design, médias et art, film, possibilités d'approfondissement créatif en architecture). Dans la mesure du possible, les cours portent également sur des thèmes relatifs au test d'aptitude concernant les capacités créatrices et artistiques en vue de l'accès au domaine d'études « Design » d'une haute école spécialisée.
Compétences transdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : valoriser les phénomènes artistiques dans leur contexte culturel et social ; résoudre des tâches exigeantes et complexes de manière responsable, organisée et réfléchie • Compétence sociale : exprimer son propre point de vue et comprendre ceux d'autres personnes ; développer l'aptitude au travail en équipe ; construire et entretenir un premier réseau professionnel • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : évaluer et classer ses propres capacités ; travailler avec persévérance et efficacité ; se familiariser avec des méthodes et des processus de travail créatifs orientés vers les projets ; développer sa confiance en soi pour la création • Capacité à s'intéresser : développer un intérêt pour les arts appliqués et l'art du passé et contemporains • Capacités pratiques : rechercher, concevoir et présenter des travaux ; appliquer ses compétences créatrices dans d'autres domaines de la vie

Brochures pédagogiques :

- TDC – Texte et Documents pour la classe, éd. Scérèn, Paris, (nombreux numéros)
- Histoire générale de l'art et analyse d'image
- **ARDENNE, Paul**, *Art, l'âge contemporain. Une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*, Les Editions du Regard, Paris, 1997.
- **BLISTÈNE, Bernard**, *Une histoire de l'art du XXe siècle*, Beaux-Arts Magazine et Centre Georges Pompidou, Paris, 2002.
- **BOURRIAX, Nicolas**, *Esthétique relationnelle*, Les presses du réel, Paris, 1998.
- **FRONTISI, Claude** (sous la direction de), *Histoire visuelle de l'art*, éd. Larousse, Paris, 2001.
- **GAUVILLE, Hervé**, *L'art depuis 1945 groupes et mouvements*, éd. Hazan, Paris, 2007.
- GROUPE MU, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Éditions Le Seuil, Paris 1992.
- **HEINICH, Nathalie**, *Le triple jeu de l'art contemporain*, Les Editions de Minuit, Paris, 1998.
- **LANEYRIE-DAGEN, Nadeije**, *Histoire de l'art pour tous*, éd. Hazan, Paris, 2011.
- **MARTINE, Joly**, *Introduction à l'analyse de l'image*, Arman Colin, Paris 2009.
- **MARTINE, Joly**, *L'Image et son interprétation*, Arman Colin, Paris 2005.
- **MARTINE, Joly**, *L'Image et les signes, approche sémiologique de l'image fixe*, Armand Colin, Paris 2005.
- **RIOUT, Denys**, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, éd. Gallimard, Folio essais, Paris, 2000.

Films ou vidéos

- Palettes, L'intégrale, Alain Jaubert, éd. Montparnasse, Paris, 2007.
- Lignes, formes, Couleurs. Petites histoires des techniques de la peinture, Marie-José et Alain Jaubert, éd. Montparnasse, Paris, 2008.
- Architectures : intégrale, 5 DVD, Frédéric Compain, Arte éditions, 2007 et Architectures : intégrale, 6-7-8, Richard Copans et Juliette Garcias, Arte éditions, Issy les Moulineaux, 2013.
- Photo, l'histoire des grands mouvements photographiques – L'intégrale, Stan Neumann, Alain Nahum, Arte éditions, Issy les Moulineaux, 2013.
- Coffret Contacts, William Klein, Arte éditions, Issy les Moulineaux, 2004.
- Design, Luciano Rigolini, Danielle Schirman, Ann-Celia Kendall, Arte éditions, Issy les Moulineaux, 2006.
- Les statues meurent aussi, Alain Resnais, 1953

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique.• On veillera à réaliser au minimum 2 évaluations par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes hebdomadaires ou plus sont dispensées
Examen de MP pratique	<ul style="list-style-type: none">• La durée de la pratique est de 16 à 32 heures.• L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations A de MP1 et MP2.
Examen de MP oral	<ul style="list-style-type: none">• La durée de l'entretien d'examen est de 30 minutes.

Domaine spécifique, branche 1 : Arts appliqués, art, culture

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Bases de la création			50
1.1. Formes	<ul style="list-style-type: none"> percevoir et utiliser l'effet d'éléments visuels (point, ligne, surface et espace) identifier des proportions (par ex. nombre d'or, modulator) saisir les aspects relatifs à la composition intégrer leurs connaissances des formes dans leur propre activité créatrice 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison, faire observer, décrire des œuvres, à l'écrit ou à l'oral, à l'aide de connaissances historiques et théoriques en perception des formes et des aspects relatifs à la composition, afin que les personnes en formation interprètent l'effet de certains éléments visuels (point, ligne, surface et espace) et qu'ils identifient des proportions (par ex. nombre d'or, modulator) par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	12
1.2. Couleurs	<ul style="list-style-type: none"> décrire l'impact émotionnel des couleurs percevoir consciemment la couleur comme dimension créative identifier la couleur comme matériau (substances, domaines d'application) expliquer des modèles de couleurs définis expliquer les lois du mélange des couleurs (additif / soustractif) identifier et appliquer des contrastes de couleurs intégrer leurs connaissances dans leur propre activité créatrice 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison, faire observer, décrire des œuvres, à l'écrit ou à l'oral, à l'aide de connaissances historiques et théoriques en perception des couleurs, par exemple, en décrivant l'impact émotionnel des couleurs, en percevant consciemment la couleur comme dimension créative, en identifiant la couleur comme matériau (substances, domaines d'application), en expliquant des modèles de couleurs définis par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	12

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Bases de la création (suite)			(50)
1.3. Représentation spatiale	<ul style="list-style-type: none"> relever des facteurs créant une perception de volume (superposition, rapports de taille, hauteur relative, etc.) expliquer différents types de perspectives (centrée, à 2 points de fuite, colorée, atmosphérique, signifiante) appliquer de manière autonome un nombre défini de ces procédures de représentation spatiale dans leur propre activité créatrice à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison d'œuvres, à l'aide de connaissances historiques et théoriques, faire relever à l'écrit ou à l'oral des facteurs créant une perception de volume (superposition, rapports de taille, hauteur relative, etc.), en expliquant différents types de perspectives (centrée, à 2 points de fuite, colorée, atmosphérique, signifiante) par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	14
1.4. Corps, formes tridimensionnelles	<ul style="list-style-type: none"> décrire différentes variétés de création tridimensionnelle (relief, sculpture, plastique, objet, installation) distinguer les processus soustractifs et additifs appliquer de manière autonome un nombre défini de techniques tridimensionnelles dans leur propre activité créatrice à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison d'œuvres, décrire des productions tridimensionnelles à l'aide de connaissances historiques et théoriques, notamment en identifiant diverses variétés de création tridimensionnelle (relief, sculpture, plastique, objet, installation) et en distinguant les processus soustractifs et additifs par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	12

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture			10
3.1. Histoire de l'art et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • classer des œuvres d'art représentatives d'un point de vue temporel et stylistique (en tenant compte en particulier de la peinture, de la sculpture et de l'architecture) • identifier les principales caractéristiques stylistiques des périodes artistiques occidentales • analyser et interpréter, avant tout en les comparant, un nombre défini d'œuvres d'art (principalement des dessins/tableaux/objets) à l'aune de critères portant sur le fond et la forme 	<ul style="list-style-type: none"> • demander de classer des œuvres d'art représentatives d'un point de vue temporel et stylistique, en les contextualisant, notamment d'un point de vue iconographique, social, historique, philosophique, économique et politique. Faire comparer ces œuvres avec d'autres techniques de création qui leur seront contemporaines (par exemple la photographie, le cinéma, la vidéo, les arts graphiques, la création d'objets, la performance, etc.) ainsi qu'avec les œuvres d'art et les techniques actuelles, cela par la fréquentation régulière des lieux de création d'aujourd'hui (centres d'art, galerie, associations d'artistes, ateliers, etc.) • par le biais de la comparaison, demander d'identifier au sein des arts occidentaux des influences ou des écarts par rapport à d'autres périodes ou cultures artistiques (Écrit ou oral) • que ce soit à l'écrit ou à l'oral, faire situer, analyser et interpréter dans leur contexte historique, économique et politique, un nombre défini d'œuvres d'art, tout en demandant une comparaison avec des œuvres qui leur sont contemporaines, réalisées avec d'autres médiums ou techniques (photographie, cinéma, vidéo, arts graphiques, performance, etc.). Ces œuvres d'art seront également très souvent mises en relation avec la création contemporaine, cela par la fréquentation régulière des lieux de création d'aujourd'hui sous la forme de comptes rendus (centres d'art, galerie, associations d'artistes, ateliers, etc.) 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture (suite)			(10)
3.1. Histoire de l'art et de la culture (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • expliquer notamment à ce propos le lien entre les moyens créatifs et le message • comprendre l'évolution dans l'histoire de l'art 	<ul style="list-style-type: none"> • par la comparaison écrite ou orale d'œuvres, demander d'identifier des liens entre les moyens créatifs et les intentions. • faire situer des œuvres au sein de l'histoire de l'art et justifier cette mise en contexte par un texte ou une présentation orale argumentée incluant une approche à la fois chronologique, historique, politique et économique 	

* Ne fait pas l'objet d'un examen ou d'une évaluation

Domaine spécifique, branche 1 : Arts appliqués, art, culture

Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Bases de la création			48
1.1. Formes	<ul style="list-style-type: none"> percevoir et utiliser l'effet d'éléments visuels (point, ligne, surface et espace) identifier des proportions (par ex. nombre d'or, moduler) saisir les aspects relatifs à la composition intégrer leurs connaissances des formes dans leur propre activité créatrice 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison, faire observer, décrire des œuvres, à l'écrit ou à l'oral, à l'aide de connaissances historiques et théoriques en perception des formes et des aspects relatifs à la composition, afin que les personnes en formation interprètent l'effet de certains éléments visuels (point, ligne, surface et espace) et qu'ils identifient des proportions (par ex. nombre d'or, moduler) par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	12
1.2. Couleurs	<ul style="list-style-type: none"> décrire l'impact émotionnel des couleurs percevoir consciemment la couleur comme dimension créative identifier la couleur comme matériau (substances, domaines d'application) expliquer des modèles de couleurs définis expliquer les lois du mélange des couleurs (additif / soustractif) identifier et appliquer des contrastes de couleurs intégrer leurs connaissances dans leur propre activité créatrice 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison, faire observer, décrire des œuvres, à l'écrit ou à l'oral, à l'aide de connaissances historiques et théoriques en perception des couleurs, par exemple, en décrivant l'impact émotionnel des couleurs, en percevant consciemment la couleur comme dimension créative, en identifiant la couleur comme matériau (substances, domaines d'application), en expliquant des modèles de couleurs définis par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	12

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Bases de la création (suite)			(48)
1.3. Représentation spatiale	<ul style="list-style-type: none"> relever des facteurs créant une perception de volume (superposition, rapports de taille, hauteur relative, etc.) expliquer différents types de perspectives (centrée, à 2 points de fuite, colorée, atmosphérique, signifiante) appliquer de manière autonome un nombre défini de ces procédures de représentation spatiale dans leur propre activité créatrice à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison d'œuvres, à l'aide de connaissances historiques et théoriques, faire relever à l'écrit ou à l'oral des facteurs créant une perception de volume (superposition, rapports de taille, hauteur relative, etc.), en expliquant différents types de perspectives (centrée, à 2 points de fuite, colorée, atmosphérique, signifiante) par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	16
1.4. Corps, formes tridimensionnelles	<ul style="list-style-type: none"> décrire différentes variétés de création tridimensionnelle (relief, sculpture, plastique, objet, installation) distinguer les processus soustractifs et additifs appliquer de manière autonome un nombre défini de techniques tridimensionnelles dans leur propre activité créatrice à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison d'œuvres, décrire des productions tridimensionnelles à l'aide de connaissances historiques et théoriques, notamment en identifiant diverses variétés de création tridimensionnelle (relief, sculpture, plastique, objet, installation) et en distinguant les processus soustractifs et additifs par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	8
2. Domaines d'application créatifs			6
2.2. Image mobile (film, vidéo, animation)	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière autonome une sélection de médias selon l'objectif pédagogique et professionnel se repérer dans le secteur multimédia de la création 	<ul style="list-style-type: none"> faire comparer, par une production écrite ou orale, divers types de médias, tant sur le plan formel que sur le plan du contenu. situer des créations contemporaines dans le champ des arts actuels mais aussi dans une perspective historique du médium et des arts 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite)			(6)
2.4. Arts graphiques	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer de manière autonome des solutions graphiques pour leurs propres champs d'application • développer et réaliser une mise en page avec des relations texte-image (principalement format utile d'une page, éléments graphiques, espaces, documents de plusieurs pages ou en plusieurs parties, titres) • identifier et appliquer les règles typographiques de base (principalement polices définies [Antiqua / Grotesk], styles de caractères, orientation du texte, chasse, interligne, mise en page, hiérarchie des titres) • utiliser les différentes formes d'images dans leurs propres documents de manière judicieuse • discuter des caractéristiques d'un Corporate Design à l'aide de quelques exemples 	<ul style="list-style-type: none"> • par la description et la comparaison, demander aux personnes en formation de contextualiser, à l'écrit ou à l'oral, des productions graphiques au sein de la création contemporaine mais aussi dans l'histoire des arts • faire réaliser un dossier d'exposé ou de recherche à l'aide de documents collectés et sélectionnés par les personnes en formation, tout en leur demandant de respecter les règles de mise en page (typographique), de légendage et de citation de source • par la comparaison, demander, à l'écrit ou à l'oral, d'identifier et de situer sur le plan historique des productions typographiques, notamment en utilisant les règles de base.* • au moyen de la comparaison, faire identifier les caractéristiques d'un Corporate Design à l'aide d'exemples issus de la création contemporaine (à l'écrit ou à l'oral).* 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture			6
3.1. Histoire de l'art et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • classer des œuvres d'art représentatives d'un point de vue temporel et stylistique (en tenant compte en particulier de la peinture, de la sculpture et de l'architecture) • identifier les principales caractéristiques stylistiques des périodes artistiques occidentales • analyser et interpréter, avant tout en les comparant, un nombre défini d'œuvres d'art (principalement des dessins/tableaux/objets) à l'aune de critères portant sur le fond et la forme • expliquer notamment à ce propos le lien entre les moyens créatifs et le message comprendre l'évolution dans l'histoire de l'art 	<ul style="list-style-type: none"> • demander de classer des œuvres d'art représentatives d'un point de vue temporel et stylistique, en les contextualisant, notamment d'un point de vue iconographique, social, historique, philosophique, économique et politique. Faire comparer ces œuvres avec d'autres techniques de création qui leur seront contemporaines (par exemple la photographie, le cinéma, la vidéo, les arts graphiques, la création d'objets, la performance, etc.) ainsi qu'avec les œuvres d'art et les techniques actuelles, cela par la fréquentation régulière des lieux de création d'aujourd'hui (centres d'art, galerie, associations d'artistes, ateliers, etc.) • par le biais de la comparaison, demander d'identifier au sein des arts occidentaux des influences ou des écarts par rapport à d'autres périodes ou cultures artistiques (Écrit ou oral) • que ce soit à l'écrit ou à l'oral, faire situer, analyser et interpréter dans leur contexte historique, économique et politique, un nombre défini d'œuvres d'art, tout en demandant une comparaison avec des œuvres qui leur sont contemporaines, réalisées avec d'autres médiums ou techniques (photographie, cinéma, vidéo, arts graphiques, performance, etc.). Ces œuvres d'art seront également très souvent mises en relation avec la création contemporaine, cela par la fréquentation régulière des lieux de création d'aujourd'hui sous la forme de comptes rendus (centres d'art, galerie, associations d'artistes, ateliers, etc.) • par la comparaison écrite ou orale d'œuvres, demander d'identifier des liens entre les moyens créatifs et les intentions. • faire situer des œuvres au sein de l'histoire d'art et justifier cette mise en contexte par un texte ou une présentation orale argumentée incluant une approche à la fois chronologique, historique, politique et économique 	6

* Ne fait pas l'objet d'un examen ou d'une évaluation

Domaine spécifique, branche 1 : Arts appliqués, art, culture
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs			37
2.1. Photographie	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les différentes variétés de photographie (p. ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) choisir les procédures techniques pertinentes dans différentes conditions 	<ul style="list-style-type: none"> par l'étude d'aspects choisis de l'histoire de la photographie, faire décrire et contextualiser les diverses variétés et techniques photographiques, et situer ces œuvres au sein de la création contemporaine, par le biais de visites dans des institutions culturelles, notamment en identifiant les différents genres de photographie (par ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) faire comparer et contextualiser des œuvres au sein de l'évolution technique du médium par le biais de descriptions écrites ou orales 	10
2.2. Image mobile (film, vidéo, animation)	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière autonome une sélection de médias selon l'objectif pédagogique et professionnel se repérer dans le secteur multimédia de la création 	<ul style="list-style-type: none"> faire comparer, par une production écrite ou orale, divers types de médias, tant sur le plan formel que sur le plan du contenu. situer des créations contemporaines dans le champ des arts actuels mais aussi dans une perspective historique du médium et des arts 	12
2.3. Langage visuel et illustration	<ul style="list-style-type: none"> identifier les différentes formes d'images (par ex. photographie, film, dessin, peinture, logo) et évaluer de manière critique l'utilisation qui en est faite concevoir de manière autonome des représentations visuelles selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> par le biais d'une sélection de médias, demander aux personnes en formation de contextualiser des œuvres dans l'histoire des arts et de celle du médium concerné ; faire situer également ces créations au sein de la création contemporaine par le biais de visites, que ce soit à l'écrit ou à l'oral au moyen d'une rédaction ou d'une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite)			(37)
2.5. Conception de produits (mode, industrie, meubles et objets)	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer des exemples de produits sous l'angle de la forme, de la matière, de la surface, des dimensions et de la fonction • faire des expériences avec les matières • élaborer des idées de produits et les noter sous une forme adaptée (croquis, plan, modèle de développement) développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel • développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire évaluer des exemples de produits (sous l'angle formel, fonctionnel et technique), par la comparaison écrite ou orale, en les situant au sein de l'histoire des arts • demander aux personnes en formation d'expliquer, à l'écrit ou à l'oral, des choix de matériaux - liés à un contexte historique, économique et politique - déterminant des options esthétiques.* • faire décrire, à l'écrit ou l'oral, des produits et demander de les comparer, de manière argumentée, avec des productions actuelles.* 	2
2.6. Architecture, architecture d'intérieur et scénographie	<ul style="list-style-type: none"> • analyser un objet dans son contexte (configuration de l'espace intérieur, espace extérieur, environnement, facteurs de localisation) et noter les constatations par écrit ou sous forme graphique • identifier la corrélation entre construction et forme • élaborer un édifice (objet) en tenant compte de la dimension et de la proportion, des transitions spatiales, de la lumière naturelle et artificielle ainsi que des matériaux et des surfaces • élaborer des solutions spatiales de manière autonome pour différentes tâches, sur plan ou sous forme de modèle, selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire décrire, à l'écrit et/ou à l'oral, un objet dans son contexte spatial et demander d'interpréter les choix techniques et formels en relation avec l'espace ; faire identifier des liens avec d'autres objets contemporains et emblématiques de l'histoire du domaine de création et de l'histoire des arts en général.* • faire identifier, par la comparaison, la corrélation entre construction et forme en resituant la production dans son contexte de création.* • par la découverte d'espaces architecturaux, demander de décrire à l'écrit ou à l'oral les relations formelles entre dimensions, proportions, transitions spatiales, lumière et matériaux.* • faire décrire des espaces architecturaux à partir de plans, de maquettes ou de toute autre documentation (à l'écrit ou à l'oral) 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture			23
3.1. Histoire de l'art et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • classer des œuvres d'art représentatives d'un point de vue temporel et stylistique (en tenant compte en particulier de la peinture, de la sculpture et de l'architecture) • identifier les principales caractéristiques stylistiques des périodes artistiques occidentales • analyser et interpréter, avant tout en les comparant, un nombre défini d'œuvres d'art (principalement des dessins/tableaux/objets) à l'aune de critères portant sur le fond et la forme • expliquer notamment à ce propos le lien entre les moyens créatifs et le message 	<ul style="list-style-type: none"> • demander de classer des œuvres d'art représentatives d'un point de vue temporel et stylistique, en les contextualisant, notamment d'un point de vue iconographique, social, historique, philosophique, économique et politique. Faire comparer ces œuvres avec d'autres techniques de création qui leur seront contemporaines (par exemple la photographie, le cinéma, la vidéo, les arts graphiques, la création d'objets, la performance, etc.) ainsi qu'avec les œuvres d'art et les techniques actuelles, cela par la fréquentation régulière des lieux de création d'aujourd'hui (centres d'art, galerie, associations d'artistes, ateliers, etc.) • par le biais de la comparaison, demander d'identifier au sein des arts occidentaux des influences ou des écarts par rapport à d'autres périodes ou cultures artistiques (à l'écrit ou à l'oral) • que ce soit à l'écrit ou à l'oral, faire situer, analyser et interpréter dans leur contexte historique, économique et politique, un nombre défini d'œuvres d'art, tout en demandant une comparaison avec des œuvres qui leur sont contemporaines, réalisées avec d'autres médiums ou techniques (photographie, cinéma, vidéo, arts graphiques, performance, etc.). Ces œuvres d'art seront également très souvent mises en relation avec la création contemporaine, cela par la fréquentation régulière des lieux de création d'aujourd'hui sous la forme de comptes rendus (centres d'art, galerie, associations d'artistes, ateliers, etc.) • par la comparaison écrite ou orale d'œuvres, demander d'identifier des liens entre les moyens créatifs et les intentions. 	23

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture (suite)			(23)
3.1. Histoire de l'art et de la culture (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre l'évolution dans l'histoire de l'art • préparer et présenter de manière autonome des sujets concernant l'art, le design ou l'architecture • mettre leur propre produit en parallèle avec des œuvres contemporaines marquantes et apparentées d'un point de vue artistique (positions) • approfondir cette comparaison entre les œuvres et les positions artistiques au moyen de recherches, d'analyses et de contextualisations 	<ul style="list-style-type: none"> • faire situer des œuvres au sein de l'histoire de l'art et justifier cette mise en contexte par un texte ou une présentation orale argumentée incluant une approche à la fois chronologique, historique, politique et économique • demander à la personne en formation de réaliser des dossiers ou des présentations orales sur des sujets, de manière autonome, en intégrant les connaissances acquises sur le plan pratique et historique • faire contextualiser leurs productions ou leurs positions, notamment par rapport à la création contemporaine, de manière autonome, tant à l'écrit qu'à l'oral • par le biais de l'élaboration d'un dossier, apprendre à la personne en formation à utiliser divers outils de recherche, diverses sources intégrées de manière sélective, autonome, tout en respectant les usages scientifiques de la citation des sources, cela par l'observation d'exemples puis par la mise en pratique. 	

Domaine spécifique, branche 1 : Arts appliqués, art, culture

Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Bases de la création			12
1.1. Formes	<ul style="list-style-type: none"> percevoir et utiliser l'effet d'éléments visuels (point, ligne, surface et espace) identifier des proportions (par ex. nombre d'or, modulator) saisir les aspects relatifs à la composition intégrer leurs connaissances des formes dans leur propre activité créatrice 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison, faire observer, décrire des œuvres, à l'écrit ou à l'oral, à l'aide de connaissances historiques et théoriques en perception des formes et des aspects relatifs à la composition, afin que les personnes en formation interprètent l'effet de certains éléments visuels (point, ligne, surface et espace) et qu'ils identifient des proportions (par ex. nombre d'or, modulator) par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	6
1.2. Couleurs	<ul style="list-style-type: none"> décrire l'impact émotionnel des couleurs percevoir consciemment la couleur comme dimension créative identifier la couleur comme matériau (substances, domaines d'application) expliquer des modèles de couleurs définis expliquer les lois du mélange des couleurs (additif / soustractif) identifier et appliquer des contrastes de couleurs intégrer leurs connaissances dans leur propre activité créatrice 	<ul style="list-style-type: none"> par la comparaison, faire observer, décrire des œuvres, à l'écrit ou à l'oral, à l'aide de connaissances historiques et théoriques en perception des couleurs, par exemple, en décrivant l'impact émotionnel des couleurs, en percevant consciemment la couleur comme dimension créative, en identifiant la couleur comme matériau (substances, domaines d'application), en expliquant des modèles de couleurs définis par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs			24
2.1. Photographie	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre les différentes variétés de photographie (p. ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) • choisir les procédures techniques pertinentes dans différentes conditions • comprendre et appliquer des procédés de création d'images • s'adapter aux évolutions techniques • utiliser de manière autonome la photographie comme moyen de création à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • par l'étude d'aspects choisis de l'histoire de la photographie, faire décrire et contextualiser les diverses variétés et techniques photographiques, et situer ces œuvres au sein de la création contemporaine, par le biais de visites dans des institutions culturelles, notamment en identifiant les différents genres de photographie (par ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) • faire comparer et contextualiser des œuvres au sein de l'évolution technique du médium par le biais de descriptions écrites ou orales • évaluer l'adéquation de choix techniques au contexte de création d'une photographie ainsi qu'à ses significations • par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	10
2.3. Langage visuel et illustration	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les différentes formes d'images (par ex. photographie, film, dessin, peinture, logo) et évaluer de manière critique l'utilisation qui en est faite • concevoir de manière autonome des représentations visuelles selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • par le biais d'une sélection de médias, demander aux personnes en formation de contextualiser des œuvres dans l'histoire des arts et de celle du médium concerné ; faire situer également ces créations au sein de la création contemporaine par le biais de visites, que ce soit à l'écrit ou à l'oral • au moyen d'une rédaction ou d'une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite)			(16)
2.5. Conception de produits (mode, industrie, meubles et objets)	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer des exemples de produits sous l'angle de la forme, de la matière, de la surface, des dimensions et de la fonction • faire des expériences avec les matières • élaborer des idées de produits et les noter sous une forme adaptée (croquis, plan, modèle de développement) développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel • développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire évaluer des exemples de produits (sous l'angle formel, fonctionnel et technique), par la comparaison écrite ou orale, en les situant au sein de l'histoire des arts • demander aux personnes en formation d'expliquer, à l'écrit ou à l'oral, des choix de matériaux - liés à un contexte historique, économique et politique - déterminant des options esthétiques.* • faire décrire, à l'écrit ou l'oral, des produits et demander de les comparer, de manière argumentée, avec des productions actuelles.* 	2
2.6. Architecture, architecture d'intérieur et scénographie	<ul style="list-style-type: none"> • analyser un objet dans son contexte (configuration de l'espace intérieur, espace extérieur, environnement, facteurs de localisation) et noter les constatations par écrit ou sous forme graphique • identifier la corrélation entre construction et forme • élaborer un édifice (objet) en tenant compte de la dimension et de la proportion, des transitions spatiales, de la lumière naturelle et artificielle ainsi que des matériaux et des surfaces • élaborer des solutions spatiales de manière autonome pour différentes tâches, sur plan ou sous forme de modèle, selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire décrire, à l'écrit et/ou à l'oral, un objet dans son contexte spatial et demander d'interpréter les choix techniques et formels en relation avec l'espace ; faire identifier des liens avec d'autres objets contemporains et emblématiques de l'histoire du domaine de création et de l'histoire des arts en général.* • faire identifier, par la comparaison, la corrélation entre construction et forme en resituant la production dans son contexte de création. • par la découverte d'espaces architecturaux, demander de décrire à l'écrit ou à l'oral les relations formelles entre dimensions, proportions, transitions spatiales, lumière et matériaux.* • faire décrire des espaces architecturaux à partir de plans, de maquettes ou de toute autre documentation (à l'écrit ou à l'oral) 	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture			24
3.1. Histoire de l'art et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • expliquer notamment à ce propos le lien entre les moyens créatifs et le message • comprendre l'évolution dans l'histoire de l'art • préparer et présenter de manière autonome des sujets concernant l'art, le design ou l'architecture • mettre leur propre produit en parallèle avec des œuvres contemporaines marquantes et apparentées d'un point de vue artistique (positions) • approfondir cette comparaison entre les œuvres et les positions artistiques au moyen de recherches, d'analyses et de contextualisations 	<ul style="list-style-type: none"> • par la comparaison écrite ou orale d'œuvres, demander d'identifier des liens entre les moyens créatifs et les intentions. • faire situer des œuvres au sein de l'histoire de l'art et justifier cette mise en contexte par un texte ou une présentation orale argumentée incluant une approche à la fois chronologique, historique, politique et économique • demander à la personne en formation de réaliser des dossiers ou des présentations orales sur des sujets, de manière autonome, en intégrant les connaissances acquises sur le plan pratique et historique • faire contextualiser leurs productions ou leurs positions, notamment par rapport à la création contemporaine, de manière autonome, tant à l'écrit qu'à l'oral • par le biais de l'élaboration d'un dossier, apprendre à la personne en formation à utiliser divers outils de recherche, diverses sources intégrées de manière sélective, autonome, tout en respectant les usages scientifiques de la citation des sources, cela par l'observation d'exemples puis par la mise en pratique. 	24

* Ne fait pas l'objet d'un examen ou d'une évaluation

Domaine spécifique, branche 1 : Arts appliqués, art, culture

Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs			30
2.1. Photographie	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les différentes variétés de photographie (p. ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) choisir les procédures techniques pertinentes dans différentes conditions comprendre et appliquer des procédés de création d'images s'adapter aux évolutions techniques utiliser de manière autonome la photographie comme moyen de création à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> par l'étude d'aspects choisis de l'histoire de la photographie, faire décrire et contextualiser les diverses variétés et techniques photographiques, et situer ces œuvres au sein de la création contemporaine, par le biais de visites dans des institutions culturelles, notamment en identifiant les différents genres de photographie (par ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) faire comparer et contextualiser des œuvres au sein de l'évolution technique du médium par le biais de descriptions écrites ou orales évaluer l'adéquation de choix techniques au contexte de création d'une photographie ainsi qu'à ses significations par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	4
2.2. Image mobile (film, vidéo, animation)	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière autonome une sélection de médias selon l'objectif pédagogique et professionnel se repérer dans le secteur multimédia de la création 	<ul style="list-style-type: none"> faire comparer, par une production écrite ou orale, divers types de médias, tant sur le plan formel que sur le plan du contenu.* situer des créations contemporaines dans le champ des arts actuels mais aussi dans une perspective historique du médium et des arts 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite)			(30)
2.3. Langage visuel et illustration	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les différentes formes d'images (par ex. photographie, film, dessin, peinture, logo) et évaluer de manière critique l'utilisation qui en est faite • concevoir de manière autonome des représentations visuelles selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • par le biais d'une sélection de médias, demander aux personnes en formation de contextualiser des œuvres dans l'histoire des arts et de celle du médium concerné ; faire situer également ces créations au sein de la création contemporaine par le biais de visites, que ce soit à l'écrit ou à l'oral • au moyen d'une rédaction ou d'une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	7
2.4. Arts graphiques	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer de manière autonome des solutions graphiques pour leurs propres champs d'application • développer et réaliser une mise en page avec des relations texte-image (principalement format utile d'une page, éléments graphiques, espaces, documents de plusieurs pages ou en plusieurs parties, titres) • identifier et appliquer les règles typographiques de base (principalement polices définies [Antiqua / Grotesk], styles de caractères, orientation du texte, chasse, interligne, mise en page, hiérarchie des titres) • utiliser les différentes formes d'images dans leurs propres documents de manière judicieuse • discuter des caractéristiques d'un Corporate Design à l'aide de quelques exemples 	<ul style="list-style-type: none"> • par la description et la comparaison, demander aux personnes en formation de contextualiser, à l'écrit ou à l'oral, des productions graphiques au sein de la création contemporaine mais aussi dans l'histoire des arts • faire réaliser un dossier d'exposé ou de recherche à l'aide de documents collectés et sélectionnés par les personnes en formation, tout en leur demandant de respecter les règles de mise en page (typographique), de légendage et de citation de source • par la comparaison, demander, à l'écrit ou à l'oral, d'identifier et de situer sur le plan historique des productions typographiques, notamment en utilisant les règles de base.* • au moyen de la comparaison, faire identifier les caractéristiques d'un Corporate Design à l'aide d'exemples issus de la création contemporaine (à l'écrit ou à l'oral).* 	6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite 2)			(30)
2.5. Conception de produits (mode, industrie, meubles et objets)	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer des exemples de produits sous l'angle de la forme, de la matière, de la surface, des dimensions et de la fonction • faire des expériences avec les matières • élaborer des idées de produits et les noter sous une forme adaptée (croquis, plan, modèle de développement) développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel • développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire évaluer des exemples de produits (sous l'angle formel, fonctionnel et technique), par la comparaison écrite ou orale, en les situant au sein de l'histoire des arts • demander aux personnes en formation d'expliquer, à l'écrit ou à l'oral, des choix de matériaux - liés à un contexte historique, économique et politique - déterminant des options esthétiques.* • faire décrire, à l'écrit ou l'oral, des produits et demander de les comparer, de manière argumentée, avec des productions actuelles.* 	3
2.6. Architecture, architecture d'intérieur et scénographie	<ul style="list-style-type: none"> • analyser un objet dans son contexte (configuration de l'espace intérieur, espace extérieur, environnement, facteurs de localisation) et noter les constatations par écrit ou sous forme graphique • identifier la corrélation entre construction et forme • élaborer un édifice (objet) en tenant compte de la dimension et de la proportion, des transitions spatiales, de la lumière naturelle et artificielle ainsi que des matériaux et des surfaces • élaborer des solutions spatiales de manière autonome pour différentes tâches, sur plan ou sous forme de modèle, selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire décrire, à l'écrit et/ou à l'oral, un objet dans son contexte spatial et demander d'interpréter les choix techniques et formels en relation avec l'espace ; faire identifier des liens avec d'autres objets contemporains et emblématiques de l'histoire du domaine de création et de l'histoire des arts en général.* • faire identifier, par la comparaison, la corrélation entre construction et forme en resituant la production dans son contexte de création. * • par la découverte d'espaces architecturaux, demander de décrire à l'écrit ou à l'oral les relations formelles entre dimensions, proportions, transitions spatiales, lumière et matériaux.* • faire décrire des espaces architecturaux à partir de plans, de maquettes ou de toute autre documentation (à l'écrit ou à l'oral) 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture			10
3.1. Histoire de l'art et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • préparer et présenter de manière autonome des sujets concernant l'art, le design ou l'architecture • mettre leur propre produit en parallèle avec des œuvres contemporaines marquantes et apparentées d'un point de vue artistique (positions) • approfondir cette comparaison entre les œuvres et les positions artistiques au moyen de recherches, d'analyses et de contextualisations 	<ul style="list-style-type: none"> • demander à la personne en formation de réaliser des dossiers ou des présentations orales sur des sujets, de manière autonome, en intégrant les connaissances acquises sur le plan pratique et historique • faire contextualiser leurs productions ou leurs positions, notamment par rapport à la création contemporaine, de manière autonome, tant à l'écrit qu'à l'oral • par le biais de l'élaboration d'un dossier, apprendre à la personne en formation à utiliser divers outils de recherche, diverses sources intégrées de manière sélective, autonome, tout en respectant les usages scientifiques de la citation des sources, cela par l'observation d'exemples puis par la mise en pratique. 	10

* Ne fait pas l'objet d'un examen ou d'une évaluation

Domaine spécifique, branche 1 : Arts appliqués, art, culture
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	60	60	60	60	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs			33
2.1. Photographie	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les différentes variétés de photographie (p. ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) choisir les procédures techniques pertinentes dans différentes conditions comprendre et appliquer des procédés de création d'images s'adapter aux évolutions techniques utiliser de manière autonome la photographie comme moyen de création à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> par l'étude d'aspects choisis de l'histoire de la photographie, faire décrire et contextualiser les diverses variétés et techniques photographiques, et situer ces œuvres au sein de la création contemporaine, par le biais de visites dans des institutions culturelles, notamment en identifiant les différents genres de photographie (par ex. photographie documentaire, artistique, de reportage) faire comparer et contextualiser des œuvres au sein de l'évolution technique du médium par le biais de descriptions écrites ou orales évaluer l'adéquation de choix techniques au contexte de création d'une photographie ainsi qu'à ses significations par une rédaction ou une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	6
2.2. Image mobile (film, vidéo, animation)	<ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière autonome une sélection de médias selon l'objectif pédagogique et professionnel se repérer dans le secteur multimédia de la création 	<ul style="list-style-type: none"> faire comparer, par une production écrite ou orale, divers types de médias, tant sur le plan formel que sur le plan du contenu. situer des créations contemporaines dans le champ des arts actuels mais aussi dans une perspective historique du médium et des arts 	6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite)			(33)
2.3. Langage visuel et illustration	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les différentes formes d'images (par ex. photographie, film, dessin, peinture, logo) et évaluer de manière critique l'utilisation qui en est faite • concevoir de manière autonome des représentations visuelles selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • par le biais d'une sélection de médias, demander aux personnes en formation de contextualiser des œuvres dans l'histoire des arts et de celle du médium concerné ; faire situer également ces créations au sein de la création contemporaine par le biais de visites, que ce soit à l'écrit ou à l'oral • au moyen d'une rédaction ou d'une présentation orale, demander aux personnes en formation de mettre en perspective les connaissances acquises, dans leur propre activité créatrice.* 	3
2.4. Arts graphiques	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer de manière autonome des solutions graphiques pour leurs propres champs d'application • développer et réaliser une mise en page avec des relations texte-image (principalement format utile d'une page, éléments graphiques, espaces, documents de plusieurs pages ou en plusieurs parties, titres) • identifier et appliquer les règles typographiques de base (principalement polices définies [Antiqua / Grotesk], styles de caractères, orientation du texte, chasse, interligne, mise en page, hiérarchie des titres) • utiliser les différentes formes d'images dans leurs propres documents de manière judicieuse • discuter des caractéristiques d'un Corporate Design à l'aide de quelques exemples 	<ul style="list-style-type: none"> • par la description et la comparaison, demander aux personnes en formation de contextualiser, à l'écrit ou à l'oral, des productions graphiques au sein de la création contemporaine mais aussi dans l'histoire des arts • faire réaliser un dossier d'exposé ou de recherche à l'aide de documents collectés et sélectionnés par les personnes en formation, tout en leur demandant de respecter les règles de mise en page (typographique), de légendage et de citation de source • par la comparaison, demander, à l'écrit ou à l'oral, d'identifier et de situer sur le plan historique des productions typographiques, notamment en utilisant les règles de base. • au moyen de la comparaison, faire identifier les caractéristiques d'un Corporate Design à l'aide d'exemples issus de la création contemporaine (à l'écrit ou à l'oral). 	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Domaines d'application créatifs (suite 2)			(33)
2.5. Conception de produits (mode, industrie, meubles et objets)	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer des exemples de produits sous l'angle de la forme, de la matière, de la surface, des dimensions et de la fonction • faire des expériences avec les matières • élaborer des idées de produits et les noter sous une forme adaptée (croquis, plan, modèle de développement) développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel • développer leurs propres produits (modèles, prototypes) de manière autonome à différents niveaux selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire évaluer des exemples de produits (sous l'angle formel, fonctionnel et technique), par la comparaison écrite ou orale, en les situant au sein de l'histoire des arts • demander aux personnes en formation • d'expliquer, à l'écrit ou à l'oral, des choix des matériaux - liés à un contexte historique, économique et politique - déterminant des options esthétiques.* • faire décrire, à l'écrit ou l'oral, des produits et demander de les comparer, de manière argumentée, avec des productions actuelles.* 	3
2.6. Architecture, architecture d'intérieur et scénographie	<ul style="list-style-type: none"> • analyser un objet dans son contexte (configuration de l'espace intérieur, espace extérieur, environnement, facteurs de localisation) et noter les constatations par écrit ou sous forme graphique • identifier la corrélation entre construction et forme • élaborer un édifice (objet) en tenant compte de la dimension et de la proportion, des transitions spatiales, de la lumière naturelle et artificielle ainsi que des matériaux et des surfaces • élaborer des solutions spatiales de manière autonome pour différentes tâches, sur plan ou sous forme de modèle, selon l'objectif pédagogique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • faire décrire, à l'écrit et/ou à l'oral, un objet dans son contexte spatial et demander d'interpréter les choix techniques et formels en relation avec l'espace ; faire identifier des liens avec d'autres objets contemporains et emblématiques de l'histoire du domaine de création et de l'histoire des arts en général.* • faire identifier, par la comparaison, la corrélation entre construction et forme en resituant la production dans son contexte de création. • par la découverte d'espace architecturaux, demander de décrire à l'écrit ou à l'oral les relations formelles entre dimensions, proportions, transitions spatiales, lumière et matériaux.* • faire décrire des espaces architecturaux à partir de plans, de maquettes ou de toute autre documentation (à l'écrit ou à l'oral) 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Culture			7
3.1. Histoire de l'art et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • préparer et présenter de manière autonome des sujets concernant l'art, le design ou l'architecture • mettre leur propre produit en parallèle avec des œuvres contemporaines marquantes et apparentées d'un point de vue artistique (positions) • approfondir cette comparaison entre les œuvres et les positions artistiques au moyen de recherches, d'analyses et de contextualisations 	<ul style="list-style-type: none"> • demander à la personne en formation de réaliser des dossiers ou des présentations orales sur des sujets, de manière autonome, en intégrant les connaissances acquises sur le plan pratique et historique • faire contextualiser leurs productions ou leurs positions, notamment par rapport à la création contemporaine, de manière autonome, tant à l'écrit qu'à l'oral • par le biais de l'élaboration d'un dossier, apprendre à la personne en formation à utiliser divers outils de recherche, diverses sources intégrées de manière sélective, autonome, tout en respectant les usages scientifiques de la citation des sources, cela par l'observation d'exemples puis par la mise en pratique. 	7

* Ne fait pas l'objet d'un examen ou d'une évaluation

3.2. Branche 2 : Information et communication

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	-	-	40	40

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Les médias gagnent en importance en ce qui concerne la perception de la réalité et de la société, et influencent dans une large mesure l'acquisition et la diffusion de savoir ainsi que les relations entre les individus. • L'enseignement dans la branche spécifique « Information et communication » transmet les aptitudes nécessaires aux personnes actives dans le domaine artistique pour appréhender efficacement les médias. Il encourage l'ouverture d'esprit face aux nouveautés, en particulier face à l'évolution rapide de la société, aux progrès technologiques, aux moyens de communication et à la diffusion de l'information. Par ailleurs, les personnes en formation développent un comportement critique et éthique applicable au quotidien en ce qui concerne l'appréhension des différents aspects des médias. Elles sont notamment en mesure d'analyser les nombreuses bases des médias et leur production à l'aide de modèles et de moyens de communication et de leurs propres connaissances spécifiques, de structurer la communication à la lumière du contexte économique, social, culturel, technologique et juridique et de manière adaptée au destinataire, et d'appliquer plusieurs formes d'expression afin d'articuler leurs idées et de concrétiser leurs projets. • L'enseignement repose largement sur la créativité des personnes en formation. Ces dernières se penchent sur des philosophies, des systèmes, des règles et des méthodes de création et s'en servent pour concevoir leurs projets et les réaliser en pratique. Les outils dans le domaine des médias englobent de nombreux moyens auxiliaires analogues et numériques allant d'appareils de dessins simples à des logiciels complexes qui contribuent, de par leur application, à une forme de communication artistique. L'encouragement de la réflexion accompagne l'ensemble du processus. L'enseignement est par conséquent déterminé par l'interdisciplinarité et l'apprentissage sous forme de projets ayant un rapport avec l'actualité. • Dans la mesure du possible et du raisonnable, des thèmes en lien avec les tests d'aptitude des hautes écoles spécialisées dans le domaine artistique sont également traités. La branche demeure par ailleurs une bonne base pour la préparation aux filières d'études en architecture.
Compétences transdisciplinaires	<p>Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de réflexion : S'approprier des connaissances de manière autonome ; penser et agir de manière critique et différenciée, en particulier en ce qui concerne son propre processus de travail • Compétence sociale : Lors de l'élaboration de projets en équipe, respecter l'environnement social et les différentes compétences • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : A partir de règles éthiques et sociales, agir de manière autonome et coresponsable ; développer des stratégies de résolution des problèmes dans la zone de tension entre succès et échec • Capacité à s'intéresser : Faire preuve au quotidien de curiosité et d'ouverture d'esprit dans le domaine professionnel et dans les autres domaines de la vie

Références :**Des extraits des livres suivants peuvent être utilisés comme supports de cours :**

- BARTHES, Roland, *Mythologies*, Seuil, 1957
- BARTHE, Roland, « *Rhétorique de l'image* », in *Communication*, n°4, 1964
- BEAUVOIS, Jean-Léon, *Les influences sournoises. Précis des manipulations ordinaires*, François Bourin, 2011
- BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire*, Fayard, 1982
- CABIN, Philippe, DORTIER, Jean-François (dir.), *La communication, état des savoirs*, Sciences humaines, 2008, 3e édition
- CADET, Christiane, CHARLES, René, GALUS, Jean-Luc, *La communication par l'image*, Nathan, 2013
- CARR, Nicholas, DESJEUX Marie-France, *Internet rend-il bête? Réapprendre à lire et à penser dans un monde fragmenté*, Robert Laffont, 2011
- CHARAUDEAU, Patrick, *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, De Boeck, 2011, 2ème éd
- COURVOISIER, François, COURVOISIER Fabienne, MIX & REMIX, *Marketing*, Lausanne, Editions Loisirs et Pédagogie, 2009
- COMTE-SPONVILLE, André, *Le capitalisme est-il moral ?*, Albin Michel, 2009
- CROIZET, Jean-Claude, *Mauvaises réputations : Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, Armand Collin, 2003
- DAMAR, Marie-Ève, *Communication écrite, Théorie, méthodologie, exercices et corrigés*, De Boeck, 2014
- DEBRAY, Régis, *Vie et mort de l'Image*, Gallimard, 1992
- DELMAS, Laurent, LAMY, Jean-Claude (dir.), *Cinéma. La grande histoire du 7e art*, Larousse, 2011
- DOUSSY, M. (Dir.), *BTS Communication. Toutes les matières*, Nathan, 2011
- FRUTIGER, Adrian, *L'Homme et ses Signes*, Atelier Perrousseaux, 2000
- GARFIELD, Simon, *Sales caractères : Petite histoire de la typographie*, Seuil, 2012
- GAUTIER, Damien, GAUTIER, Claire, *Mises en page(s) etc.*, Manuel, Pyramyd, 2010
- GERBNER, George, *Violence et terreur dans les médias*, Éditions UNESCO, n°102, 1993
- GODIN, Seth, *Tous les marketeurs sont des menteurs*, Maxima, 2006
- HALL, Edward, *Le langage silencieux*, Seuil, 2003
- HALL, Sean, *Comment les images font signe : design, photographie, publicité, art, logotype*, Hazan, 2012
- HOCHULI, Jost, *Le détail en typographie*, B42, 2010
- JOLY, Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Armand Colin, 2009

Références, suite :**Des extraits des livres suivants peuvent être utilisés comme supports de cours :**

- **LIBAERT, Thierry**, Communication(s), 20 ans d'articles de référence, Dunod, 2013
- **LUPTON, Ellen**, Thinking with Type, A Critical Guide for Designers, Writers, Editors, & Students, Princeton Architectural, 2010, 2ème ed.
- **MCLUHAN, Marshall**, La Galaxie Gutenberg, Gallimard, 1977
- **MOREL, Gaëlle, GERVAIS, Thierry**, La photographie: Histoire, techniques, art, presse, Comprendre & reconnaître, Larousse, 2008
- **MUCCHIELLI, Alex**, Douze cas et exercices sur la communication, Armand Colin, 1998
- **NDOBO, André**, Les nouveaux visages de la discrimination, De Boeck, 2010
- **NICK, Christopher, ELTCHANINOFF, Michel**, L'Expérience extrême, Don Quichotte Éd., 2010
- **SALMON, Christian**, STORYTELLING, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits, La Découverte, 2007
- **SCHEID, François, DE MONTAIGU, Grégoire, VAILLANT, Renaud**, Le marketing digital. Développer sa stratégie à l'ère numérique, Eyrolles, 2012
- **WATZLAWICK, Paul, JACKSON, Don**, Une logique de la communication, Seuil, 1972
- **WIEVIORKA, Michel**, L'impératif numérique, CNRS Editions, 2013
- **WOLTON, Dominique**, Informer n'est pas communiquer, Paris, CNRS Editions, 2009

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)

Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluations semestrielles : 2 évaluations par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes hebdomadaires ou plus sont dispensées, sous forme de productions, d'oraux ou d'écrits analytique et critique avec évaluations formatives possibles. • Pondération dans la moyenne adaptée en fonction du temps passé.
Examen de MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen écrit est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations A de MP1 et MP2.
Examen de MP pratique	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen pratique est de 30 minutes.

Domaine spécifique, branche 2 : Information et communication
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Approche critique vis-à-vis des médias et réflexion sur les processus de communication			5
3.1. Théories et modèles de communication	<ul style="list-style-type: none"> citer les bases de la communication et se référer à divers modèles de communication dans différentes situations 	<ul style="list-style-type: none"> citer les grands domaines de la communication : communication de masse et interpersonnelle, linguistique, sémiotique ainsi que des développements récents différencier les modèles mécanistes des modèles systémiques citer les concepts de base de la sémiologie (Cf. Saussure, Pierce, Barthes, etc.) et les enjeux relationnels de la communication (partager, séduire, convaincre, passer du temps, etc.) discuter les enjeux et stratégies de communication, par ex. en fonction du contexte, des acteurs et de leurs intérêts 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production de médias			15
2.1. Typographie	<ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles typographiques avec des programmes, des moyens auxiliaires ou des outils appropriés afin d'assurer la lisibilité, le caractère, l'expression et l'impact du message et structurer les textes de manière adaptée au destinataire 	<ul style="list-style-type: none"> nommer les étapes-clés de l'histoire de l'écriture alphabétique et du caractère typographique. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> classifier succinctement les polices de caractères mettre en pratique les règles typographiques de base, les règles de ponctuation, etc. comprendre le signe et les règles typographiques comme source et médium d'un message visuel, textuel ou conceptuel. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> utiliser des signes typographiques littéraux, analogiques et métaphoriques différencier l'icône du symbole et de l'indice ou le signifiant du signifié appliquer ses connaissances dans des situations adaptées à l'environnement et à la filière de la personne en formation. découvrir l'impact d'un choix sur le destinataire en expérimentant des polices de caractères différentes, les règles typographiques, etc. 	10
2.2. Image	<ul style="list-style-type: none"> créer et traiter des images avec des programmes, des moyens auxiliaires ou des outils appropriés et les utiliser de manière pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> nommer les étapes-clés de l'histoire de la photographie (en général, argentique, numérique) comprendre l'image comme produisant des significations non littérales (comparaison, métaphore, métonymie, impossibilité, figuration, représentation, icône, symbole, etc.), pour les utiliser de manière pertinente. 	5

Domaine spécifique, branche 2 : Information et communication

Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production de médias			20
2.2. Image	<ul style="list-style-type: none"> créer et traiter des images avec des programmes, des moyens auxiliaires ou des outils appropriés et les utiliser de manière pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre l'image comme produisant des significations non littérales (comparaison, métaphore, métonymie, impossibilité, figuration, représentation, icône, symbole, etc.), pour les utiliser de manière pertinente. appliquer les règles de base de construction d'une image et en expérimenter les modifications, par ex. du point de vue de la composition, du cadrage, de la luminosité, de la colorimétrie, etc. apporter un regard analytique et critique sur les modifications ou les créations d'images 	10
2.3. Multimédia	<ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre des projets artistiques (p. ex. présentations, animations, portfolios sous forme de produits imprimés ou projetés sur écran, vidéos, expositions, performance) à l'aide de différents outils multimédia (p. ex. jeu, film, site Internet) 	<ul style="list-style-type: none"> en fonction de la profession ou de l'environnement de la personne en formation (*) apporter un regard critique et analytique sur la production effectuée (*) <p>(*) la matière fait l'objet d'une activité en classe sans nécessairement donner lieu à une évaluation</p>	10

Domaine spécifique, branche 2 : Information et communication
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Approche critique vis-à-vis des médias et réflexion sur les processus de communication			40
3.1. Théories et modèles de communication	<ul style="list-style-type: none"> citer les bases de la communication et se référer à divers modèles de communication dans différentes situations 	<ul style="list-style-type: none"> citer les grands domaines de la communication : communication de masse et interpersonnelle, linguistique, sémiotique ainsi que des développements récents différencier les modèles mécanistes des modèles systémiques citer les concepts de base de la sémiologie (Cf. Saussure, Pierce, Barthes, etc.) et les enjeux relationnels de la communication (partager, séduire, convaincre, passer du temps, etc.) discuter les enjeux et stratégies de communication, par ex. en fonction du contexte, des acteurs et de leurs intérêts 	8

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Approche critique vis-à-vis des médias et réflexion sur les processus de communication (suite)			(40)
3.2. Médias et information	<ul style="list-style-type: none"> • identifier et analyser les informations transmises par les médias • décrire la fonction et les possibilités d'utilisation de différents produits médiatiques (p. ex. presse, publicité, film, réseaux sociaux) • effectuer une analyse comparée et critique du contenu, de la diffusion et de l'impact d'un message médiatique • comprendre et évaluer de manière critique le rôle et l'influence des médias dans notre société 	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nommer les concepts issus de la sociologie des médias (Cf. McLuhan, Debray, Bourdieu, etc.) • identifier et différencier les instruments des relations publiques et du marketing y compris les messages subliminaux, le neuromarketing, l'e-marketing, le marketing sensoriel, etc. • comparer pour en critiquer la partialité : des journaux de tendances différentes, un message institutionnel d'un message non-institutionnel, des messages politiques de tendances diverses (textes, affiches et slogans), des campagnes publicitaires • analyser les enjeux des médias aux sphères sociale, politique et privée, par ex. le journalisme de données, la censure, la propagande, le lobbying, la protection des données et de la vie privée, la violence, la diffusion de stéréotypes et préjugés, etc. 	12
3.3. Analyse	<ul style="list-style-type: none"> • décoder le contenu, la forme et l'utilisation de messages multimédia à l'aide de la terminologie spécialisée • analyser les propriétés d'images en ce qui concerne la réalité qu'elles reflètent et leur contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • décoder des messages dans des situations inhérentes à la personne en formation ou imaginées par lui/elle. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - utiliser la terminologie de modèles de communication pour analyser un message (Jakobson, Watzlawick, etc.) - analyser un message dans sa complexité (verbal, paralangage, non verbal, contextuel et métacommunication) • transférer les acquis de sémiologie à l'analyse d'images fixes ou mouvantes. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - questionner les intentions de communication et les significations dans le contexte de la société et de la culture 	15

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Approche critique vis-à-vis des médias et réflexion sur les processus de communication (suite 2)			(40)
3.4 Histoire et développement d'aspects spécifiques liés au contexte	<ul style="list-style-type: none"> classer en fonction de leur contexte historique certaines étapes importantes de développement, les mettre en lien et les relier à des thèmes actuels de l'enseignement 	Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> citer le contexte historique propre à l'apparition des modèles de la communication. par exemple, différencier les modèles mécanistes des modèles systémiques. pour 3.1 et/ou 3.2 et/ou 3.3, déterminer le contexte historique d'au moins un sujet étudié pendant le semestre 	5

Domaine spécifique, branche 2 : Information et communication

Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	40	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Informations destinées aux médias			40
1.1. Conception et échange d'informations destinées aux médias	<ul style="list-style-type: none"> rechercher, évaluer et exploiter à des fins précises des informations en termes de contenu, de forme et de source développer et structurer un message en fonction du destinataire 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les enjeux d'une « société de l'information » ou d'une « ère de l'information » (cf. Castells, Wolton, etc.). Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> évaluer la fiabilité et la validité d'une information évaluer des informations à l'aide de mécanismes de la psychosociologie (soumission à l'autorité, conspiration/complot, erreur fondamentale d'attribution, attribution causale, etc.) discriminer les différentes composantes d'un message (par ex. : rhétorique, codes plastiques) analyser des interactions entre textes et images ou images et images ou textes et textes apprécier le traitement d'une même information entre plusieurs médias Utiliser des modèles de communication mécanistes et systémiques et/ou les concepts clés (émetteur, intention, message, transmission, bruit, récepteur, destination, rétroaction), dans des situations concrètes. appliquer ses connaissances pour formuler un message en fonction du destinataire. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> Identifier un récepteur au moyen de critères psychologiques et sociaux (genre, sociostyles, etc.) construire un message adéquat à l'intention d'une cible (à l'aide, par ex. des outils de la sémiologie, de la rhétorique classique, du structuralisme, de la psychologie sociale, des codes morphologiques et typographiques, des types de discours, etc.) 	30

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Informations destinées aux médias (suite)			(40)
1.1. Conception et échange d'informations destinées aux médias (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • choisir le canal de communication (p. ex. site Internet de l'école, presse) et les moyens de communication (p. ex. photographie, typographie, illustration, vidéo, film, animation) en fonction de la situation • utiliser différentes formes d'expression de la communication (p. ex. mise en page, présentation, documentation, objet, mise en scène, performance) de manière appropriée par rapport au contenu et à l'objectif du message 	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nommer et comparer des moyens de communication et appliquer ses connaissances, par exemple à des situations inhérentes à la personne en formation ou imaginées par lui/elle, à une production de la personne en formation ou de son groupe, etc. • apprécier un message (images de publicité, de photographies, d'art, affiches, articles de journaux, slogans, dessins de presse, etc.), en fonction de la situation • défendre le choix d'un moyen de communication • comprendre les enjeux de la communication interpersonnelle au-delà de la transmission d'informations puis produire des messages différents. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Nommer puis choisir une forme d'expression adéquate (message persuasif ou informatif, oral ou textuel, artistique tel que le happening, etc.). - Expérimenter une communication symétrique ou asymétrique, hiérarchique ou complémentaire - Différencier les niveaux d'implication (faible engagement à fort engagement émotionnel ou sentimental) 	
1.2. Ethique et droit	<ul style="list-style-type: none"> • appliquer les principes éthiques et juridiques lors de l'échange d'informations de manière pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> • résoudre des situations problématiques de droit civil et/ou pénal dans le domaine de l'information et de la communication. • mettre en perspective l'éthique dans l'utilisation de la technologie mais aussi lors de la production de textes et d'images à l'aide d'analyses d'auteurs (Cf. Comte-Sponville, Jonas, etc.). Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - apporter un regard critique et analytique sur des questions de déontologie, de plagiat, etc. 	10

4. DOMAINE COMPLEMENTAIRE

Le domaine complémentaire est défini dans l'OMPr par trois branches au total dont deux sont imposées pour le domaine complémentaire de chaque orientation de MP, enseignées en complément des branches du domaine spécifique.

L'orientation MP Arts inclut dans son plan d'études les branches complémentaires

- "Histoire et Institutions politiques"
- "Techniques et environnement"

Selon le chapitre 4 du PEC MP 2012, "*Principes applicables au PEC MP*", il est précisé sous "*Périodes d'enseignement et heures de formation*" que :

En tenant compte des exigences spécifiques aux classes et/ou locales, les écoles professionnelles peuvent attribuer une seule fois 40 périodes d'enseignement autrement que prévu dans le tableau des périodes d'enseignement. Le déplacement des périodes d'enseignement n'est possible qu'au sein d'un même domaine d'enseignement.

Le CFP Arts a décidé de consacrer 40 périodes supplémentaires au cours d'"Histoire et institutions politiques" et de diminuer la dotation horaire du cours de "Technique et environnement" de 40 périodes.

Domaine complémentaire : 240 périodes d'enseignement réparties sur 6 semestres								
Semestre n°	1	2	3	6	5	6	TOTAL	
Histoire et institutions politiques	20	20	40	40	20	20	160	
Technique et environnement	-	-	-	-	40	40	80	

4.1. Histoire et institutions politiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • La branche complémentaire « Histoire et institutions politiques » offre un contexte historique aux personnes en formation et les aide à se situer par rapport au processus permanent que représentent les développements culturels et sociétaux. Les thèmes abordés portent sur les principaux développements politiques, économiques et sociaux de notre monde, de notre pays et de notre culture au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, l'accent principal portant sur le 20^{ème} siècle. • L'enseignement, dispensé de manière chronologique ou thématique, met en lumière des événements historiques, des personnes et des processus centraux dans le cadre d'exemples et encourage ainsi une compréhension globale pour les enjeux et les problèmes de l'époque contemporaine. L'Histoire ne se répète jamais de la même façon. Toutefois, les personnes qui disposent de connaissances en histoire peuvent plus facilement appréhender l'évolution de notre société et les forces qui l'animent. • Par ailleurs, l'enseignement transmet les connaissances de base requises pour comprendre les processus politiques. Les personnes en formation se familiarisent avec les principales structures et les modes de fonctionnement de l'Etat et sont informées de leurs droits et devoirs civiques. Elles sont en outre sensibilisées au fait que la politique et les médias interagissent et sont influencés par des groupements d'intérêts. Ainsi, les personnes en formation se forgent une opinion fondée sur les questions politiques et participent plus tard, en tant que personnes civiquement formées, à une culture démocratique et à une société pluraliste. • Par ailleurs, elles apprennent à considérer de manière critique des sources, à questionner des témoignages du passé, à les appréhender dans le contexte approprié et à comprendre leur signification actuelle. De cette manière, les personnes en formation sont encouragées à recomposer le savoir spécialisé contemporain.
Compétences transdisciplinaires	<p>Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de réflexion : Acquérir une capacité de réflexion analytique et critique • Compétence sociale : Développer une ouverture d'esprit et une compréhension envers la différence, ainsi que prendre conscience de l'importance des Droits de l'humain et de leur application • Capacité à s'intéresser : Développer de l'intérêt pour la politique, la culture et la diversité culturelle ; développer une opinion politique propre et la défendre ; composer avec l'incertitude caractéristique de situations conflictuelles non résolues ; établir des scénarios prospectifs avec d'autres personnes ; prendre en compte les dimensions personnelles, humaines et environnementales • Transfert de savoir : Faire le lien avec d'autres branches ; développer une approche transversale et interdisciplinaire : sociale, technique et économique • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : Effectuer des recherches ; évaluer des sources d'informations ; gérer correctement les sources (référencement, apparat critique)

Références, documents et livres

- **ZACHARY, Pascal** et collectif, *Histoire, questions pour comprendre le XXème siècle*, éd. Hachette, 2011.
- **COLLECTIF**, *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*. Éd. Belin, 2010.
- **BERSTEIN, Serge** et **MILZA, Pierre**, *Histoire du XXe siècle*, 4 tomes, Ed Hatier Initial, 2010.
- **BOESENBERG, L., BRAUN, M. et DUMÉNIL, A.**, *Histoire, L'Europe et le monde du Congrès de Vienne à 1945*, Tome 2, Collection Manuel franco-allemand, Édition 2008.
- **GEISS, Peter** et **LE QUINTREC, Guillaume**, *Histoire : l'Europe et le monde depuis 1945*, éd. Nathan-Klett, 2006.
- **COTE, Sébastien**, *Histoire 1ère L-ES-S*, coll. Sébastien Cote, éd. Nathan, 2011.
- **SIMARD, Marc** et **LAVILLE, Christian**, *Histoire de la civilisation occidentale*, ERPI (édition du renouveau pédagogique), 2010.
- **CYR, Hermel**, *Notre temps : une histoire en cinq thèmes*, ERPI (édition du renouveau pédagogique), 2012.
- **BILLARD, Yves**, *Le XXe siècle est un jeu*, coll. Librio, 2010.
- **NAPPEY, Grégoire** / Mix & Remix, *Histoire suisse*, éd. LEP, 2008.
- **GOLAY, Vincent**, *Institutions politiques suisses*, éd. LEP.
- **HAYER, Gianni**, *L'image de la Suisse*, éd. LEP.
- **ANDREY, Georges**, *L'histoire de la Suisse pour les nuls*, éd. First, 2007.
- **DIRLEWANGER, Dominique**, *Tell me : la Suisse racontée autrement*, éd. ISS – UNIL, 2011.
- **BOUQUET, Jean-Jacques**, *Histoire de la Suisse*, coll. Que sais-je ?, éd. PUF, 1995 (mise à jour 2013).
- La série documentaire « Le siècle des hommes ».

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)**Evaluation semestrielle**

- minimum 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Enjeux actuels			4
5.2. Appréhension de l'histoire	<ul style="list-style-type: none"> appréhender le changement comme élément constitutif de l'histoire étudier certains problèmes actuels sous l'angle de faits historiques et comprendre de cette manière les racines historiques du présent 	<ul style="list-style-type: none"> Introduction Aborder des questions dans des perspectives historiques plurielles et contradictoires, prendre conscience des changements de perspectives des historiens, mise en perspective du discours historique en fonction du contexte... 	4
1. Fondements de l'époque contemporaine (19^e au 20^e siècle)			12
1.2. bouleversements politiques et révolutions	<ul style="list-style-type: none"> analyser de manière critique des sources et des faits historiques, les appréhender dans leur contexte et saisir leur signification pour le présent analyser des structures et des contextes politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Lumières et modernité Etat-nation, nationalisme, impérialisme, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, modèles idéologiques... 	12
2. Politique et démocratie (institutions politiques)			4
2.1. Société civile, formation de la volonté politique, institutions suisses contemporaines	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître dans les grandes lignes les fonctions et l'impact des médias sur les processus politiques utiliser le langage politique dans des situations appropriées, développer une culture du débat constructive reconnaître les droits et devoirs civiques, notamment en matière de droits de l'homme et de démocratie considérer de manière critique les rapports de force et les groupements d'intérêts mieux comprendre le modèle politique de l'Etat fédéral et la démocratie semi-directe identifier les possibilités en découlant pour les citoyens de faire valoir les intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> Institutions politiques et droits populaires helvétiques 	4

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Fondements de l'époque contemporaine (19e au 20e siècle)			5
1.1. Mutations démographiques, économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les conditions nécessaires à la genèse de nouvelles idées et à leur développement saisir le potentiel d'évolution et la force d'inertie de structures sociales et politiques sur de longues périodes à l'aide d'exemples donnés étudier les interdépendances économiques et sociales à la lumière de l'histoire 	<ul style="list-style-type: none"> Libéralisme et capitalisme... Révolutions industrielles, cycles économiques 19^e et 20^e siècles, migrations, évolution démographique... Développements sociaux, économiques et culturels 	5
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			10
4.3. Systèmes économiques et leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas 	<ul style="list-style-type: none"> Libéralisme et capitalisme... Economie de marché et économie planifiée, état providence, politique économique, interventionnisme... 	5
4.1. Exigences nationales et problèmes d'identité	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître des conditions essentielles à la création et à la diffusion de nationalismes appréhender le nationalisme comme source importante de tensions et de guerres 	<ul style="list-style-type: none"> Nation – nationalisme Unités nationales, guerres d'indépendance, fracture nord-sud, tiers-mondisme, relations israélo-palestiniennes, nationalisme arabe, poudrière balkanique, apartheid... 	5
3. Devenir et développement de la Suisse contemporaine			5
3.1. Devenir de l'Etat fédéral contemporain	<ul style="list-style-type: none"> identifier et classer les forces politiques et économiques, ainsi que leur contribution au développement de la Suisse contemporaine appréhender les mythes comme forces ayant un impact sur l'histoire, les différencier de la réalité historique et reconnaître leur instrumentalisation dans la politique et l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> Classification politique suisse, lobbying, mythes fondateurs... Partis politiques, Lobbies, acteurs économiques, Paix du travail 	5

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Fondements de l'époque contemporaine (19e au 20e siècle)			8
1.1. Mutations démographiques, économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les conditions nécessaires à la genèse de nouvelles idées et à leur développement saisir le potentiel d'évolution et la force d'inertie de structures sociales et politiques sur de longues périodes à l'aide d'exemples donnés étudier les interdépendances économiques et sociales à la lumière de l'histoire 	<ul style="list-style-type: none"> Utopie et socialismes Lutte pour les droits sociaux, évolution de la place de la femme dans la société. Développements sociaux, économiques et culturels 	3
1.2. bouleversements politiques et révolutions (suite)	<ul style="list-style-type: none"> analyser de manière critique des sources et des faits historiques, les appréhender dans leur contexte et saisir leur signification pour le présent analyser des structures et des contextes politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Modèles idéologiques... Antimoderne et fascisme... 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			32
4.1. Exigences nationales et problèmes d'identité	<ul style="list-style-type: none"> • reconnaître des conditions essentielles à la création et à la diffusion de nationalismes • appréhender le nationalisme comme source importante de tensions et de guerres 	<ul style="list-style-type: none"> • Antimoderne et fascisme... • Aspirations à l'indépendance, guerres d'indépendance, apartheid... 	2
4.2. Expansion et conflits impérialistes	<ul style="list-style-type: none"> • étudier les causes de certains conflits internationaux ou régionaux, en déterminer le déroulement et en décrire les effets • Comprendre la brutalité des guerres du point de vue des personnes • comprendre le concept du droit des peuples à l'autodétermination à la lumière de cas récents • reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse 	<ul style="list-style-type: none"> • La première guerre mondiale, impact des guerres sur les populations civiles; • Propagande et censure, rôles des arts et des médias... 	12
4.3. Systèmes économiques et leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> • comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas 	<ul style="list-style-type: none"> • Utopie et socialismes • Crises et sorties de crise, 1929 – 1939 • Croissance dépressive, crises pétrolières, évolution du modèle chinois, relance et rigueur... 	8
4.4. Apparition de systèmes totalitaires	<ul style="list-style-type: none"> • analyser les conditions d'apparition de systèmes totalitaires • expliquer les instruments et les techniques de domination dans les systèmes totalitaires • comparer différentes idéologies totalitaires et évaluer leurs conséquences 		10

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre 4

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Fondements de l'époque contemporaine (19e au 20e siècle)			4
1.1. Mutations démographiques, économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les conditions nécessaires à la genèse de nouvelles idées et à leur développement saisir le potentiel d'évolution et la force d'inertie de structures sociales et politiques sur de longues périodes à l'aide d'exemples donnés étudier les interdépendances économiques et sociales à la lumière de l'histoire 	<ul style="list-style-type: none"> Après-guerre : régulation et reconstruction Lutte pour les droits sociaux, évolution de la place de la femme dans la société, bouleversements sociaux de la deuxième moitié du 20^e siècle. 	2
1.2. Bouleversements politiques et révolutions (suite)	<ul style="list-style-type: none"> analyser de manière critique des sources et des faits historiques, les appréhender dans leur contexte et saisir leur signification pour le présent analyser des structures et des contextes politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Guerre froide et décolonisation 	2
2. Politique et démocratie (institutions politiques)			3
2.1. Société civile, formation de la volonté politique, institutions suisses contemporaines	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître dans les grandes lignes les fonctions et l'impact des médias sur les processus politiques utiliser le langage politique dans des situations appropriées, développer une culture du débat constructive reconnaître les droits et devoirs civiques, notamment en matière de droits de l'homme et de démocratie considérer de manière critique les rapports de force et les groupements d'intérêts mieux comprendre le modèle politique de l'Etat fédéral et la démocratie semidirecte identifier les possibilités en découlant pour les citoyens de faire valoir les intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> Après-guerre : régulation et reconstruction Institutions politiques helvétiques, démocratie, fédéralisme, populisme, 	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Politique et démocratie (institutions politiques) (suite)			(3)
2.2. Organisations internationales et tendances à la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> • appréhender la Suisse en tant que partie de la communauté internationale et comprendre dans les grandes lignes les principales institutions internationales qui servent la coopération politique, économique et sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Après-guerre : régulation et reconstruction • Diplomatie, mondialisation, organisations internationales, ONG... • Politique étrangère de la Suisse, bons offices, ONU, UE, FMI, OMC, CICR, ONG diverses (Amnesty International, WWF...) 	2
3. Devenir et développement de la Suisse contemporaine			15
3.1. Devenir de l'Etat fédéral contemporain	<ul style="list-style-type: none"> • identifier et classer les forces politiques et économiques, ainsi que leur contribution au développement de la Suisse contemporaine • appréhender les mythes comme forces ayant un impact sur l'histoire, les différencier de la réalité historique et reconnaître leur instrumentalisation dans la politique et l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> • La seconde guerre mondiale • Les 30 Glorieuses • Partis politiques, Lobbies, acteurs économiques, Paix du travail • Tell, Winkelried, attitude de la Suisse pendant les guerres mondiales, « Sonderfall »... 	7
3.2. Défis politiques et économiques d'un petit Etat (avec accent sur l'histoire contemporaine)	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer les opportunités et les limites que représente la neutralité pour la Suisse contemporaine • reconnaître l'alternance entre isolation et ouverture en tant que constante de l'histoire suisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 30 Glorieuses • Neutralité, intégration internationale, coopération... • Rôle de la Suisse dans les organisations internationales, conférences internationales, relations avec l'Europe, politique industrielle, place financière, tourisme... 	4
3.3. Migration, identité nationale et changement socioculturel (avec accent sur l'histoire contemporaine)	<ul style="list-style-type: none"> • analyser, à l'aide d'exemples appropriés, les processus de modernisation et leurs conséquences • considérer comme significatif le champ de tension entre sa culture propre et d'autres cultures • identifier des facteurs culturels tels que la religion, l'art, les sciences ou la technique en tant que parties intégrantes de l'existence 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 30 Glorieuses • Mouvements migratoires, discours identitaires, politiques d'intégration... 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			18
4.1. Exigences nationales et problèmes d'identité	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître des conditions essentielles à la création et à la diffusion de nationalismes appréhender le nationalisme comme source importante de tensions et de guerres 	<ul style="list-style-type: none"> Guerre froide et décolonisation Aspirations à l'indépendance, unités nationales, guerres d'indépendance, fracture nord-sud, tiers-mondisme, relations israélo-palestiniennes, nationalisme arabe, poudrière balkanique, apartheid... 	3
4.2. Expansion et conflits impérialistes	<ul style="list-style-type: none"> étudier les causes de certains conflits internationaux ou régionaux, en déterminer le déroulement et en décrire les effets Comprendre la brutalité des guerres du point de vue des personnes comprendre le concept du droit des peuples à l'autodétermination à la lumière de cas récents reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse 	<ul style="list-style-type: none"> La seconde guerre mondiale Impérialisme, colonialisme et néocolonialisme, génocide, endoctrinement Guerre froide et décolonisation Propagande et censure, rôles des arts et des médias... 	7
4.3. Systèmes économiques et leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas 	<ul style="list-style-type: none"> Guerre froide et décolonisation Les 30 Glorieuses, croissance dépressive, crises pétrolières, évolution du modèle chinois, relance et rigueur... 	3
4.4. Apparition de systèmes totalitaires (suite)	<ul style="list-style-type: none"> analyser les conditions d'apparition de systèmes totalitaires expliquer les instruments et les techniques de domination dans les systèmes totalitaires comparer différentes idéologies totalitaires et évaluer leurs conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> La seconde guerre mondiale Totalitarisme et démocratie Echec des démocraties libérales, fascisme, nazisme, communisme, culte de la personnalité, propagande, embrigadement des masses, utilisation de la terreur, polices politiques, univers concentrationnaire, bilan des systèmes totalitaires... 	5

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Fondements de l'époque contemporaine (19e au 20e siècle)			7
1.1. Mutations démographiques, économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les conditions nécessaires à la genèse de nouvelles idées et à leur développement saisir le potentiel d'évolution et la force d'inertie de structures sociales et politiques sur de longues périodes à l'aide d'exemples donnés étudier les interdépendances économiques et sociales à la lumière de l'histoire 	<ul style="list-style-type: none"> 1968 – 1979 : "Génération contestation" La fin des 30 Glorieuses Développements sociaux, économiques et culturels Lutte pour les droits sociaux, évolution de la place de la femme dans la société, bouleversements sociaux de la deuxième moitié du 20^e siècle. 	7
2. Politique et démocratie (institutions politiques)			5
2.1. Société civile, formation de la volonté politique, institutions suisses contemporaines	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître dans les grandes lignes les fonctions et l'impact des médias sur les processus politiques utiliser le langage politique dans des situations appropriées, développer une culture du débat constructive reconnaître les droits et devoirs civiques, notamment en matière de droits de l'homme et de démocratie considérer de manière critique les rapports de force et les groupements d'intérêts mieux comprendre le modèle politique de l'Etat fédéral et la démocratie semi-directe identifier les possibilités en découlant pour les citoyens de faire valoir les intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> 1968 – 1979 : "Génération contestation" 	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			8
4.3. Systèmes économiques et leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas 	<ul style="list-style-type: none"> La fin des 30 Glorieuses, croissance dépressive, crises pétrolières, évolution du modèle chinois, relance et rigueur... 	3
4.5. Nouveaux mouvements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> présenter l'origine, la forme d'expression et les conséquences de mouvements de jeunes analyser, à l'aide de thèmes appropriés, l'influence des mentalités, des formes de vie ou du rôle des sexes 	<ul style="list-style-type: none"> 1968 – 1979 : "Génération contestation" Féminisme, revendications homosexuelles, société de consommation, américanisation, culture de masse et contre-culture, communautarisme, altermondialisme, développement durable... Mai 68, la révolution rock, le mouvement punk, les mouvements hip-hop, les modèles alternatifs, les résurgences extrémistes, les fondamentalismes, l'écologie... 	5

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques

Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	20	20	40	40	20	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Politique et démocratie (institutions politiques)			5
2.1. Société civile, formation de la volonté politique, institutions suisses contemporaines	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître dans les grandes lignes les fonctions et l'impact des médias sur les processus politiques utiliser le langage politique dans des situations appropriées, développer une culture du débat constructive reconnaître les droits et devoirs civiques, notamment en matière de droits de l'homme et de démocratie considérer de manière critique les rapports de force et les groupements d'intérêts mieux comprendre le modèle politique de l'Etat fédéral et la démocratie semidirecte identifier les possibilités en découlant pour les citoyens de faire valoir les intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> Des années 80 à aujourd'hui Droits de l'Homme, fonctionnement des Institutions politiques suisses, initiative, référendums, pétitions, manifestations, typologie et rôle des médias, émergence de figures charismatiques... 	2
2.2. Organisations internationales et tendances à la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> appréhender la Suisse en tant que partie de la communauté internationale et comprendre dans les grandes lignes les principales institutions internationales qui servent la coopération politique, économique et sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Les nouveaux défis Diplomatie, mondialisation, organisations internationales, ONG... Politique étrangère de la Suisse, bons offices, ONU, UE, FMI, OMC, CICR, ONG diverses (Amnesty International, WWF...) 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Devenir et développement de la Suisse contemporaine			3
3.3. Migration, identité nationale et changement socioculturel (avec accent sur l'histoire contemporaine)	<ul style="list-style-type: none"> • analyser, à l'aide d'exemples appropriés, les processus de modernisation et leurs conséquences • considérer comme significatif le champ de tension entre sa culture propre et d'autres cultures • identifier des facteurs culturels tels que la religion, l'art, les sciences ou la technique en tant que parties intégrantes de l'existence 	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvements migratoires, discours identitaires, politiques d'intégration... • Emigration, immigration, la 5e Suisse, expositions nationales, urbanisation de la Suisse, uniformisation des pratiques culturelles et réactions, initiatives contre la « surpopulation étrangère », vagues d'immigration et leur impact sur l'évolution de la société... 	3
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			9
4.1. Exigences nationales et problèmes d'identité	<ul style="list-style-type: none"> • reconnaître des conditions essentielles à la création et à la diffusion de nationalismes • appréhender le nationalisme comme source importante de tensions et de guerres 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux défis 	4
4.2. Expansion et conflits impérialistes	<ul style="list-style-type: none"> • étudier les causes de certains conflits internationaux ou régionaux, en déterminer le déroulement et en décrire les effets • Comprendre la brutalité des guerres du point de vue des personnes • comprendre le concept du droit des peuples à l'autodétermination à la lumière de cas récents • reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la guerre froide, néolibéralisme et néoconservatisme 	2
4.3. Systèmes économiques et leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> • comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la guerre froide, néolibéralisme et néoconservatisme • Economie de marché et économie 	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Enjeux actuels			3
5.1. Actualité politique, économique et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • s'informer de manière appropriée, trouver leurs repères dans la multitude d'informations, se forger leur propre opinion et la défendre • intégrer le contexte historique et politique dans des thèmes d'autres branches • tirer des conclusions fondées, sous l'angle personnel et de la société, à partir des problèmes et des faits actuels et les justifier • s'engager en tant que membres responsables de la société en faveur de la prospérité des générations futures, notamment dans le domaine de l'apprentissage, dans une perspective globale et du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux défis • les conflits actuels 	3

4.2. Technique et environnement

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement dans la branche « Technique et environnement » a pour objectif de traiter de thèmes de culture générale importants dans un contexte environnemental et sur la base des connaissances de base des personnes en formation dans les domaines des sciences naturelles et de la technique. Le lien avec l'actualité est un critère prioritaire lors du choix des thèmes. • Le terme générique de « technique » désigne avant tout des produits fabriqués par l'homme et les aptitudes particulières qui servent, de manière directe ou indirecte, au maintien et à l'épanouissement de la vie humaine. • Le terme générique d'« environnement » s'applique en premier lieu aux ressources naturelles de la planète Terre, et, dans un deuxième temps, à l'environnement socioculturel défini par l'être humain (technologie, économie, culture, politique et droit). • L'approche globale à l'intersection de la « technique » et de l'« environnement » favorise la formation réticulaire et autonome d'une opinion personnelle. Les bases pour une contribution personnelle et sociétale au développement durable sont ainsi posées.
Compétences transdisciplinaires	<p>Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Capacité de réflexion</i> : Apprendre de manière auto-organisée (planifier et évaluer son propre apprentissage) ; se familiariser avec de nouveaux thèmes ; émettre et recevoir des critiques ; remettre en question de manière critique des informations et des opinions ; penser de manière non linéaire, réticulaire et systémique • <i>Compétence sociale</i> : travailler en équipe de manière orientée vers le résultat ; assumer des responsabilités ; remettre en question sa propre opinion • <i>Compétence linguistique</i> : s'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral ; comprendre des textes spécialisés et les résumer ; présenter des résultats de travail • <i>Comportement en situation d'apprentissage et de travail</i> : faire des recherches de manière ciblée ; citer correctement les sources ; développer esprit d'initiative et confiance en soi • <i>Capacité à s'intéresser</i> : être ouvert à la nouveauté ; comprendre d'autres points de vue et cultures

Références, documents et livres

Aucune référence bibliographique ne couvre valablement la matière de chacun des trois domaines d'enseignement et ne mérite de figurer dans cette rubrique.
Les références non exhaustives d'ouvrages, d'articles, de sites internet, de films et d'émissions de télévision figurent ci-dessous

Le monde : un système en réseau

- **Anonyme.** 1989. *Les sols, faciles à perdre, difficiles à regagner*. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés : vie du sol, fonctions du sol, agroécosystèmes (rendements et bilans énergétiques), érosion et désertification, sols pollués

- **Anonyme.** 1990. *L'eau aujourd'hui*. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés : généralités, pollution des mers, pollution des eaux douces, politique de l'eau

- **GRAF PANNATIER E.** 2005. *L'avenir des forêts suisses*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Sujet-mots-clés : effet de serre, changement climatique, rôles de la forêt, forêts comme puits de carbone, écosystèmes et risques écologiques (pluies acides, eutrophisation, ...), gestion durable des forêts

- **MIRAM W. et SCHARF K.-H.** 1998. *Biologie. Des molécules aux écosystèmes*. Loisirs et Pédagogie, Lausanne.

Sujet-mots-clés : relations trophiques, flux de matière et d'éléments, pyramide alimentaire, flux d'énergie dans la pyramide alimentaire (pp. 137-139) ; biotechnologie et OGM (p. 235-240)

- **REBETEZ M.** 2002. *La Suisse se réchauffe. Effet de serre et changement climatique*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Sujet-mots-clés : effet de serre, changement climatique

Le monde : l'être humain et sa relation à l'environnement

- **Anonyme.** 1990. *L'eau aujourd'hui*. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés : généralités, pollution des mers, pollution des eaux douces, politique de l'eau

- **Anonyme.** 1989. *La gestion des déchets*. Les dossiers de l'environnement. Société suisse pour l'environnement. Georg, Genève.

Sujet-mots-clés : traitement des déchets, composition de nos poubelles, emballages, recyclage, durabilité

- **BARRÉ B. et MÉRENNE-SCHOUMAKER B.** 2011. *L'Atlas des énergies mondiales*. Editions Autrement Collection Atlas/ Monde, Paris.

Sujet-mots-clés : cartes et statistiques sur les diverses énergies, ressources épuisables, non épuisables, gestion des ressources, gestion des déchets, effet de serre, pollution, développement durable, flux d'énergie, coût de l'énergie, consommation mondiale

- **MÉRENNE-SCHOUMAKER B.** 2011. *Géographie de l'énergie : acteurs, lieux et enjeux*. Editions Belin, Péronnas.

Sujet-mots-clés : énergies renouvelables ou non, charbon, pétrole, gaz, électricité, peak oil, environnement, consommation des ressources

Solutions en vue d'un développement durable

- **AHMADI M.** 2011. *Achetons pour la planète*. Dossier pédagogique sur l'environnement, la consommation responsable et les écobilans. Office fédéral de l'environnement, Berne.

Sujet-mots-clés : fiches d'exercices et activités : systèmes réticulaires, consommation et environnement, cycle de vie d'un téléphone portable, écobilan, transport et environnement etc.

- **CHAPPUIS J.-M., BARJOLLE D. et EGGENSCHWILER C.** 2008. *L'agriculture dans son nouveau rôle*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Sujet-mots-clés : protectionnisme agricole, politique agricole, énergie, changement climatique, sécurité sanitaire, aménagement du territoire

- **DOMONT P. et RAUCH-SCHWEGLER T.** 2011. *Les bonnes questions du développement durable*. Editions Sylvacon, Zurich.

Sujet-mots-clés : développement durable, la forêt : un capital aux multiples fonctions, biodiversité, écosystème, le bois : matériau durable, construction, habiter avec le bois, recycler

- Géographie 2 de 2010. *Sociétés et développement durable*. Editions Nathan, Paris.

Sujet-mots-clés : manuel de géographie utilisé dans les lycées français en seconde année

- Géographie Term 2012. *Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires*. Editions Nathan, Paris.

Sujet-mots-clés : manuel de géographie utilisé dans les lycées français en terminale

- **NIEVES J. M.**, « *URGENCE Pour les Awás, le salut est dans la fuite* », in : le Courrier International, 16.07.2009.

Sujet-mots-clés : impact environnemental de la déforestation sur les populations locales, préservation d'un mode de vie

- **PELT J.-M et al.** 1997. *Génie génétique, des chercheurs citoyens s'expriment*. Sang de la Terre, Paris.

Sujet-mots-clés : différents points de vue sur le sujet

- **REICHENBACH R. et RUETZ H.** 2004. *Géographie économique*. Editions Verlag SKV, Zürich.

Sujet-mots-clés : population mondiale, éléments du climat, exploitation des terres et des mers, l'énergie, l'industrie, l'économie mondiale, l'homme, l'économie et l'environnement

Matériel nécessaire :	<ul style="list-style-type: none">• un ordinateur avec connexion Internet et un projecteur
Documents et livres :	

Niveau de compétence à atteindre :	<ul style="list-style-type: none">• Détaillé d'après la taxonomie des apprentissages de type cognitif (Bloom 1956, voir Annexe 5).
---	--

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	<ul style="list-style-type: none">• minimum 3 évaluations semestrielles dont au moins un travail écrit et/ou oral individuel

Domaine complémentaire : Technique et environnement

Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Le monde : un système en réseau			20
1.1. L'écosystème et les domaines environnementaux (l'atmosphère, le sol, l'eau et la biosphère)	<ul style="list-style-type: none"> Citer les principales espèces chimiques, liaisons et réactions ainsi que les processus biologiques et expliquer leur signification à l'aide d'exemples (C2) Décrire les trois domaines environnementaux, leurs fonctions et leurs interactions dans la biosphère (C1) Décrire des cycles et des flux de matières importants, tels que le cycle de l'eau, le cycle de la matière et de l'énergie ou le cycle du carbone (C1) 	<ul style="list-style-type: none"> Espèces chimiques : éléments, atomes, molécules, molécules supports d'énergie (sucres, lipides et protéines, ATP). Décrire en détail la photosynthèse, la respiration et montrer leur importance dans le monde du vivant. L'air : composition, les espèces chimiques importantes pour les organismes, structure de l'atmosphère. Le sol : description simple d'un sol (fraction minérale, fraction organique, complexe argilo-humique, l'air du sol, la solution du sol). L'eau : cycle de l'eau (précipitations, ruissellement, infiltration, eaux de surface, eaux phréatiques, évaporation, évapotranspiration). Cycle du carbone : photosynthèse, respiration, combustion du carbone fossile. Cycle de la matière et de l'énergie : pyramide alimentaire, niveaux trophiques, pyramide des nombres, des biomasses et de l'énergie, dissipation de l'énergie à chaque niveau trophique, chaînes de décomposition avec minéralisation puis réutilisation des minéraux par les plantes 	<p>2</p> <p>4</p> <p>6</p>

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Le monde : un système en réseau (suite)			(20)
1.2. Les systèmes en réseaux	<ul style="list-style-type: none"> Estimer les conséquences d'interventions dans des systèmes en réseaux (polluants atmosphériques, CO2 et climat, défrichage de la forêt tropicale) (C6) Aborder de manière autonome des problèmes et des interdépendances à l'aide d'analyse de documents (C4) 	<ul style="list-style-type: none"> Réchauffement climatique (ex. pour l'air) Effets des combustions de carbone fossile sur l'augmentation du taux de CO2 (cycle du C). Effets des déforestations et désertifications sur l'augmentation du taux de CO2 (cycle du C). Augmentation du taux de CO2, effet de serre, changement climatique et ses effets sur les espèces, les écosystèmes et sur les populations humaines. Augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles. 	8
2. L'être humain et sa relation à l'environnement			20
2.1. Energie et flux d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Citer des formes d'énergies chimique, thermique, mécanique et électrique (C2) Décrire différentes formes de production d'énergie (C1) 	<ul style="list-style-type: none"> Energie chimique (énergie des molécules (sucres, lipides, CO2, ATP ...) en lien avec la photosynthèse et la respiration. Chaleur de réchauffement d'un corps, chaleur de fusion, de vaporisation, travail d'une force et énergie mécanique, énergies potentielle et cinétique, énergie électrique. Energies solaire (thermique et photovoltaïque), éolienne, hydraulique (au fil de l'eau, accumulation, pompage-turbinage, marémotrice), géothermie, biomasse (bois, biogaz, agrocarburants), fossile, des matériaux fissiles (uranium, thorium) et fusibles. 	2 2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. L'être humain et sa relation à l'environnement (suite)			(20)
2.3. Effets sur l'environnement (principalement : analyse de textes, travaux de groupes, exposés ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer, à l'aide d'exemples, les impacts écologiques, économiques et sociaux de l'extraction et de l'exploitation des matières premières (culture et extraction, transport, transformation, élimination) (C6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de cas concrets. Les exemples sont nombreux et le point de départ peut être le cycle de vie d'un produit, de la matière première à son élimination. <p>Quelques exemples par domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture, élevage et extraction de matière première : exploitation du pétrole et des minerais, culture de coton, OGM, production d'huile de palme, élevages intensifs (viande, poisson), surpêche. • Impacts sociaux : enrichissement de quelques sociétés, problèmes des monopoles, spéculations avec le trading de denrées alimentaires. • Transports : rejets de CO2, marées noires, infrastructures (routes et voies ferrées). • Transformations : matière et énergie, rejets de CO2, déchets. • Elimination : typologie des déchets, tri et filières de récupération, entreposage, incinération. 	8

Domaine complémentaire : *Technique et environnement*
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. L'être humain et sa relation à l'environnement			12
2.3. Effets sur l'environnement (principalement : analyse de textes, travaux de groupes, exposés ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire le développement historique de la consommation d'énergie (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'augmentation de notre consommation énergétique totale, par secteur et/ou par type (renouvelable et non renouvelable) de 1900 à nos jours. 	2
	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les avantages et les inconvénients d'une forme d'énergie utilisée par l'homme (C6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la base des critères suivants, l'élève doit pouvoir apprécier les avantages et inconvénients des différentes formes d'énergie : transportabilité, possibilité de stockage, dangerosité lors de l'exploitation, gestion des déchets, impacts sur les populations voisines, impacts sur l'aménagement du territoire et l'emprise au niveau paysager (annexe 2 du PER MP). 	4
	<ul style="list-style-type: none"> • Citer d'importants effets sur l'environnement au niveau local et au niveau mondial (C1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets au niveau local : bruit, mauvaises odeurs, pollution des eaux et des sols. 	2
	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les données environnementales, les interpréter et en tirer des conclusions (C4-C6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets au niveau mondial : CO2, réchauffement du climat, pollution des océans, trou d'ozone, pollution de l'air et pluies acides. • Concerne les méthodes d'analyse de documents : nombreuses sources à la Confédération : voir les publications de l'OFS, OFEV, ... 	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Solutions en vue d'un développement durable			28
3.1. Concept de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le concept de développement durable (C2) • Citer les critères écologiques, sociaux et économiques du développement durable (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la notion de développement durable est ses différentes composantes. Différencier selon l'échelle : durabilité aux niveaux local et mondial. • Concernant l'activité d'une société (entreprise) fictive ou réelle, l'élève doit pouvoir faire l'inventaire des différents critères de durabilité • Critères écologiques : p. ex. utilisation de la matière première et d'énergie pour la production d'un bien ou d'un service, utilisation de la ressource en eau (potable, non potable), rejets de polluants divers dans l'eau, dans l'air et dans les sols, emprise sur le territoire (infrastructures), destruction des écosystèmes (p. ex. déforestation, utilisation de terres agricoles, fragmentation du milieu, diminution de la biodiversité, ...) • Critères économiques : p. ex. coûts de production, détermination du prix de vente (offre et demande), croissance économique (PIB d'un pays), règles de l'OMC, commerce équitable, ... • Critères sociaux : p. ex. richesse matérielle des individus, richesse immatérielle, taux d'alphabétisation, santé, commerce équitable, ... 	<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">2</p>

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Solutions en vue d'un développement durable (suite)			(28)
3.1. Concept de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les effets sur l'environnement à l'aide des méthodes appropriées, telles que l'empreinte écologique, le bilan écologique ou le produit national vert (C6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Empreinte écologique : définir la notion d'empreinte écologique et illustrer à partir d'exemples : alimentation, mobilité, consommation. • Bilan carbone : définir la notion et comparer à l'empreinte écologique ; définir la notion d'effet de serre en relation avec le réchauffement climatique ; quelles sont ses causes et ses conséquences pour la planète et notre pays ? Bilan carbone personnel. • Produit national vert : définir la notion même si la notion est controversée et son application difficile à mettre en œuvre. 	6
3.2. Solutions possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter des instruments nationaux et internationaux de protection de l'environnement, tels que l'accord sur le climat, la Convention CITES, le droit de l'environnement et les coûts réels mis en œuvre de ces instruments (C2) • Différencier les notions d'efficience et de suffisance et les expliquer (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance et évaluer d'un œil critique les différents instruments ainsi que leur pertinence à ces deux échelles. • L'efficience énergétique consiste à utiliser l'énergie de manière plus rationnelle, afin d'en diminuer la consommation tout en gardant le même service. En d'autres termes, faire des économies d'énergie sans diminuer son confort. • Voir les étiquetages sur l'efficacité énergétique des appareils ménagers (OFEN, office fédéral de l'énergie). • La suffisance énergétique se rapporte aux besoins satisfaits de la demande énergétique. La notion d'autosuffisance (ressources suffisantes dans le pays) et celle de dépendance énergétique (ressources insuffisantes) sont aussi à préciser. • Thème des énergies renouvelables déjà abordé (voir 2.3). 	2 6 6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Solutions en vue d'un développement durable (suite)			(28)
3.2. Solutions possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et juger des produits et des procédés techniques qui s'inscrivent dans le développement durable (énergies alternatives, cleantech) (C2-C6) • Evaluer des mesures économiques et politiques, telles que des subventions, des labels éco, des limitations du commerce, la politique énergétique ou des transports, sous l'angle de leur contribution au développement durable (C6) 	<p>Le domaine cleantech concerne (voir site internet de la Confédération) les thèmes suivants (2 à 3 thèmes à traiter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable de l'eau • Mobilité durable • Gestion durable de l'agriculture et de l'exploitation forestière • Biotechnologie blanche: elle remplace des procédés industriels conventionnels par des systèmes biologiques peu gourmands en matière première et en énergie. Elle permet aussi de produire de l'énergie à partir de la biomasse. • Technique environnementale au sens strict du terme (y compris technique de mesure, assainissement des sites contaminés, exemples à Genève : l'amiante avec la RTS, pollution du sol avec le site Artamis, etc.) • Evaluer l'importance des subventions dans le domaine de l'agriculture pour le développement durable. • Quelques exemples de labels : Minergie (bâtiments), FSC (gestion durable des forêts), MSC (produits de pêche durable), labels Bio en production agricole et production de matières premières (coton), label ISO14001 dans les entreprises, labels énergétiques (voir ci-dessus) pour les appareils ménagers, labels sociaux (Max Havelaar). 	4

5. TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
TIB		(40 + 20)		(40 + 20)		
TIP					40*	

* l'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, accompagné par un enseignant.

5.1. Objectifs généraux

Selon le PEC MP 2012 et le PER-MP 2014, un dixième de l'enseignement menant à la maturité professionnelle est consacré au travail interdisciplinaire. Le "travail interdisciplinaire" englobe

- d'une part une approche pédagogique, un Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB) de tous les domaines d'enseignement, domaines fondamental, spécifique et complémentaire; La part à consacrer à cette approche est de 104 heures dans la filière MP 1 A du CFP ARTS
- d'autre part le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet, le TIP, pour la réalisation duquel la personne en formation bénéficie de 40 heures dévolues.

Par le biais du "travail interdisciplinaire", les personnes en formation acquièrent la capacité d'examiner ou de structurer un thème de manière autonome et de présenter les résultats de manière appropriée; elles élargissent et relativisent leurs connaissances et leurs aptitudes disciplinaires et sont capables de les appliquer dans un nouveau contexte. Par ailleurs, elles apprennent à penser de manière interdisciplinaire et à appréhender des systèmes, à rechercher des informations et à se documenter de manière scientifique tout autant qu'à travailler seules ou en équipe. Parallèlement à leur processus de travail, les personnes en formation s'exercent à la discussion et à la capacité à réfléchir de manière critique. L'engagement de toutes les branches de MP dans cette perspective garantit l'intégration des connaissances, de la démarche et des méthodes spécifiques à deux ou plusieurs branches. Au terme de la formation, les élèves de MP sont aptes à surmonter des tâches complexes et des travaux autonomes de niveau haute école spécialisée.

5.2. Objectifs spécifiques

Les compétences transdisciplinaires sont mises en pratique dans le cadre du travail interdisciplinaire conduit par les enseignants de MP1 Arts du CFP Arts et dans le cadre du travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et dans le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP). Les compétences transdisciplinaires complètent les compétences spécifiques qui entrent en ligne de compte dans les contributions fournies par les élèves dans le cadre des TIB et des TIP et qui ne sont pas mentionnées ici. Elles sont vérifiées, sur la base de critères permettant leur observation et leur évaluation.

Dans le cadre du TIB et du TIP, les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les élèves:

- au niveau de l'approche méthodologique, la capacité à :
 - se familiariser avec un thème ;
 - formuler une problématique, une hypothèse ou esquisser la structure ;
 - appliquer ses connaissances et ses aptitudes disciplinaires pour traiter un sujet ;
 - utiliser ou développer une approche méthodologique appropriée pour l'évaluation et la structure
- au niveau de la planification et de l'organisation de projets :
 - réfléchir de manière conceptuelle ;
 - esquisser un projet dans les grandes lignes ; structurer le travail selon un calendrier ;
 - travailler de manière autonome et persévérante ;
 - analyser de manière critique le processus de travail et en particulier la méthodologie appliquée
- au niveau de des compétences sociales :
 - définir les responsabilités de chacun en cas de travail en équipe,
 - collaborer de manière professionnelle,
 - apporter ses points forts et gérer les oppositions et les conflits ;
 - collaborer de manière constructive avec les enseignants chargés du suivi, respecter les accords passés avec ceux-ci et leur demander de l'aide si nécessaire
- au niveau de la recherche d'informations :
 - utiliser et évaluer diverses sources d'informations ;
 - interroger des informateurs fiables ;
 - consigner le résultat des recherches dans le média approprié ;
 - citer les sources correctement
- au niveau de la capacité de penser axée sur la durabilité :
 - évaluer de manière critique ses propres valeurs et son comportement ainsi que ceux des autres ;
 - composer avec l'incertitude caractéristique des situations non résolues ;
 - aborder concrètement les questions sociétales et écologiques ;
 - établir des scénarios prospectifs communs
- au niveau de des activités créatrices :
 - faire preuve au quotidien d'aptitudes manuelles, de créativité et de talent artistique
- au niveau de de la communication et de la présentation :
 - structurer les résultats et les consigner sous la forme appropriée ;
 - présenter et commenter devant un public les résultats et leur élaboration.

5.3. Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB)

Semestre n°	1	2	3	4	5	6
TIB		(40 + 20)		(40 + 20)		

- **Organisation du TIB**

Dans la filière MP1 Arts du CFP ARTS, les élèves réalisent 4 prestations dans le cadre du travail interdisciplinaire par branches.

La première phase de TIB est conduite au cours de la 1^{ère} année de formation, dans les formations MP en 3 ans et en 4 ans, au terme de l'année scolaire, sous forme de semaine blocs ou partie de semaine bloc si un voyage ou une sortie interdisciplinaire est organisée en cours d'année.

Le contenu et le déroulement de la semaine sont assurés par deux enseignants en principe l'un de mathématiques, l'autre d'histoire et institutions politiques – ou d'autres disciplines de la MP – sur la base de séquences pédagogiques, prenant en compte des objectifs des disciplines concernées et validées par la direction du CFP ARTS.

Les élèves réalisent dans le cadre du cours de mathématiques et d'histoire & institutions politiques – respectivement d'autres disciplines de la MP- ou dans le cadre du français et d'arts appliqués, arts & culture- un travail sur un thème transdisciplinaire.

Au terme de la 2^{ème} **année de formation**, deux enseignants organisent la 2^{ème} semaine bloc dans le cadre de laquelle les élèves réalisent une deuxième prestation. Le contenu et le déroulement de la semaine sont assurés par deux enseignants en principe l'un d'arts appliqués, arts & culture , l'autre d'histoire et institutions politiques – ou d'autres disciplines MP – sur la base de séquences pédagogiques, prenant en compte des objectifs des disciplines concernées et validées par la direction du CFP ARTS.

Les élèves réalisent dans le cadre du cours d'arts appliqués, arts & culture et d'histoire & institutions politiques – respectivement d'autres disciplines – ou dans le cadre du français et d'arts appliqués, arts & culture un travail sur un thème transdisciplinaire.

La création de matériel et de séquences pédagogiques liés à chaque TIB est assumée par des enseignants sur mandat de la direction du CFP ARTS.

- **Evaluation du TIB**

Les prestations fournies par les élèves dans le cadre des deux semaines bloc sont évaluées par les enseignants en charge de chacune des semaines bloc (mathématiques et histoire & institutions politiques ou arts appliqués, arts & culture et histoire & institutions politiques ou d'autres disciplines de MP).

Les notes de chaque TIB sont constituées par la note de la semaine bloc (au moins une prestation écrite réalisée en groupe ou individuellement et au moins une prestation orale réalisée individuellement ou en groupe). La moyenne des deux notes obtenues constitue respectivement la note du premier et du second TIB. Les notes de TIB ne sont pas prises en compte pour la promotion semestrielle.

5.4. Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Semestre n°	1	2	3	4	6	7
TIP					40*	

* L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, il travaille en autonomie accompagné par un ou plusieurs enseignants

• Organisation du TIP

Conformément à l'art. 11, al. 4, OMPr, les élèves des filières MP1 Arts du CFP Arts, en 3 et en 4 ans, élaborent leur travail interdisciplinaire centré sur un projet, le TIP, en année terminale de formation MP, respectivement pendant les 5^{ème} et 6^{ème} semestres pour les formations en 3 ans et aux 7^{ème} et 8^{ème} semestres pour les formations MP en 4 ans.

Le TIP du CFP Arts se rapporte au monde du travail : les enseignants de MP collaborent avec les enseignants des ateliers professionnels principaux des formations professionnelles initiales (CFC) assumées par le CFP ARTS. Au moins deux branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle participent en principe à la réalisation du TIP. Ainsi il s'effectue principalement en français et en arts appliqués, art & culture, mais d'autres disciplines de MP peuvent être impliquées dans la réalisation du TIP.

Un thème annuel est choisi au cours du 5^{ème} semestre pour les formations MP en 3 ans, au cours du 7^{ème} semestre pour les formations MP en 4 ans. Ce thème, en lien avec l'actualité culturelle, est le fil conducteur de la formation en année terminale de MP Artsu CFP ARTS. Le thème est relié aux contenus des branches de MP.

Dans les 3 semaines qui précèdent la fin du semestre 5, respectivement 7 selon la durée de la formation de MP, un texte littéraire ou un corpus de textes est choisi et étudié dans le cadre des cours de français et d'arts appliqués, art & culture.

Au début du 6^{ème} semestre, respectivement 8^{ème} semestre pour les formations MP en 4 ans, se déroule une semaine interdisciplinaire. En début de semaine, les élèves reçoivent

- le **guide méthodique** du CFP ARTS, adapté du guide méthodique cantonal, qui décrit précisément le déroulement du travail TIP ainsi que son évaluation
- un **énoncé pour la production** qu'ils ont à réaliser. L'énoncé, établi par un ou plusieurs enseignants d'atelier CFC en collaboration avec un enseignant MP en charge du TIP, est en lien avec le monde du travail et, si possible, avec des compétences professionnelles spécifiques du métier auquel les élèves se forment. C'est la direction de l'école qui propose des collaborations entre certains enseignements CFC et la MP.

Exemples de productions créatives (liste non exhaustive) : un solo pour les danseurs; une maquette pour les dessinateurs en architecture d'intérieur; une animation pour les Interactive média designers; un bijou ou projet de bijou pour les bijoutiers; un vêtement ou un projet de vêtement pour les créateurs de vêtements; une pièce de céramique ou un projet de céramique à réaliser pour les céramistes; une affiche, un projet d'identité visuelle, une bande dessinée, un travail d'illustration pour les graphistes; un objet, un projet d'objet ou de mise en espace pour les polydesigners. **L'objectif de cette production créative** est de créer des liens entre les enseignants CFC et MP et ainsi d'enrichir la pratique professionnelle par la théorie. Il est donc possible que plusieurs enseignants CFC proposent des énoncés pour le TIP pour le même métier, dans ces cas, l'élève en choisit un et il en informe son enseignant MP.

- une **consigne pour la prestation écrite** que les élèves ont à rédiger. La consigne est établie par les enseignants de français et de la branche spécifique Arts appliqués, art & culture. La prestation écrite prend la forme d'un commentaire et d'un texte argumentatif écrit portant sur la production créative réalisée, et en lien avec le texte littéraire lu initialement, ainsi qu'avec le thème annuel retenu par le CFP ARTS.

Les élèves ont une semaine soit 40 heures pour réaliser de manière autonome leur production créative.

En fin de semaine, les élèves livrent leur production aux enseignants en charge du suivi du TIP.

Le lundi matin suivant, ils remettent d'une part le commentaire écrit qu'ils ont rédigé ainsi que leur carnet de notes qui retrace le processus d'élaboration.

A fin janvier, une soutenance orale a lieu en présence d'un jury de 4 à 6 personnes, selon le thème, composé d'enseignants de MP, d'enseignants professionnels et de jurés.

- **Evaluation du TIP**

- La note du TIP est la moyenne des notes reçues par l'élève pour ses prestations dans le cadre du processus d'élaboration, de la production créative, du commentaire écrit et de la soutenance orale. La pondération des différentes parties évaluées et les critères d'évaluation sont définis dans le **guide méthodique**.
- La note obtenue au TIP tient lieu de note d'examen pour le domaine de formation "travail interdisciplinaire".

5.5. Evaluation finale du Travail interdisciplinaire de MP

Le certificat de maturité professionnelle comporte une note pour le "travail interdisciplinaire". La note est constituée

- de la moyenne de la note de branche : moyenne des deux semestres de TIB arrondie à la demi
- de la note obtenue au TIP, arrondie à la demie, qui représente la note d'examen MP du travail interdisciplinaire.

La moyenne de travail interdisciplinaire de MP – 50 % note de branche et 50 % examen - est arrondie à la demi.

6. EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE

Le PEC MP fixe la forme et la durée des examens finaux, ce qui permet de procéder à l'évaluation probante d'un certain nombre de domaines de formation et de compétences spécifiques des plans d'études cadres spécifiques aux branches. Les compétences transdisciplinaires sont également prises en compte pour autant qu'elles se prêtent à une observation univoque et à une évaluation à l'aune de critères prédéfinis.

6.1. Disciplines fondamentales

PREMIERE LANGUE NATIONALE : FRANÇAIS	
Examen final MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Temps à disposition : 150 minutes</i> • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant toutes les orientations MP1 et MP2. • <i>rédaction argumentative :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>introduction, développement, conclusion - 500 mots au minimum,</i> ▪ <i>deux sujets communs au canton et deux sujets choisis par chacune des filières.</i>
Examen final MP oral	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Temps à disposition :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>20 minutes de préparation</i> ▪ <i>20 minutes d'examen</i> • <i>analyse de textes littéraires</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>15 extraits analysés chez soi, sans préparation en classe, sur trois œuvres étudiées en classe pendant toute la durée de la formation, appartenant à des genres différents (roman, théâtre, poésie).</i> ▪ <i>La liste des extraits est distribuée aux élèves au début du 6^{ème} semestre. Ils passent leur examen avec, à leur disposition, leurs livres annotés.</i>

ALLEMAND – ITALIEN - ANGLAIS	
Examen final MP	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4 pour l'allemand ou l'italien et en fin de formation pour l'anglais. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant toutes les orientations MP1 et MP2 de niveau B1. • L'examen de MP Artstteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. <p>L'examen écrit comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations.... - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel....
Examen MP oral	<ul style="list-style-type: none"> • Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue...) et de longueurs différentes.
	<ul style="list-style-type: none"> • La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : <ul style="list-style-type: none"> - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

MATHEMATIQUES	
Examen de MP écrit	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations A de MP1 et MP2. • Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS et sans fonctions graphique (modèle type TI-30XS) sont autorisés.

6.2. Disciplines spécifiques

ARTS APPLIQUÉS, ART, CULTURE	
Examen de MP pratique	<ul style="list-style-type: none">• La durée de la pratique est de 16 à 32 heures.• L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations A de MP1 et MP2.
Examen de MP oral	<ul style="list-style-type: none">• La durée de l'entretien d'examen est de 30 minutes.

INFORMATION ET COMMUNICATION	
Examen de MP écrit	<ul style="list-style-type: none">• La durée de l'examen écrit est de 120 minutes.• L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations A de MP1 et MP2.
Examen de MP pratique	<ul style="list-style-type: none">• La durée de l'examen pratique est de 30 minutes.

ANNEXE 1 : Liste des compétences transdisciplinaires

Ce chapitre présente la liste des catégories de compétences transdisciplinaires qui revêtent une importance particulière pour l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Cette liste n'est pas exhaustive afin de permettre, si cela s'avère nécessaire, l'intégration d'autres domaines de compétences transdisciplinaires dans les plans d'études cadres spécifiques aux branches. (selon le PEC MP 2012, annexe 2)

Capacité de réflexion

La capacité de réflexion est également appelée « capacité métacognitive ».

- Auto-organisation de l'apprentissage (planification, contrôle et évaluation de sa propre démarche d'apprentissage)
- Autonomie et responsabilisation
- Capacité de réflexion et aptitude à gérer les critiques, également en lien avec ses propres valeurs et attitudes
- Approche critique
- Approche transversale (p. ex. dans le cadre du travail interdisciplinaire)
- Approche créative et capacité d'anticipation
- Gestion de l'incertitude dans des situations ouvertes
- Gestion de la complexité
- Aptitude à changer de perspective
- ...

Compétence sociale

- Entretien du réseau social
- Aptitude à travailler en équipe
- Attitude coresponsable par rapport aux autres
- Défense de son propre point de vue et de ses propres intérêts
- Prise et mise en œuvre en commun de mesures
- Développement de visions communes sur la manière d'aborder le futur
- Empathie vis-à-vis des prochains et de l'environnement
- Gestion de conflits et de l'irritation
- ...

Compétence linguistique

Il s'agit de la compétence linguistique à encourager dans toutes les branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et dans le travail interdisciplinaire.

- Expression écrite
- Capacité à structurer un texte
- Aptitude à argumenter
- Expression orale
- ...

Comportement en situation d'apprentissage et de travail

Certains termes utilisés dans d'autres concepts et présentant certaines analogies sont « vertus du travail » ou « attitudes ».

- Motivation
- Confiance en soi
- Poursuite ciblée des objectifs
- Fiabilité
- Rigueur
- Résistance au stress
- Persévérance
- Capacité à se concentrer
- ...

Capacité à s'intéresser

Attention et préférence pour certains domaines de formation, certaines branches et questions.

- Intérêt pour l'actualité quotidienne et les problèmes d'ordre politique
- Intérêt pour l'art ancien/contemporain et pour les activités créatrices
- Ouverture d'esprit et curiosité pour les questions scientifiques
- Intérêt pour les événements et faits historiques
- Intérêt pour les réalités et évolutions sociales sur le plan local et global
- Intérêt pour les questions des droits de l'homme et de justice sociale
- Intérêt pour le contexte économique et les interdépendances qui s'y rattachent
- Intérêt pour les questions en lien avec l'utilisation durable des ressources
- ...

Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC)

- Réalisation de recherches et identification des informations significatives
- Evaluation et examen critique des sources d'information
- Utilisation correcte des sources sans faire de plagiat
- Mise en page de textes à l'aide de l'ordinateur
- Maîtrise de tableurs simples
- Utilisation d'une caméra vidéo
- ...

Capacités pratiques

- Aptitudes manuelles
- Créativité technique
- Capacité à organiser
- ...

D'autres compétences transdisciplinaires sont si nécessaire énumérées dans les plans d'études cadres spécifiques aux branches.

ANNEXE 2 : Critères généraux pour l'évaluation du TIP

Le canton de Genève édicte une directive établissant les standards de l'élaboration, de l'évaluation et de la prise en compte des TIB et du TIP dans l'obtention du titre de Maturité Professionnelle. La directive est la référence pour l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle et des orientations de MP.

Les critères généraux pour l'évaluation du TIP sont repris de l'annexe 3 du PEC MP 2012. Ils servent de guide pour fixer les critères d'évaluation en fonction de la filière de formation et du thème.

Productions créatives et productions techniques

Les critères d'évaluation se rapportent aux productions créatives comprenant un commentaire écrit. Pour les productions techniques, les indications sont données entre crochets.

A. Processus d'élaboration

- La personne en formation travaille de manière autonome dans la mesure du possible.
- Les étapes intermédiaires, telles que p. ex. les avant-projets [les phases de production], sont documentées de manière compréhensible.
- Les ressources (p. ex. le matériel et les infrastructures) sont utilisées à bon escient.
- Le processus d'élaboration est structuré selon un calendrier.
- Les obstacles et les difficultés sont abordés avec détermination.
- Les accords passés avec les enseignants assurant le suivi du travail sont respectés.
- En cas de travail en équipe :
 - Le travail est organisé de façon appropriée.
 - Les problèmes et les conflits survenant lors de la collaboration sont abordés à l'amiable.

B. Produit

1) Contenu

- Le travail est fondé sur un concept créatif bien défini [plan de construction clair].
- Le lien avec le domaine d'activité professionnel apparaît distinctement.
- Le lien entre le concept créatif [plan de construction] et le produit apparaît clairement.
- Les idées, les avant-projets et les composantes permettent de créer une unité.
- Le caractère interdisciplinaire du travail (p. ex. la référence à au moins deux branches, l'élargissement des compétences spécifiques dans un nouveau contexte, la réflexion interdisciplinaire) apparaît dans le thème et la méthode.

2) Forme

- Les outils de conception [les composantes de la construction] sont adaptés au concept créatif [plan de construction].
- La qualité technique du produit est convaincante.

3) Commentaire écrit

- La partie personnelle du travail est exposée.
- La personne en formation analyse des aspects essentiels du travail.
- Le commentaire est clairement structuré.
- Le commentaire est rédigé dans une langue correcte et compréhensible.
- Les sources et les citations sont complètes et correctes.

C. Présentation

- La présentation est structurée de manière pertinente.
- Elle offre un aperçu représentatif des aspects importants du travail.
- Les connaissances et les expériences personnelles sont exposées de façon convaincante.
- L'expression orale est correcte et stimulante.
- La présentation est effectuée avec aisance et assurance.
- Les médias et les moyens techniques sont utilisés à bon escient et avec aisance.
- La personne en formation répond de manière compétente aux questions posées pendant la présentation.
- En cas de présentation [démonstration] :
 - La présentation [démonstration] est soigneusement préparée et étudiée.
 - La présentation [démonstration] est concentrée sur les points essentiels.
 - Le temps imparti est respecté.

ANNEXE 3 : Descripteurs B1, selon le CECR

Les descripteurs qui prévalent pour l'enseignement et l'évaluation dans les filières Arts, TASV, NPA, S2 et ESs du canton de Genève sont extraits de la liste des descripteurs de niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) cités ci-dessous :

Compréhension de l'écrit

- Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.
- Peut comprendre la description d'événements, de sentiments et de souhaits suffisamment bien pour entretenir une correspondance régulière avec un correspondant ami.
- Peut reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier.
- Peut trouver et comprendre l'information pertinente dans des écrits quotidiens tels que lettres, prospectus et courts documents officiels.
- Peut identifier les principales conclusions d'un texte argumentatif clairement articulé.
- Peut reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail.
- Peut parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d'accomplir une tâche spécifique.

Expression écrite:

- Dans le format du courrier, l'élève peut réagir à un message ou à un courrier bref. Il doit maîtriser la mise en forme d'un courrier (in)formel (salutations, date, signature).
- Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.
- Peut écrire des descriptions détaillées simples et directes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt.
- Peut faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé.
- Peut écrire la description d'un événement, un voyage récent, réel ou imaginé.
- Peut raconter une histoire.
- Peut écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère importants.
- Peut écrire des lettres personnelles décrivant en détail expériences, sentiments et événements.
- Peut apporter de l'information sur des sujets abstraits et concrets, contrôler l'information, poser des questions sur un problème ou l'exposer assez précisément.
- Peut écrire une lettre personnelle pour donner des nouvelles ou exprimer sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel, tel un film ou de la musique.

Compréhension de l'oral:

- Peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts.
- Peut comprendre les points principaux des bulletins d'information radiophoniques et de documents enregistrés simples, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.
- Peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant.
- Peut comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée.
- Peut suivre une conférence ou un exposé dans son propre domaine à condition que le sujet soit familier et la présentation directe, simple et clairement structurée.
- Peut suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée.

Production orale

- Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.
- Peut faire une description directe et simple de sujets familiers variés dans le cadre de son domaine d'intérêt.
- Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.
- Peut aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers [et] d'intérêt personnel.
- Peut [lors d'une discussion informelle] faire comprendre ses opinions et réactions par rapport aux solutions possibles ou à la suite à donner, en donnant brièvement des raisons. Peut inviter les autres à donner leur point de vue sur la façon de faire.
- Possède suffisamment des moyens linguistiques pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrase sur quelques sujets, mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et même parfois à des difficultés de formulation.
- Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.
- La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.
- Peut s'exprimer et répondre à un large éventail de fonctions langagières en utilisant leurs expressions les plus courantes dans un registre neutre. Est conscient des règles de politesse importantes et se conduit de manière appropriée.
- Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne.
- Peut lancer, poursuivre et clore une conversation simple en face à face sur des sujets familiers ou personnels.
- Peut discourir de manière compréhensible même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.

ANNEXE 4 : Evaluations et barème "fédéral"

- Le Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST, C 1 10.31) stipule que :

Art. 27 Evaluation

¹ Les élèves sont évalués notamment par des travaux effectués en classe, des interrogations écrites ou orales, des travaux personnels ou de groupe.

² La valeur des travaux des élèves est exprimée selon l'échelle suivante :

6 = excellent	5 = bon	4 = suffisant
3 = faible, insuffisant	2 = très faible	1 = nul ou annulé

Les notes égales ou supérieures à 4,0 sont suffisantes et celles inférieures à 4,0 sont insuffisantes. La note 1 est attribuée au travail non rendu, rendu en dehors des délais, non exécuté ou annulé sauf exception pour motif reconnu valable par la direction de l'établissement.

Demeurent en outre réservées les situations visées à l'article 43.

³ La fraction $\frac{1}{2}$ peut être employée à partir de 1,5.

⁵ L'appréciation d'un travail tient compte des éléments positifs.

⁶ A la fin de chaque période d'évaluation, un bulletin renseigne les parents des élèves mineurs ou les élèves majeurs sur les résultats obtenus. Ce bulletin doit être signé par le maître de classe ou le responsable de groupe et visé par les parents des élèves mineurs, par les élèves majeurs et, le cas échéant, l'employeur.

⁷ Les établissements peuvent décerner un certificat aux élèves qui en remplissent les conditions déterminées par les règlements ad hoc propres à chaque filière.

Art. 28 Fraude et plagiat

¹ Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail au cours duquel il a lieu (note 1) et, le cas échéant, une intervention pédagogique et/ou une sanction disciplinaire.

² Sont notamment considérées comme de la fraude la violation des consignes ou encore la détention d'un matériel ou d'un objet non autorisé.

³ Est considéré comme un plagiat le fait d'utiliser en son nom tout travail élaboré par un tiers, tel qu'un texte ou une œuvre visuelle ou sonore, sans en signaler la source.

⁴ Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat dans le cadre de la procédure de qualification peut entraîner l'échec au titre.

Art. 43 Absences non excusées

¹ Toute absence pour laquelle aucune demande d'excuse n'a été remise dans le délai prescrit par la direction de l'établissement ou dont le motif n'a pas été reconnu valable est considérée comme une absence non excusée.

⁴ L'absence non excusée à un examen ou à une évaluation annoncée entraîne la note de 1.

- **Le Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro, C 1 10.74) stipule que :**

Art. 18 Appréciation du travail

- ¹ L'élève reçoit à la fin de chaque semestre un bulletin de notes où les prestations dans chacune des branches enseignées font l'objet d'une appréciation chiffrée en notes entières ou en demi-notes.
- ² La meilleure note est 6,0 la plus mauvaise est 1,0. Les notes inférieures à 4,0 sanctionnent des prestations insuffisantes. Les notes semestrielles, d'examens et de branches sont indiquées en notes entières ou en demi-notes. Seule la note globale est indiquée à la décimale.
- ³ L'appréciation du travail interdisciplinaire constitue une note distincte de maturité professionnelle qui se compose à parts égales de la note du travail interdisciplinaire centré sur un projet et de la note d'école, indiquée à la demi-note.
- ⁴ La note d'école correspond à la moyenne des notes de l'ensemble des semestres obtenues dans la branche concernée, arrondie à la demi-note.
- ⁵ La note d'examen correspond le cas échéant à la moyenne, arrondie à la demi-note, des examens écrit et/ou oral et/ou pratique.
- ⁶ La note de branche correspond à la moyenne, arrondie à la demi-note, de la note d'école et de la note d'examen.
- ⁷ La note globale correspond à la moyenne, à la décimale, de toutes les notes prises en compte pour la maturité professionnelle.

- **Le Barème "fédéral" est un barème linéaire variant de 1 à 6 et arrondi à la demi-note.**

Il se détermine de la manière suivante :

$$\text{Note} = \frac{\text{Nombre de points obtenu par l'élève} \times 5}{\text{Nombre de points total de l'évaluation}} + 1$$

Cela implique qu'un élève qui satisfait à :

moins de	14 %	des exigences obtient la note	1,5
entre	15 et 24 %	des exigences obtient la note	2,0
entre	25 et 44 %	des exigences obtient la note	2,5
entre	35 et 44 %	des exigences obtient la note	3,0
entre	45 et 54 %	des exigences obtient la note	3,5
entre	55 et 64 %	des exigences obtient la note	4,0
entre	65 et 74 %	des exigences obtient la note	4,5
entre	75 et 84 %	des exigences obtient la note	5,0
entre	85 et 94 %	des exigences obtient la note	5,5
plus	de 95 %	des exigences obtient la note	6,0

ANNEXE 5 : Description des niveaux taxonomiques selon B. Bloom

Les indications relatives aux niveaux taxonomiques permettent de déterminer le niveau d'exigences relatif à chaque objectif de formation. Selon la taxonomie de Bloom, on distingue six niveaux de compétence (C1 à C6), qui se définissent comme suit :

Niveaux	Description	Verbes opérationnels
C1: Savoir/Connaître	Etre capable de se remémorer des données ou des faits	Répéter, définir, énumérer, nommer, identifier
C2 : Comprendre	Etre capable de saisir le sens littéral d'une communication	Décrire, reformuler, traduire, interpréter, expliquer
C3 : Appliquer	Etre capable d'utiliser décidées, des principes, des théories dans des situations concrètes	Utiliser, employer, développer, résoudre, appliquer
C4 : Analyser	Etre capable de décomposer un tout en ses parties et d'étudier les rapports que ces parties ont entre elles	Différencier, trouver, analyser, comparer
C5 : Synthétiser	Etre capable de fusionner les parties d'un tout	Composer, planifier, formuler, produire, réaliser
C6 : Évaluer	Etre capable de juger de la valeur d'une idée, d'une méthode, d'une technique, etc. à l'aide de critères appropriés	Juger, estimer, évaluer

BLOOM, ENGLEHART, FURST, HILL, KRATHWOHL, *Taxonomie du domaine cognitif de Bloom, 1956*, Lasnier 2001, tableau 3.1

ANNEXE 6 : Reconnaissance des certificats internationaux de langues

RECONNAISSANCE DES CERTIFICATS INTERNATIONAUX DE LANGUES	
D-DGESII-SEC-01	Activités/Processus : Certification
Entrée en vigueur : 1 ^{er} février 2018	Version 5 du 18 janvier 2018 Remplace la version 4 du 01.11.2011
Date d'approbation du SG/DG : 14.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018
Responsable de la directive:	Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II

I. Cadre

1. Objectif(s)

Définir les modalités de prise en compte des certifications internationales obtenues en langues secondes dans le cadre des maturités professionnelles et des CFC de commerce

2. Champ d'application

Toutes les maturités professionnelles et les formations commerciales initiales

3. Personnes de référence

David de Vito, directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII

4. Documents de référence

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce/ employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 (état le 1er mai 2017) (ORFO 2012) 412.101.221.73;

Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale – SEFRI – 1er mai 2017

Recommandation No 11 - Thème Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale CFC - Commission Formation professionnelle initiale (CFPI) – CSFP - 24 mai 2017

Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro) C 1 10.74, du 29 juin 2016;

Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) 412.103.1, art. 23 du 24 juin 2009 (état le 23 août 2016);

Plans d'Etude cantonal Employé de commerce, PEc CFCiB – 2016, PEc CFCiE – 2016, PEc CPB – 2016, PEc CPE - 2016

Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012) du 18 décembre 2012, SEFRI

Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle (PER-MP, 18 septembre 2014), validé par la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP)

Plans d'Etude cantonal de Maturité Professionnelle, PEc MP - juin 2015

II. Directive détaillée

1. Principes

Langues et niveaux de maîtrise

Les personnes en formation professionnelle/apprenti-e-s porteurs-euses d'un certificat international ou d'une attestation cantonale dont le niveau est en relation avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) peuvent bénéficier d'une dispense dans le domaine des langues (allemand, italien, anglais).

Les dispenses peuvent s'appliquer pour les formations de maturité professionnelle (MP) orientations économie et services, type économie (ESe) et type services (ESs), arts visuels et arts appliqués (Arts), nature, paysage et alimentation (NPA), technique, architecture et sciences de la vie (TASV), santé et social (S2), ainsi que les CFC d'employé-e de commerce, par analogie tous les autres CFC. Les certificats reconnus par les instances fédérales figurent dans **l'annexe 1**.

Les dispenses peuvent s'appliquer pour l'enseignement et pour l'examen final de CFC ET de MP.

1.1. Principes généraux

- a. Genève entre en matière pour prendre considération les certificats internationaux de langue. Ceux-ci peuvent remplacer intégralement l'examen final pour autant qu'ils soient reconnus en vertu de l'art. 23 de l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) et de l'art. 21, al. 4, de l'ordonnance du 26 septembre 2011 du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) sur la formation professionnelle initiale Employée de commerce/Employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC).
- b. Un certificat peut être reconnu s'il correspond à l'atteinte du niveau B1 ou B2 du Cadre européen commun de référence (CECR) et qu'il couvre les objectifs évaluateurs prescrits conformément au plan de formation.
- c. Les certificats de langue reconnus par le SEFRI pour la maturité professionnelle sont également reconnus pour le CFC.
- d. Le SEFRI établit une liste des diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale et une échelle de conversion conformément aux réglementations actuelles concernant l'intégration de diplômes internationaux de langues aux examens de maturité professionnelle.

- e. Pour les certificats d'un niveau supérieur reconnus par le SEFRI pour la maturité professionnelle, les principes ci-après sont applicables pour le CFC :
- Pour un certificat d'un niveau directement supérieur (p.e. B2 au lieu de B1) conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen se compose comme suit : note selon l'échelle de conversion + 1 point (à condition que le candidat ait réussi l'examen du certificat de langue)
 - Si la personne en formation réussit l'examen d'un certificat reconnu par le SEFRI classé deux niveaux plus haut ou plus (au moins C1 au lieu de B1), elle obtient la note 6.
 - Indépendamment de la réussite à cet examen, la personne en formation peut également se soumettre à la procédure de qualification régulière. La note de l'examen centralisé constitue alors la note d'examen.
- f. Quiconque présente un certificat de langue reconnu au début de la formation professionnelle initiale peut être dispensé de la note de branche. Dans ce cas, le bulletin ne contiendra pas de note pour cette branche. Si un certificat de langue reconnu est présenté au cours de la formation, toutes les notes d'expérience doivent être prises en compte. Dans ce cas, la note d'examen résulte de la conversion des points obtenus dans le certificat de langue.
- g. Dans des cas spéciaux conformément à l'art. 24 de l'ordonnance sur la formation, le certificat de langue peut remplacer l'examen dans ce domaine de qualification si ce certificat est présenté jusqu'au 30 avril de l'année où a lieu la procédure de qualification.
- h. A l'exception des cas spéciaux mentionnés à l'art. 24 de l'ordonnance sur la formation, seuls sont pris en compte des certificats de langue qui ne datent pas de plus de 3 ans au début de l'apprentissage ou de la formation.

2. Dispense des cours et de l'examen final de Certificat Fédéral de Capacité

Pour être dispensé des cours de langue et de l'examen de langue, la personne en formation doit avoir obtenu avant l'entrée en formation un titre reconnu dans la langue concernée de niveau suivant :

Formations	Niveau du certificat
CFC d'employé-e de commerce, profils B et E	niveau B1 ou supérieur

La demande de dispense doit être déposée en début de formation auprès de la direction de l'école.

Pour les apprentis ou élèves en formation duale, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (ci-après OFPC) pour validation. L'OFPC retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Pour les apprentis ou élèves en formation plein temps, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Une fois accordée, la dispense est définitive et l'élève ne peut plus choisir de se présenter à l'examen final.

3. Dispense des cours et de l'examen final de Maturité Professionnelle

Pour être dispensé des cours de langue et de l'examen de langue, la personne en formation doit avoir obtenu avant l'entrée en formation un titre reconnu dans la langue concernée de niveau suivant :

Formations	Niveau du certificat
MP ESe - Economie et services, type économie	niveau B2 ou supérieur
MP ESs - Economie et services, type services	niveau B1 ou supérieur
MP Arts - Arts visuels et arts appliqués	niveau B1 ou supérieur
MP NPA - Nature, paysage et alimentation	niveau B1 ou supérieur
MP TASV - Technique, architecture et science de la vie	niveau B1 ou supérieur
MP S2 - Santé et social	niveau B1 ou supérieur

Selon l'art. 23 de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du 24 juin 2009 OMPr, 412.103.1), le SEFRI peut reconnaître des diplômes de langues étrangères. Dans ce cas, le diplôme remplace tout ou partie de l'examen final dans la branche correspondante.

3.1. Diplôme de langue reconnu par le SEFRI acquis avant le début des cours de la MP

Si un-e apprenti-e dispose d'un diplôme de langue reconnu par le SEFRI avant le début des cours de la MP, soit :

- Il-elle dispose ainsi des connaissances et des aptitudes requises dans une branche donnée en vertu de l'art. 15 de l'OMPPr, il-elle peut être dispensé-e de l'enseignement correspondant par l'école ainsi que des examens finaux correspondants par l'autorité cantonale. La mention «dispensé» est inscrite dans le bulletin semestriel et celle d'«acquis» est inscrite sur le certificat de maturité professionnelle.
- Il-elle choisit de suivre le cours de langue étrangère et a la possibilité de faire convertir les résultats de l'examen de langue étrangère réussi selon l'**annexe 2**. Le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle.

La note d'école est la moyenne de toutes les notes semestrielles dans la branche concernée arrondie à une note entière ou à une demi-note.

Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés à valeur égale pour donner la note de branche.

Le diplôme externe de langue étrangère obtenu est mentionné sous forme d'annotation dans le certificat de maturité professionnelle.

Les domaines de formation et les compétences qui ne font pas partie du contenu des diplômes externes de langues étrangères et qui n'ont donc pas été évalués doivent être traités dans le cadre de l'enseignement. Ils sont pris en compte dans la note d'école.

Les écoles de maturité professionnelle proposant des filières de formation reconnues qui remplacent les examens finaux par des examens de diplômes doivent prévoir un examen à l'interne quand l'examen ne peut être passé pour cause de maladie, d'accident, etc.

La demande de dispense doit être déposée en début de formation auprès de la direction de l'école. La direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Une fois accordée, la dispense est définitive et l'élève ne peut plus choisir de se présenter à l'examen final.

3.2. Diplôme de langue reconnu par le SEFRI passé pendant la formation MP

Si un-e apprenti-e passe un diplôme de langue reconnu par le SEFRI pendant la formation MP, le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle. Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés pour donner la note de branche.

Il s'agit de convertir les résultats obtenus lors des examens du diplôme externe de langue selon l'**annexe n°2**. Le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle.

La note d'école est la moyenne de toutes les notes semestrielles dans la branche concernée arrondie à une note entière ou à une demi-note.

Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés à valeur égale pour donner la note de branche.

Le diplôme externe de langue étrangère obtenu est mentionné sous forme d'annotation dans le certificat de maturité professionnelle.

3.3. Diplômes de langue reconnus

Les titres reconnus, décrits dans l'annexe 1 sont pris en compte pour l'obtention d'une équivalence et de la possibilité de se faire dispenser des cours et/ou de l'examen final de la branche correspondante. Une échelle de conversion est donnée pour chaque titre.

4. Calculateur

Un calculateur de diplôme permettant de convertir les diplômes de langue étrangère en une note est disponible sous :

<http://www.berufsfachschulen-schweiz.ch/default.aspx?inst=68&pane=10&mod=blog&iist=0&lang=fr>

5. Demande de dispense

La demande écrite de dispense doit être déposée au plus tard fin janvier auprès de la direction de l'école.

Pour les élèves plein-temps, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Pour les apprentis ou élèves en formation duale, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (ci-après OFPC) pour validation. L'OFPC retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

6. Dispense

Quelle que soit la dispense accordée à la détentricice ou au détenteur d'un examen international de langue, la décision a un caractère définitif et irrévocable.

7. Changement de filière

Dans le cas de changement de filière, les reconnaissances et dispenses restent valables.

8. Prise en compte des notes

Les notes des certificats internationaux, converties selon les échelles de référence, sont reprises dans le calcul de la note finale, en lieu et place de la note d'examen final.

Pour les certificats de niveau B2, C1 ou C2, reconnus par le SEFRI, les principes ci-après sont applicables :

- Pour un certificat d'un seul niveau supérieur conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen se compose comme suit : Note selon l'échelle de conversion + 1 point (à condition que le candidat ait réussi l'examen du certificat de langue)
- Pour un certificat de deux niveaux supérieurs conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen est 6.

9. Financement

Les frais d'inscription aux examens internationaux sont à la charge des candidates ou candidats. Selon les conditions définies par la DGES II et pour autant que l'examen soit réussi, les frais d'inscription sont pris en charge à raison de 50 %.

10. Recours

Aucun recours n'est possible sur un résultat obtenu sur un examen ou évaluation externe.

Entrée en vigueur : août 2018

Annexe à la directive : **TABLEAU DES DIPLÔMES RECONNUS ET DÉNOMINATION DES TITRES****ALLEMAND**

ALLEMAND	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire	Echelle de conversion
	B1	Goethe B1 - Goethe Zertifikat B1 Goethe-Institut, München	3
	B2	Goethe B2 - Goethe Zertifikat B2 Goethe-Institut, München	3
	B2	ZDfB B2 - Zertifikat Deutsch für den Beruf Goethe-Institut, München	3
	C1	Goethe C1 - Goethe Zertifikat C1 Goethe-Institut, München	3
	C1	TELC C1 - The European Language Certificates	11
	C2	Goethe C2 - Goethe Zertifikat C2 Goethe-Institut, München	3

ITALIEN

ITALIEN	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire	Echelle de conversion
	B1	DILI B1 - Diploma Intermedio B1 Lingua Italiana «Firenze»	3
	B1	DILC B1 - Diploma Intermedio Commerciale Lingua Italiana «Firenze»	3
	B1	CELI 2 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana	9
	B1	CIC B1 - Certificazione dell'italiano commerciale	10
	B1	PLIDA B1 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri	8
	B2	DILI B2 - Diploma Intermedio B2 Lingua Italiana «Firenze»	3
	B2	CELI 3 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana	10
	B2	PLIDA B2 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri	8
	C1	DALI C1 - Diploma Avanzato C1 Lingua Italiana «Firenze»	3
	C1	DALC C1 - Diploma Avanzato Commerciale Lingua Italiana «Firenze»	3
	C1	CELI 4 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana	10
	C1	PLIDA C1 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri	8
	C2	DALI C2 - Diploma Avanzato C2 Lingua Italiana «Firenze»	3
	C2	PLIDA C2 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri	8

ANGLAIS

ANGLAIS	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire		Echelle de conversion
	B1	PET (B1) - Preliminary English Test	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	4
	B1	BEC-P (B1) - Business English Certificate Preliminary	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	4
	B2	FCE (B2) - First Certificate in English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	5
	B2	BEC-V (B2) - Business English Certificate Vantage	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	5
	C1	CAE (C1) - Certificate in Advanced English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	6
	C1	BEC H (C1) - Business English Certificate Higher	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	6
	C2	CPE (C2) Certificate in Proficiency English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	7

Annexe à la directive : **ECHELLES DE CONVERSION****Echelle 3 : Goethe B1 - Goethe B2 - Goethe C1 - Goethe C2 - ZDfB B2 - DILI B1 – DILI B2 – DALI C1 – DALI C2 – DILC B1 – DALC C1**

Points	Note	Points	Note
90 - 100	6.0	50 - 59	3.5
83 - 89	5.5	40 - 49	3.0
75 - 82	5.0	30 - 39	2.5
68 - 74	4.5	20 - 29	2.0
60 - 67	4.0	10 - 19	1.5
		0 - 9	1.0

Echelle 4 : PET (B1) – BEC-P (B1)

Points	Note	Points	Note
160 - 170	6.0	134 - 139	3.5
155 - 159	5.5	128 - 133	3.0
150 - 154	5.0	121 - 127	2.5
145 - 149	4.5	115 - 120	2.0
140 - 144	4.0	109 - 114	1.5
		102 - 108	1.0

Echelle 5 : FCE (B2) – BEC-V (B2)

Points	Note	Points	Note
180 - 190	6.0	154 - 159	3.5
175 - 179	5.5	148 - 153	3.0
170 - 174	5.0	141 - 147	2.5
165 - 169	4.5	135 - 140	2.0
160 - 164	4.0	129 - 134	1.5
		122 - 128	1.0

Echelle 6 : CAE (C1) – BEC-H (C1)

Points	Note	Points	Note
200 - 210	6.0	174 - 179	3.5
195 - 199	5.5	168 - 173	3.0
190 - 194	5.0	161 - 167	2.5
185 - 189	4.5	155 - 160	2.0
180 - 184	4.0	149 - 154	1.5
		142 - 148	1.0

Echelle 7 : CPE (C2)

Points	Note	Points	Note
220 - 230	6.0	194 - 199	3.5
215 - 219	5.5	188 - 193	3.0
210 - 214	5.0	181 - 187	2.5
205 - 209	4.5	175 - 180	2.0
200 - 204	4.0	169 - 174	1.5
		162 - 168	1.0

Echelle 8 : PLIDA B1 - PLIDA B2 - PLIDA C1 - PLIDA C2

Points	Note	Points	Note
108 - 120	6.0	60 - 71	3.5
99 - 107	5.5	48 - 59	3.0
90 - 98	5.0	36 - 47	2.5
81 - 89	4.5	24 - 35	2.0
72 - 80	4.0	12 - 23	1.5
		0 - 11	1.0

Echelle 9 : CELI 2

Points	Note	Points	Note
144 – 160	6.0	79 – 93	3.5
132 – 143	5.5	63 – 78	3.0
119 – 131	5.0	47 – 62	2.5
107 – 118	4.5	32 – 46	2.0
94 – 106	4.0	16 – 31	1.5
		0 – 15	1.0

Echelle 10 : CELI 3 – CELI 4 – CIC B1

Points	Note	Points	Note
180 - 200	6.0	98 - 116	3.5
165 - 179	5.5	78 - 97	3.0
149 – 164	5.0	59 - 77	2.5
133 – 148	4.5	39 - 58	2.0
117 - 132	4.0	20 - 38	1.5
		0 - 19	1.0

Echelle 11 : TELC C1

Points	Note	Points	Note
297 - 330	6.0	165 - 197	3.5
273 – 296	5.5	132 - 164	3.0
248 - 272	5.0	99 - 131	2.5
223 - 247	4.5	66 - 98	2.0
198 - 122	4.0	33 - 65	1.5
		0 - 32	1.0

ANNEXE 7 : Travail Interdisciplinaire en MP

TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE EN MATURITE PROFESSIONNELLE	
D-DGESII-SEC-04	Activités/Processus : Evaluation
Entrée en vigueur : août 2018	Version 2 du 25 janvier 2018 Remplace la version 1 du 21.09.2016
Date d'approbation du SG/DG : 16.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018
Responsable de la directive:	Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II

I. Cadre

1. Objectif(s)

Préciser le cadre réglementaire du travail interdisciplinaire (TID) en filières Maturité Professionnelle (MP) commun à l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle (CFP)

2. Champ d'application

Ensemble des centres de formation professionnelle (CFP) de l'enseignement secondaire II

3. Personnes de référence

- David de Vito, directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII
- Président-e de la conférence de coordination des Centres de formation professionnelle
- Président-e de la conférence de coordination du Centre de formation professionnelle du commerce

4. Documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), du 1^{er} janvier 2018 (RS 412.10);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), du 1^{er} janvier 2015 (RS 412.101);
- Ordonnance sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr), du 23 août 2016, art.12 (RS 412.103.1);
- Plan d'Etudes Cadre fédéral pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012), du 18 décembre 2012, SEFRI, ch. 9.1.5,
- Plan d'Etude Romand de maturité professionnelle (PER MP), du 18 septembre 2014, CIIP;
- Plans d'Etudes cantonaux pour les différentes filières de maturité professionnelle (PEc MP 2015), janvier 2015.

Nota Bene : Dans le but de simplifier la lecture de cette directive, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (directeurs, chefs de services, collaborateurs...) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

II. Directive détaillée

1. PRINCIPES

- 1.1. En filière de Maturité Professionnelle, le Travail InterDisciplinaire (TID) désigne l'ensemble des activités et prestations consacrées à l'interdisciplinarité conformément aux exigences de l'art. 11 de l'OMPr et du PEC MP 2012.
- 1.2. Le TID inclut d'une part un Travail Interdisciplinaire dans les Branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et d'autre part un Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP).
- 1.3. L'élève est dûment informé au début de sa formation des caractéristiques, du déroulement et de l'organisation du TIB et du TIP.
- 1.4. Le TID recouvre un dixième de l'enseignement et des heures de formation menant à la maturité professionnelle (MP) : 144 périodes d'enseignement en MP orientation Economie et Services, type économie, et 104 périodes d'enseignement pour les autres orientations de MP sont consacrées au TIB. Pour l'élaboration du TIP l'élève bénéficie de 40 périodes.
- 1.5. Le TIB est pratiqué régulièrement pendant la formation MP dans le cadre de petits projets interdisciplinaires, de prestations exigeant un transfert de connaissances et de compétences, de communication sur des projets conduits.
- 1.6. Le TIP est exigé vers la fin de la formation. Il se rapporte au monde du travail. Il fait partie intégrante de l'examen de maturité professionnelle.

2. Objectifs généraux du Travail InterDisciplinaire (TID)

- 2.1. Le TID est consacré au développement de compétences méthodologiques interdisciplinaires et de résolution de problème. Il développe une manière de penser interdisciplinaire, permet d'appréhender des systèmes différents, de rechercher des informations et de se documenter de manière scientifique.
- 2.2. Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation lors du TID :
 - Approche méthodologique
 - Planification et organisation de projets
 - Compétence sociale
 - Recherche d'informations
 - Réflexion
 - Créativité
 - Communication et présentation
- 2.3. Le TID favorise l'apprentissage autonome, en duo ou en équipe

3. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB)

- 3.1. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB) couvre l'ensemble des domaines d'enseignement (domaine fondamental, domaine spécifique et domaine complémentaire).
- 3.2. Le TIB prépare au TIP et développe progressivement les compétences nécessaires à la réalisation du TIP.
- 3.3. Le TIB est centré sur des thèmes appropriés issus des domaines de formation de deux ou plusieurs branches et se fonde sur plusieurs approches méthodologiques liées aux branches impliquées.
- 3.4. Les élèves s'exercent à la capacité à réfléchir de manière critique et à la discussion. Ils intègrent les connaissances acquises, la démarche et des méthodes issues de deux ou plusieurs branches de manière à ce que le gain en compétences et en connaissances dépasse celui qui pourrait être acquis dans une seule branche.
- 3.5. Le choix des modalités de travail et du ou des thèmes du TIB est validé annuellement par les directions des CFP concernés, qui veillent à la mise en oeuvre des conditions organisationnelles validées dans le cadre du Plan d'Etudes cantonal de la filière MP, parmi ces dernières, par exemple des séquences d'enseignement interdisciplinaire, des semaines thématiques, du travail auto-organisé par les personnes en formation.
- 3.6. Le TIB garantit deux notes semestrielles de maturité professionnelle en MP1.
 - La note semestrielle est déterminée sur la base de deux prestations au minimum fournies le même semestre dans le cadre du TIB.
 - Les deux notes semestrielles sont requises pour le calcul de la note d'école.
- 3.7. Le TIB garantit trois notes de maturité professionnelle en MP2.
- 3.8. Dans le cadre d'une formation à plein temps d'une durée de deux semestres (MP2), le calcul de la note d'école est déterminé sur la base de trois prestations au minimum fournies dans le cadre du TIB.

4. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

- 4.1. Le TIP est réalisé seul, à deux ou en groupe de maximum 4 personnes.
- 4.2. Le TIP permet à l'élève de :
 - surmonter des tâches complexes et des travaux autonomes préparant aux hautes écoles spécialisées;
 - élargir et relativiser ses connaissances et aptitudes disciplinaires et les appliquer dans un nouveau contexte;
 - examiner et structurer un thème de manière autonome et de présenter les résultats de manière appropriée oralement et par écrit;
 - s'exercer à réfléchir de manière critique.
- 4.3. Le TIP comprend d'une part l'élaboration d'un document écrit et/ou d'une production créative ou technique et d'autre part la présentation orale de la réalisation.
- 4.4. L'évaluation du TIP porte sur le processus d'élaboration, le produit final et la présentation orale du TIP.
- 4.5. L'évaluation du TIP est conduite sur la base de critères prédéfinis pour chacun des trois volets de l'évaluation. Ces critères d'évaluation sont connus des élèves.

4.6. Le choix du sujet, en lien avec le monde professionnel, est préavisé par le groupe d'enseignants référents des TIP pour l'année en cours et validé par la direction du CFP.

4.7. La partie écrite du TIP est transmise sous forme informatique au délai fixé et en trois exemplaires imprimés.

5. Guide du Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

5.1. Chaque CFP édite, sur la base d'un canevas cantonal validé par le Service enseignement et formation de la DGESII, un guide TIP du CFP revu annuellement et validé par la direction.

5.2. Le guide décrit précisément le déroulement du travail, le planning spécifique au TIP dans le CFP, les modalités d'organisation, d'évaluation ainsi que les prescriptions officielles et le droit de recours lié au travail interdisciplinaire centré sur un projet.

5.3. Chaque élève reçoit le guide méthodique du CFP. Il a en conséquence connaissance des critères de validation, de réalisation et d'évaluation de l'ensemble du travail interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP) avant de débiter son travail.

6. Rôle du maître accompagnateur de TIP

6.1. Le maître assure le suivi régulier de l'élaboration du TIP de ses élèves, par exemple par le biais de rendez-vous individuels et par la tenue du document de suivi du TIP.

6.2. Le maître accompagnateur du TIP évalue le processus d'élaboration, le produit final et la présentation orale du TIP.

6.3. Le maître accompagnateur du TIP propose un enseignant de niveau tertiaire ou d'une filière maturité de l'enseignement secondaire II qui assumera le rôle de juré du TIP. La direction du CFP valide la liste des jurés pressentis pour le CFP.

6.4. La fonction de juré est déterminée par cahier des charges qui détermine le cadre de l'évaluation du TIP, les compétences requises du juré, son rôle, la charge de travail estimée ainsi que les indemnités liées à la fonction.

6.5. Le maître accompagnateur transmet le document écrit et/ou la production créative ou technique au juré avant la soutenance orale du TIP.

7. Evaluation du TID

7.1. La note de Travail InterDisciplinaire (TID) constitue une des notes de Maturité Professionnelle du certificat de maturité professionnelle.

7.2. La note école TID est constituée de la moyenne arrondie à la demi des notes obtenues aux TIB évalués à la demi.

7.3. La note d'examen de TID est constituée de la note obtenue au TIP, arrondie à la demi.

7.4. La note de branche de TID est la moyenne arrondie à la demi de la note d'école (TIB) et de la note d'examen (TIP).

8. Plagiat

- 8.1. La copie numérique du TIP est soumise à un examen anti-plagiat à l'aide du logiciel officiellement retenu à cet effet.
- 8.21. L'enseignant accompagnateur du TIP analyse ou reçoit le document analysé et estime si le document remis par l'élève respecte les règles de création intellectuelle fixées.
- 8.3. En cas de plagiat avéré, la note de 1 est attribuée à l'ensemble du TIP.

9. Communication de l'évaluation du TIP

La note du TIP, validée par la direction, est communiquée aux élèves, une fois que l'ensemble des TIP de l'école sont évalués.

10. Litiges

- 10.1. La direction du CFP est compétente pour trancher des litiges portant sur l'élaboration et l'évaluation du TIP.
- 10.2. Demeurent réservées les voies de recours usuelles.

ANNEXE 8 : Examen de Maturité Professionnelle

EXAMEN DE MATURITE PROFESSIONNELLE	
D-DGESII-SEC-02	Activités/Processus : Evaluation
Entrée en vigueur : 1 ^{er} février 2018	Version 2 du 18 janvier 2018 Remplace la version 1 du 21.09.2015
Date d'approbation du SG/DG : 16.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018
Responsable de la directive: Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II	

I. Cadre

1. Objectif(s)

Préciser le cadre réglementaire de l'Examen de Maturité Professionnelle (MP) commun à l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle.

2. Champ d'application

Ensemble des Centres de formation professionnelle de l'enseignement secondaire II

3. Personnes de référence

- Directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII
- Président de la conférence de coordination des Centres de formation professionnelle
- Président de la conférence de coordination du Centre de formation professionnelle du commerce

4. Documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), du 1er janvier 2018 (RS 412.10);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), du 1er janvier 2015 (RS 412.101);
- Ordonnance sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr), du 23 août 2016, art.12 (RS 412.103.1);
- Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B – REST (C 1 10.31) du 29 juin 2016
- Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro) C 1 10.74, du 29 juin 2016;
- Plan d'Etudes Cadre fédéral pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012), du 18 décembre 2012, SEFRI, ch. 9.1.5,
- Plan d'Etude Romand de maturité professionnelle (PER MP), du 18 septembre 2014, CIIP;
- Plans d'Etudes cantonaux pour les différentes filières de maturité professionnelle (PEc MP 2015), janvier 2015.

II. Directive détaillée

Nota Bene : Dans le but de simplifier la lecture de cette directive, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (directeurs, chefs de services, collaborateurs...) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

1. PRINCIPES

- 1.1. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII veille à ce que les prescriptions d'examen soient harmonisées dans l'ensemble du canton (art.20 de l'OMPr).
- 1.2. L'examen de maturité professionnelle englobe toute la procédure de qualification (art.19 de l'OMPr).
- 1.3. Sont admis à l'examen final les élèves qui ont suivi régulièrement les cours pendant toute la dernière année (C 1 10.31, art.35).
- 1.4. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII organise en collaboration avec la conférence des directeurs et directrices des Centres de Formation Professionnelle (CFP) la préparation et la validation des examens écrits de maturité professionnelle (art.21.3 de l'OMPr), en particulier, et de manière appropriée, l'association des hautes écoles spécialisées (art.21.4 de l'OMPr).
- 1.5. Les branches faisant l'objet d'un examen final sont définies dans le Plan d'Etudes cantonal de chaque filière de MP (art.21.1 de l'OMPr).
- 1.6. Les examens finaux ont lieu au terme du cursus de formation (art.22.1 de l'OMPr).
- 1.7. Le calendrier de la session de l'examen de MP est cantonal.
- 1.8. Trois branches au maximum peuvent faire l'objet d'un examen avant terme (art.22.2 de l'OMPr). Les branches concernées sont fixées dans le Plan d'Etudes cantonal de la filière MP.
- 1.9. Les examens de MP des branches fondamentales sont de niveau d'exigences équivalent et décrit dans le PEC MP 2012, ch.9, pour l'ensemble des filières de MP.
- 1.10. Les examens de branches spécifiques sont communs à l'ensemble de la filière MP concernée.
- 1.11. Les plans d'études cantonaux de MP (PEc MP 2015) fixent la forme et la durée des examens finaux selon les normes fédérales (PEC MP 2012, ch.9).
- 1.12. Le Travail InterDisciplinaire (TID) fait partie de la procédure de qualification et ses caractéristiques sont décrites dans la directive ad hoc.

2. LES BRANCHES D'EXAMEN

2.1. Pour le domaine fondamental :

- la première langue nationale (Français),
- la seconde langue nationale (Allemand ou Italien),
- une troisième langue (Anglais),
- les Mathématiques.

2.2. Pour le domaine spécifique, les deux branches du domaine spécifique liées aux différentes filières définies dans les PEc MP 2015.

2.3. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP).

3. L'EXAMEN DE MATURITE PROFESSIONNELLE

3.1. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII en collaboration avec la conférence des directrices et directeurs des Centres de Formation Professionnelle (CFP) édite un mandat annuel définissant la composition du groupe de rédaction de l'examen de chaque branche de MP concernée ainsi que les modalités de travail et de rémunération des différents groupes.

3.2. Les sujets d'examens sont soumis à la validation d'une commission ad hoc à laquelle participe des représentant de la HES, le cas échéant, des jurés d'examens de MP.

4. EVALUATION ET CALCUL DES NOTES

4.1. Les épreuves de l'examen de MP sont appréciées selon les barèmes en vigueur, soit selon l'article 27 du Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST, C 1 10.31).

4.2. Les épreuves d'examen MP sont constituées d'un champ décrivant le contenu de l'épreuve, l'épreuve elle-même, le correctif de l'épreuve incluant les critères de correction/d'évaluation ainsi que le barème de référence.

4.3. L'examen de MP est constitué de la note obtenue à l'épreuve écrite ou à l'épreuve orale arrondie à la demi; le cas échéant de la moyenne de l'épreuve écrite et orale arrondie à la demi.

4.4. La note de branche est constituée de la moyenne à la demi de la note d'école arrondie à la demi et de la note d'examen de MP arrondie à la demi.

4.5. Toute note de branche égale ou supérieure à 4 est considérée comme acquise y compris pour l'élève qui échoue à la MP.

4.6. Si la personne suit l'enseignement pendant deux semestres au moins en vue de se représenter à l'examen de maturité professionnelle, seules les nouvelles notes d'écoles comptent pour le calcul des notes.

4.7. En cas de répétition de l'examen de maturité professionnelle uniquement, seule la note obtenue dans les différentes branches à l'examen est prise en compte; pour la branche complémentaire un examen est organisé à cette fin.

4.8. En cas de répétition de l'examen de maturité professionnelle uniquement, si le TIP est jugé insuffisant, il doit être remanié. La note d'école (TIB) est prise en compte si elle est suffisante. Si la note d'école (TIB) est insuffisante, le TIP fait l'objet d'un examen oral.

4.9. Pour le canton le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII fixe l'étendue et l'organisation des examens de remplacement nécessaires notamment la date de répétition de l'examen de MP; ainsi que, le cas échéant, les dispositions applicables aux situations particulières.

5. JURE DES EXAMENS DE MP

5.1. L'examen de maturité est apprécié par un juré, professionnel de la discipline, extérieur au centre de formation concerné, issu d'un établissement secondaire II dans lequel il peut attester d'un enseignement en degré de maturité ou d'une Haute Ecole (HES ou Université).

5.2. La direction du centre concerné valide le choix des jurés.

5.3. Le rôle, les modalités de fonctionnement sont décrites dans le cahier des charges de la fonction.

6. LITIGES

6.1. Les voies de recours usuelles s'appliquent en référence aux articles 39 et 40 du règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (C 1 10.31).

6.2. Lorsque le recours porte sur le résultat de travaux écrits, les requérantes et requérants peuvent consulter les travaux qui font l'objet du recours.

6.3. Lorsque le recours porte sur le résultat de travaux écrits, l'autorité qui a pris la décision doit la reconsidérer dans les cas visés par la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985.

6.4. Les notes scolaires ainsi que l'évaluation, chiffrée ou non, d'un travail ou d'un stage ne peuvent être revues par l'autorité de recours.

6.5. Le délai de recours court dès la communication de la note ou de l'appréciation. La décision relative au résultat de la procédure de qualification peut faire l'objet d'une opposition écrite auprès de la DGESII dans un délai de 30 jours à compter de la communication du résultat (LFPr).

Annexe à la directive : **Cahier des charges des jurés**¹ aux examens de maturité professionnelle

1. **Cadre**

Les cours de maturités se ponctuent par un examen final (écrit / pratique / oral). Les commissions des différentes disciplines élaborent cet examen (OMPr du 24 juin 2009, art. 21).

Cet examen de maturité est apprécié par un jury qui comprend au moins le maître de la discipline dispensée pendant le dernier semestre où elle figure au programme, ainsi qu'un expert extérieur, le juré. Les sujets d'examens sont soumis à la validation d'une commission ad hoc à laquelle participe des représentant-e-s de la HES le cas échéant des jurés d'examens de MP.

2. **Compétences requises**

Le juré est un professionnel de la discipline, extérieur au centre de formation concerné, issu d'un établissement secondaire II dans lequel il peut attester d'un enseignement en degré de maturité ou d'une Haute Ecole (HES ou Université).

3. **Rôle**

Le juré a pour mission de s'assurer de la bonne facture et du bon déroulement des examens, leur adéquation avec le PEc, ainsi que de l'équité de traitement des divers candidats face à cet examen. Le juré s'assure également de la capacité de l'élève à poursuivre ses études dans un degré supérieur, par ses compétences réflexives, critiques et analytiques.

4. **Charges**

Le juré doit prendre connaissance du niveau exigé des candidats, à travers les réglementations et le PEc, ainsi que du document de référence et d'évaluation du domaine étudié et évalué.

- **Examen écrit et examen pratique**

Le juré peut être appelé à participer à l'élaboration de l'examen, reçoit une copie de celui-ci, l'énoncé et ses critères de correction. Il peut passer voir le déroulement de l'examen.

Il évalue globalement les travaux et les rend au maître de discipline au plus tard une semaine après les avoir réceptionnés.

Il remet à l'enseignant, la feuille d'évaluation complétée et signée. (Elle sera transmise à la direction de l'école par l'enseignant)

La moyenne de l'examen sera calculée sur la base de la note mise par le maître de la discipline et de celle mise par le juré, arrondie à la demi-note.

- **Examen oral**

Le juré doit être informé des domaines étudiés et/ou recevoir la liste des lectures de l'examen ainsi que la grille d'évaluation.

L'interrogation orale est conduite par le maître de la discipline.

Le juré assiste à l'examen et peut intervenir dans l'interrogation.

Il évalue la prestation des élèves suivant la grille d'évaluation qu'il remettra, complétée et signée à l'enseignant (Elle sera transmise à la direction de l'école par l'enseignant).

La moyenne de l'examen sera calculée sur la base de la note mise par la maîtresse ou le maître de la discipline et de celle mise par le juré, arrondie à la demi-note.

5. **Indemnités**

Le juré recevra une indemnité fixée par le Département de l'instruction publique. Pour un examen écrit, selon le tarif DIP BD-07, et pour un examen oral, selon le tarif DIP BD-08.

Versions du PEc

Version 2015	Version originale		06.2015
Version 2016	Dénomination MP ARTE Directives TI Directives Examens	modifiée en MP Arts version validée version validée	12.2016
Version 2017	Dénomination MP Arts Examens oraux L2	modifiée en MP1 Arts précision sur l'oral de l'examen final	08.2017
Version 2018	Annexes 6, 7 et 8 Cours d'italien et allemand Cours d'Information et communication Cours d'Arts,appliqués, art, culture TIB et TIP	changements en 4 semestres en 4 semestres changements précisions	08.2018

Rédaction du PEc

La rédaction du plan d'étude cantonal, filière MP1 Arts en 6 semestres
a été assumée par
des groupes de travail composés d'un enseignant par discipline et par CFP

La présidence des groupes de travail et la réalisation des Plans d'Études cantonaux de Maturité Professionnelle 2015, PEc MP,
a été assumées par

M. Gilles Guenat

coordinateur des maturités professionnelles au service enseignement et formation de
la direction générale de l'enseignement secondaire II

La validation et la mise en œuvre du Plan d'Études cantonal de Maturité Professionnelle 2015
sont placées sous la responsabilité de

Mme Chantal Andenmatten

directrice du Service Enseignement et Formation de la direction générale de l'enseignement secondaire II

La mise à jour 2018 a été assumée par

M. Gilles Guenat

coordinateur cantonal de la Maturité Professionnelle au service enseignement, évaluation
et certifications de la direction générale de l'enseignement secondaire II

**Ce document est publié par le DFJ Genève sous licence Creative Commons
utilisation sans modification autorisée sous conditions**

